



EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023
RAPPORT ANNUEL
FONDS COMMUN DE PLACEMENT

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
- Commentaire de gestion

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Société par actions simplifiée au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z.
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org.
Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orias.fr.
Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covea Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clichy).

SAGIS INVEST

Fonds Commun de Placement à compartiments

Société de Gestion :
SAGIS Asset Management

72, avenue Victor Hugo
75116 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

SAGIS INVEST

Fonds Commun de Placement à compartiments

Société de Gestion :
SAGIS Asset Management

72, avenue Victor Hugo
75116 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP à compartiments SAGIS INVEST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SAGIS INVEST constitué sous forme de fonds commun de placement à compartiments (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 26 avril 2024
Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Reda Dahmane

Reda Dahmane

SAGIS INVEST

Compartiments :

S TEMPO DNCA

S TEMPO ODDO BHF

S TEMPO SWISS LIFE AM

S TEMPO GEFIP

S TEMPO LAZARD

S TEMPO FIDELITY

SAGIS DYNAMIQUE

S TEMPO M&G

S TEMPO SYNTHESE

Les comptes consolidés :

La méthode retenue pour l'agrégation des comptes :

Le bilan, le hors bilan et le compte de résultat d'un OPCVM à compartiments sont établis par agrégation des compartiments. Les détentions d'un compartiment par un autre sont éliminées au bilan par réduction des postes « Parts d'OPC » et « Capital » à hauteur de la valeur des parts détenues.

La devise retenue pour l'agrégation des comptes : EURO

La liste des compartiments, et pour chacun d'eux, sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour l'agrégation des comptes :

| Compartiments | Devise de comptabilité |
|-----------------------|------------------------|
| S TEMPO DNCA | Euro |
| S TEMPO ODDO BHF | Euro |
| S TEMPO SWISS LIFE AM | Euro |
| S TEMPO GEFIP | Euro |
| S TEMPO LAZARD | Euro |
| S TEMPO FIDELITY | Euro |
| SAGIS DYNAMIQUE | Euro |
| S TEMPO M&G | Euro |
| S TEMPO SYNTHESE | Euro |

La liste des compartiments ouverts, et des compartiments fermés au cours de l'exercice :

13-01-2023 : Changement de dénomination du compartiment, auparavant : S TEMPO CARMIGNAC, dorénavant : S TEMPO LAZARD.

Préambule :

Dans le processus de sélection de gérants, les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), ne sont pas pris systématiquement en compte en amont, SAGIS analyse et constate a posteriori comment ses gérants partenaires intègrent ces critères dans leurs gestions. SAGIS a conclu un partenariat avec l'agence indépendante Ethifinance spécialisée dans l'évaluation extra-financière, il y a maintenant plus de 5 ans, consistant à évaluer ex post les portefeuilles des fonds de la plateforme S.Tempo sur les enjeux ESG (Environnement, Social, et Gouvernance). Ethifinance construit son travail d'analyse sur une base de données monitorée par l'agence indépendante de notation Moody's /Vigeo.

COMPTES CONSOLIDES FONDS SAGIS CONSO

BILAN ACTIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Immobilisations nettes | 0,00 | 0,00 |
| Dépôts et instruments financiers | 406 630 489,29 | 394 420 879,67 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Parts d'organismes de placement collectif | 406 630 489,29 | 394 420 879,67 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 390 724,79 | 778 982,92 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 390 724,79 | 778 982,92 |
| Comptes financiers | 1 215 161,09 | 2 660 276,81 |
| Liquidités | 1 215 161,09 | 2 660 276,81 |
| Total de l'actif | 408 236 375,17 | 397 860 139,40 |

BILAN PASSIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Capitaux propres | 0,00 | 0,00 |
| Capital | 400 954 222,76 | 392 364 976,72 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 9 964 025,54 | 7 580 447,71 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | -3 898 901,27 | -3 307 893,49 |
| Total des capitaux propres | 407 019 347,03 | 396 637 530,94 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i> | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 1 217 028,14 | 1 222 608,46 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 1 217 028,14 | 1 222 608,46 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| Total du passif | 408 236 375,17 | 397 860 139,40 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|------------|------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | - | - |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | - | - |
| Engagements de gré à gré | - | - |
| Total Engagements de gré à gré | - | - |
| Autres engagements | - | - |
| Total Autres engagements | - | - |
| Total Opérations de couverture | - | - |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | - | - |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | - | - |
| Engagements de gré à gré | - | - |
| Total Engagements de gré à gré | - | - |
| Autres engagements | - | - |
| Total Autres engagements | - | - |
| Total Autres opérations | - | - |

COMPTE DE RESULTAT

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| Produits sur opérations financières | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 196 016,16 | 122 011,76 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 7 290,58 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (I) | 196 016,16 | 129 302,34 |
| | 0 | 0 |
| Charges sur opérations financières | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 0,00 | 12 880,60 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (II) | 0,00 | 12 880,60 |
| | 0 | 0 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 196 016,16 | 116 421,74 |
| Autres produits (III) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 4 320 820,59 | 3 433 992,33 |
| | 0 | 0 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | -4 124 804,43 | -3 317 570,59 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 225 903,16 | 9 677,10 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | 0,00 | 0,00 |
| | 0 | 0 |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | -3 898 901,27 | -3 307 893,49 |

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Actif net en début d'exercice | 396 637 530,94 | 444 944 681,71 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 30 059 229,21 | 31 920 092,40 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -49 543 376,46 | -27 972 166,92 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 10 817 231,39 | 9 080 144,11 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -475 642,84 | -1 475 566,18 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Frais de transaction | -18 217,43 | -40 053,89 |
| Différences de change | 29,09 | -29,09 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 23 667 367,56 | -56 502 000,61 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 45 979 586,58 | 22 312 219,02 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 22 312 219,02 | 78 814 219,63 |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -4 124 804,43 | -3 317 570,59 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | 407 019 347,03 | 396 637 530,94 |

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO DNCA

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier « S TEMPO DNCA » a un objectif de gestion similaire à celui du Fonds maître « HUGO DNCA » (FR0012637189), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier. Le Fonds maître a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence 50% Euro Stoxx 50 + 50% FTSE MTS EMU GOV BOND 3-5 ans, calculé coupons et dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

Stratégie d'investissement

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La stratégie utilisée repose sur une gestion flexible de la construction de portefeuille par le biais d'une sélection de titres effectuée en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs et sur une définition de l'allocation stratégique de long terme.

Le Fonds s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes :

De 0 à 60% de son actif net aux marchés d'actions de toutes zones géographiques, de toutes tailles de capitalisations et de tous secteurs dont :

- de 0 à 60% en actions de sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne,
- de 0 à 5% aux marchés des actions de pays émergents,
- de 0 à 20% aux marchés des actions de sociétés de petite capitalisation (inférieure à 1 milliard d'euros).

De 20 à 100% de son actif net en instruments de taux, du secteur public ou privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés dont 0 à 40% de son actif net en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la Société de Gestion et/ou celle des agences de notation, ou non notés. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la Société de Gestion ne recourt pas systématiquement à des notations émises par des agences de notation pour fonder ses décisions de gestion et procédera à sa propre analyse.

Le Fonds peut détenir jusqu'à 10% de son actif net des parts et/ou actions d'OPCVM ou de Fonds d'Investissement à Vocation Générale français répondant aux critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Dans le cadre de la réalisation de son objectif de gestion Le Fonds pourra recourir à des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés français et étrangers à titre de couverture et/ou exposition des risques action, de taux et de change, sans recherche de surexposition.

Le Fonds peut également recourir à des obligations convertibles dans la limite de 25% de son actif net. L'exposition au risque de change sur les devises hors euro est limitée à 20% de l'actif net.

Dans la limite de 20% de son actif net, le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés (futures, forwards) à titre de couverture et/ou exposition du portefeuille. Le Fonds ne recourt pas à des instruments financiers dérivés à des fins de surexposition du portefeuille.

L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macro-économique et marchés financiers en 2023

Premier trimestre

Le début de l'année 2023 a été positif pour les investisseurs, qui ont repris confiance dans les actifs risqués en raison de statistiques encourageantes sur l'inflation et de la réouverture de l'économie chinoise. Les taux de chômage sont également au plus bas partout dans le monde. Cependant, la question de l'inflation reste ouverte et il est difficile d'envisager un retour à l'objectif des principales banques centrales sans maintenir ou augmenter le caractère restrictif des politiques monétaires. En février, les marchés ont connu des mouvements contradictoires en raison de la persistance de l'inflation et de l'activité économique. Les principaux indices actions européens ont poursuivi leur mouvement de hausse, tandis que les marchés obligataires ont accusé le coup avec des hausses de taux significatives. En mars, une crise bancaire a touché les banques américaines de taille moyenne, réveillant les faiblesses accumulées depuis plusieurs années de la banque Crédit Suisse, qui a finalement été rachetée par son grand concurrent national UBS. Les banques centrales ont maintenu leur cap en augmentant chacune leurs taux de 25 points de base en raison de la persistance de l'inflation. Les prévisions de ralentissement de la croissance mondiale sont repoussées à la fin de l'année 2023.

Deuxième trimestre

Les principaux indices sont restés assez stables au cours du mois d'avril, que ce soit sur les marchés actions ou sur les marchés de taux d'intérêt. Cette absence de tendance est intervenue après un premier trimestre favorable, au cours duquel les marchés ont été portés par une croissance économique particulièrement résiliente. Les statistiques de fin avril ont montré toutefois des premiers signes d'infléchissement, aux Etats-Unis comme en Allemagne, et dans les deux cas, le secteur manufacturier a reculé assez nettement, alors que les services restaient bien orientés. Sur le front de l'inflation, les Etats-Unis ont pris de l'avance sur la zone euro qui n'a pas encore jugulé l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation), ce qui se traduit par des anticipations de hausse de taux de 0.25% outre-Atlantique, contre 0.75% pour la Banque Centrale Européenne (BCE). Ainsi, les autorités monétaires font tout pour ralentir l'inflation et la croissance, en espérant que le premier paramètre ralentisse plus rapidement et plus définitivement que le second. Le débat américain sur le plafond de la dette a agité les marchés au cours du mois de mai, mais l'accord de dernière minute trouvé entre les parties, a permis d'éviter le pire, c'est-à-dire un défaut sur la dette américaine, qui aurait constitué une première mondiale.

Au cours du mois de juin, les banquiers centraux ont tenu à rappeler à plusieurs reprises, que la lutte contre l'inflation était loin d'être terminée. En particulier, la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie), a conduit les autorités monétaires, de part et d'autre de l'Atlantique, à maintenir un biais restrictif, qui devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'année 2023. Cette tonalité a provoqué de nouvelles hausses de taux sur les marchés obligataires, toujours plus significatives sur les échéances courtes que sur les longues. À titre d'exemple, les taux 2 ans aux Etats-Unis sont passés de 4.4% à 4.9%, tandis que les rendements à 10 ans progressaient de 3.6% à 3.8%, traduisant une forte accentuation de l'inversion de la courbe des taux. Pour autant, ces tensions sur les taux d'intérêt n'ont pas empêché les marchés actions de se reprendre. Cette hausse s'explique par une forte résistance de l'activité économique, grâce notamment à la bonne tenue de la demande américaine. À noter toutefois, que la hausse de l'indice américain est à nouveau polarisée sur un très faible nombre de valeurs, il s'agit

à nouveau du secteur technologique américain et en particulier des supposés futurs gagnants de la révolution induite par l'intelligence artificielle.

Troisième trimestre

En juillet, les marchés sont restés relativement calmes en raison de données économiques modérées, et sans surprises. En effet, la croissance économique comme l'inflation ont poursuivi leur lente décrue, laissant entendre que les banquiers centraux seraient sur la bonne voie. Il est apparu clairement toutefois, que le chemin de la hausse des taux directeurs n'était pas totalement achevé d'une part et que d'autre part les taux, après une hausse historique, pourraient rester sur un plateau pour une période significative. Les indices actions s'en sont accommodés en renouant avec de légères progressions, légèrement plus fortes aux Etats-Unis qu'en Europe.

Côté marché obligataire, les rendements ont continué de se tendre, intégrant l'information selon laquelle le caractère restrictif des politiques monétaires allait durer.

En août, les marchés ont perdu de leur dynamisme en raison d'une inflation persistante, ce qui a conduit à une politique monétaire restrictive aux États-Unis et en Europe. Certains secteurs d'activité, comme l'immobilier, ont commencé à être impactés, et les entreprises fortement endettées sont devenues la cible des spéculateurs. Les rendements obligataires ont continué d'augmenter, ce qui a alourdi le fardeau de la dette pour de nombreux pays.

En septembre, les marchés ont encore été pénalisés par la résistance persistante de l'inflation et la reprise des cours du pétrole. Après des progrès incontestables dans la lutte contre l'hyperinflation, les investisseurs doutent de la capacité des banques centrales à faire la dernière partie du chemin, c'est-à-dire à ramener l'inflation sous la barre des 2%. Du coup, la hausse des taux longs s'est accélérée, quelques fois de façon spectaculaire, générant des moins-values sur les titres obligataires. Dans ce contexte, des prises de bénéfices ont été observées sur les actifs dit risqués en général, et sur les actions en particulier, avec des replis d'indices compris entre 3% et 5%, sur les pays développés, en fonction des zones géographiques et des secteurs. Enfin, notons que les perspectives de croissance se sont quelque peu essouffées en Chine, mais également au sein de la zone euro, en Allemagne et en Italie en particulier, seuls les Etats-Unis continuent de résister avec toutefois des indicateurs avancés en perte de vitesse. Ainsi, les perspectives macro-économiques s'assombrissent, ce qui pourrait être défavorable aux marchés d'actions mais positif pour les marchés obligataires, malmenés maintenant depuis pratiquement deux ans.

Quatrième trimestre

Au cours du mois d'octobre, les marchés d'actions ont continué à reculer toujours pour les mêmes raisons de manque de visibilité sur les perspectives macro-économiques, aggravées par la persistance de l'inflation et la dégradation du contexte géopolitique. Le principal problème à ce stade reste la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie). Cette persistance de la hausse des prix a entretenu un discours « restrictif » de la part des banquiers centraux et en particulier de la FED américaine, ce qui a notamment contribué à provoquer une hausse des taux longs significative. A titre d'exemple, les taux 10 ans américains sont passés de 4.58% à 4.93%. Cette tension sur les taux longs a provoqué assez logiquement une prise de profit sur les principaux indices actions, les investisseurs redevenant à nouveau frileux dans leurs prises de risques.

En Novembre, il a suffi d'un bon chiffre inflationniste pour retourner les anticipations de politiques monétaires et pour provoquer un véritable rallye sur les marchés obligataires. Après des mois de doutes sur l'évolution future des taux directeurs, se traduisant par de vives tensions sur les taux longs, une réduction significative de l'inflation dite sous-jacente (hors alimentation et énergie) a considérablement

soulagé les investisseurs. Cette bonne nouvelle a été accompagnée de statistiques illustrant un ralentissement progressif de l'économie américaine, le scénario de récession le plus redouté étant pour le moment écarté. Dans cet environnement de détente généralisée des taux, et de ralentissement contrôlé de l'économie, les indices actions ont repris des couleurs avec des progressions au cours du mois de novembre, de 6% en zone euro et de plus de 8% aux US. Parallèlement, une baisse significative des taux longs s'est enclenchée de part et d'autre de l'Atlantique, les taux 10 ans US passant de 4.9% à 4.3% et les taux 10 ans français de 3.4% à 3%.

Au cours du dernier mois de l'année, les marchés ont continué sur leur lancée du mois de novembre, encouragés par des bonnes nouvelles sur le plan de l'inflation, et par une inflexion majeure des discours des banquiers centraux. En réalité, c'est le président de la FED américaine qui s'est montré le plus offensif, affirmant que cette fois, la voie était libre pour plusieurs baisses de taux en 2024, et que celles-ci pourraient débiter dès le premier trimestre de 2024. En Zone Euro, Christine Lagarde s'est montrée plus prudente, ce qui n'a pas manqué de provoquer une accélération du mouvement de hausse de l'euro contre dollar. Nous avons donc assisté à un rallye de fin d'année, grâce à cette visibilité retrouvée sur les politiques monétaires, qui ont permis une détente généralisée des taux obligataires et la poursuite de la progression des actions, sur la plupart des secteurs, sans notables exceptions. A titre d'illustration, les taux 10 ans américains sont passés de 4.3% à 3.87%, et leurs homologues français de 3.02% à 2.56%, soit une baisse de 0.46% dans les deux cas. Les principaux indices actions ont quant à eux progressé de 3 à 4% suivant les régions du globe.

S Tempo DNCA (FR0011538818)

Le fonds S Tempo DNCA a été investi tout au long de l'année 2023 à un niveau proche de 100% dans son fonds maître Hugo DNCA. La performance 2023 de S Tempo DNCA a été de **11,92%**, contre **13,79%** pour son indicateur de référence composite 50% EURO STOXX et 50% FTSE MTS Global 3-5 ans calculé dividende et coupons réinvestis.

Point sur l'année 2023 écoulée sur le fonds maître Hugo DNCA :

Notre exposition aux actions a oscillé entre 30% et 46% en cohérence avec notre scénario macroéconomique (atterrissage en douceur des économies occidentales sur fond de désinflation) et les dynamiques de taux d'intérêts réels et de points mort d'inflation. Cet environnement a validé le « régime 3 » de notre process dont les bornes d'investissements sont comprises entre [30-50%]. Le positionnement en terme de style a globalement été équilibré (« blend ») avec des surpondérations ponctuelles sur les valeurs « qualité-croissance ». Nous avons continué l'internationalisation du portefeuille notamment vers la zone « US » avec une pondération qui est passé de 10% à 28% de la poche actions. Coté obligataire, l'exposition a varié entre 30 et 52% avec une sensibilité comprise entre 2,33 et 3,50 et un rendement entre 3,80% et 4,70%. Nous avons augmenté la sensibilité du portefeuille obligataire au 4^{ème} trimestre en passant de 2,80 en septembre à 3,80 courant novembre (pic à 4,05). Notre portefeuille a principalement été constitué de crédit court *Investment Grade* (83% de la poche obligataire) complété par un renforcement des obligations indexées inflation italiennes et espagnoles (5% du fonds). Dans ce contexte, le fonds HUGO DNCA a bénéficié d'un positionnement actions élevé (44% en moyenne sur l'année) et d'une exposition importante (de l'ordre de 25% du fonds) aux valeurs liées à l'intelligence artificielle (Microsoft-Nvidia-Uber-Meta) et à la thématique anti-obésité (GLP1° avec NovoNordisk et Elli Lilly). La poche obligataire du fonds (39% exposition en moyenne) a également été un contributeur de performance à hauteur de 35% de la performance totale annuelle.

Coté actions : Microsoft, NovoNordisk, Uber, Saint-Gobain, Air Liquide et ASML sont les plus importants contributeurs à la performance du fonds. A l'inverse, Ing, Mips, Ariston et Disney sont les principaux

détracteurs.

Coté obligataire : Faurecia 25 & 28 et les BTPS 27-28 sont les meilleurs contributeurs à la performance.

Du côté de l'allocation en OPC, nous avons soldé notre ligne en DNCA Invest- Evolutif en début d'année.

Principales introductions :

Nvidia, Uber, Booking, Home Depot, Carrier Global, Caterpillar, Deere et JPMorgan.

Principales sorties :

Ariston, Mips, TotalEnergies et ING.

Taxonomie :

L'OPCM se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »).

L'OPCVM n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement de l'OPCVM. Les principales incidences négatives des investissements ne seront par conséquent pas suivies dans le cadre de sa gestion.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvée par la gérance de SAGIS
Revue le 26/01/2023

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »). Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée et fonction de l'architecture de l'activité. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES ET CHAMP D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération est assise sur une part fixe et une part variable indirecte collective :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP. Le montant de cette rémunération peut être revue annuellement notamment lors de l'entretien individuel annuel du collaborateur avec sa hiérarchie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.
- La rémunération variable indirecte collective est composée du plan d'intéressement et participation mis en place par la société qui rémunère les réalisations et la performance collective.

Cette politique de rémunération est applicable à l'ensemble des collaborateurs de la SGP et est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

2/13/2023 | 17:26:27 CET

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

DocuSigned by:

GASSET-GRAMMIE dma

02A2DF1832584E4

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA Intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orias.fr

Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covea Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clidby).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

S TEMPO DNCA

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maîtres HUGO DNCA est disponible auprès de SAGIS ASSET MANAGEMENT

Evènements intervenus au cours de la période

21/07/2023 -Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

29/12/2023 -Changement de délégation : Intégration de la mention relative au délégataire de la gestion comptable à compter du 01/01/2024

29/12/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (gates)

BILAN ACTIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| Instruments financiers | 45 934 368,45 | 47 064 665,90 |
| OPC maitre | 45 934 368,45 | 47 064 665,90 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 0,00 | 0,00 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 134 796,14 | 151 482,33 |
| Liquidités | 134 796,14 | 151 482,33 |
| Total de l'actif | 46 069 164,59 | 47 216 148,23 |

BILAN PASSIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|---------------|---------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 45 229 372,61 | 46 925 842,08 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 1 158 715,80 | 708 705,08 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | -478 631,71 | -558 329,44 |
| Total des capitaux propres | 45 909 456,70 | 47 076 217,72 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i> | | |
| Instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 159 707,89 | 139 930,51 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 159 707,89 | 139 930,51 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| Total du passif | 46 069 164,59 | 47 216 148,23 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-------------|-------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

COMPTE DE RESULTAT

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------------|--------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (I) | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 0,00 | 373,99 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (II) | 0,00 | 373,99 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 0,00 | -373,99 |
| Autres produits (III) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 518 557,95 | 567 742,14 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | -518 557,95 | -568 116,13 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 39 926,24 | 9 786,69 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | -478 631,71 | -558 329,44 |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

| | | Frais de gestion fixes | Assiette |
|---|--------------|--|-----------|
| C | FR0011538818 | 1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 % | Actif net |

Frais de gestion indirects (sur OPC)

| | | Frais de gestion indirects |
|---|--------------|----------------------------------|
| C | FR0011538818 | 0,70% TTC maximum de l'actif net |

Commission de surperformance

Part FR0011538818 C

néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) | | |
|---|---------------------------|-------------|---------------------|
| | SDG | Dépositaire | Autres prestataires |
| Sous/rachat OPCVM Forfait Maximum 150€ TTC | | 100 | |
| Prélèvement sur chaque transaction | | | |

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif net en début d'exercice | 47 076 217,72 | 55 677 086,35 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 563 052,01 | 2 849 852,64 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -6 887 604,79 | -4 747 797,31 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 1 273 591,68 | 726 756,79 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Frais de transaction | -795,00 | -765,00 |
| Différences de change | 0,00 | 0,00 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 4 403 553,03 | -6 860 799,62 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>10 872 977,04</i> | <i>6 469 424,01</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>6 469 424,01</i> | <i>13 330 223,63</i> |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -518 557,95 | -568 116,13 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | 45 909 456,70 | 47 076 217,72 |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

| | Montant | % |
|---------------------------------------|----------------|-------------|
| HORS BILAN | | |
| Operations de couverture | | |
| TOTAL Operations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres operations | | |
| TOTAL Autres operations | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL HORS BILAN | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 134 796,14 | 0,29 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | 0-3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 134 796,14 | 0,29 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Devise 1 | % | Devise2 | % | Devise 3 | % | Autre(s) devise(s) | % |
|--------------------------|-----------------|----------|----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| Actif | | | | | | | | |
| OPC maître | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créance | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

| | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré | 0,00 |
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

| | 29/12/2023 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

| | ISIN | LIBELLE | 29/12/2023 |
|-----------------------------------|------|---------|-------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Contrats financiers | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice | | | | | | |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédits d'impôt unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice | | | | |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|--------------------|--------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -478 631,71 | -558 329,44 |
| Total | -478 631,71 | -558 329,44 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------------|--------------------|
| C1 PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -478 631,71 | -558 329,44 |
| Total | -478 631,71 | -558 329,44 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0 | 0 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | | |
| Montant global des crédits d'impôt | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-1 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-2 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-3 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-4 | 0,00 | 0,00 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|-------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 1 158 715,80 | 708 705,08 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 1 158 715,80 | 708 705,08 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|-------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| CI PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 1 158 715,80 | 708 705,08 |
| Total | 1 158 715,80 | 708 705,08 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0,00 | 0,00 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Date | Part | Actif net | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire € | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) € | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) € | Crédit d'impôt unitaire € | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes € |
|------------|----------------|---------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C | 44 038 615,80 | 37 024,151 | 1 189,46 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -11,72 |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C | 46 148 286,59 | 37 087,35 | 1 244,31 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -11,13 |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 55 677 086,35 | 38 843,173 | 1 433,38 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -4,11 |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 47 076 217,72 | 37 297,09 | 1 262,20 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 4,03 |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 45 909 456,70 | 32 497,654 | 1 412,70 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 20,92 |

SOUSCRIPTIONS RACHATS

| | En quantité | En montant |
|--|---------------------|---------------|
| CI PART CAPI C | | |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice | 420,00200 | 563 052,01 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice | -5 219,43800 | -6 887 604,79 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats | -4 799,43600 | -6 324 552,78 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 32 497,65400 | |

COMMISSIONS

| | En montant |
|--|------------|
| C1 PART CAPI C | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

| | 29/12/2023 |
|--|-------------------|
| FR0011538818 C1 PART CAPI C | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,10 |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 518 557,95 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | 0,00 |
| Commissions de surperformance (frais variables) | 0,00 |
| Rétrocessions de frais de gestion | 0,00 |

CREANCES ET DETTES

| | Nature de débit/crédit | 29/12/2023 |
|---------------------------------|----------------------------|--------------------|
| Total des créances | | |
| Dettes | SRD et réglements différés | 35 075,06 |
| Dettes | Frais de gestion | 124 632,83 |
| Total des dettes | | 159 707,89 |
| Total dettes et créances | | -159 707,89 |

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

| | Valeur EUR | % Actif Net |
|--|----------------------|---------------|
| PORTEFEUILLE | 45 934 368,45 | 100,06 |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES OPC | 45 934 368,45 | 100,06 |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE | 0,00 | 0,00 |
| CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | -159 707,89 | -0,35 |
| CONTRATS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| OPTIONS | 0,00 | 0,00 |
| FUTURES | 0,00 | 0,00 |
| SWAPS | 0,00 | 0,00 |
| BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS | 134 796,14 | 0,29 |
| DISPONIBILITES | 134 796,14 | 0,29 |
| DEPOTS A TERME | 0,00 | 0,00 |
| EMPRUNTS | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES DISPONIBILITES | 0,00 | 0,00 |
| ACHATS A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| VENTES A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET | 45 909 456,70 | 100,00 |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|---------------|--------------------------------|-----------------------------|------------------------|
| TOTAL Titres d'OPC | | | 45 934 368,45 | 100,05 |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE | | | 45 934 368,45 | 100,05 |
| TOTAL FRANCE | | | 45 934 368,45 | 100,05 |
| FR0012637189 HUGO DNCA FCP 3DEC | EUR | 29 426,245 | 45 934 368,45 | 100,05 |

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% | | |
|--|--------------|--------|
| | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% * | | EUR |

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO ODDO BHF

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier « S TEMPO ODDO BHF » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « HUGO RENDEMENT » (FR0011524388), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir rechercher une performance égale ou supérieure à Ester +300bp sur un horizon de placement supérieur à 5 ans tout en cherchant à limiter la volatilité annuelle à 10% ex-post maximum du portefeuille.

Stratégie d'investissement

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La gestion du Fonds repose sur une gestion discrétionnaire combinant l'utilisation d'instruments financiers diversifiés (actions, obligations, titres de créances négociables et d'OPC) et d'instruments financiers à terme.

L'investissement du Fonds en titres de créances s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres – bond picking- reposant pour une large partie sur la qualité de l'émetteur (Rating Standard & Poor's ou jugé équivalent par la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion) et pour une moindre partie sur le caractère attractif de la rémunération du titre sélectionné. L'investissement du Fonds en actions s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres – stock picking. Cette gestion est basée sur une analyse fondamentale qui repose sur une approche durable « value », dont les critères les plus importants sont la stabilité, la profitabilité, la rentabilité et une évaluation jugée attrayante par la Société de Gestion.

Les valeurs dans lesquels le Fonds investit sont soumises à des restrictions liées aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les entreprises figurant dans l'indice MSCI ACWI constituent l'univers d'investissement initial du Fonds, tant pour les actions que pour les obligations d'entreprises. L'application d'un filtre ESG basé sur les données de MSCI ESG Research se traduit par l'exclusion d'au moins 20% des sociétés reprises au sein de l'indice MSCI ACWI. Le filtre ESG repose sur les trois évaluations suivantes réalisées par MSCI ESG Research :

1. Le score MSCI ESG évalue la sensibilité des entreprises aux risques et opportunités liés aux critères ESG sur une échelle allant de « CCC » (plus mauvaise note) à « AAA » (meilleure note). Il est basé sur les sous-scores pour chacun des trois critères (environnement, social et gouvernance), avec une échelle allant dans chaque cas de « 0 » (plus mauvaise note) à « 10 » (meilleure note). Le Fonds n'investit pas dans les entreprises ayant obtenu le score « CCC » ou ayant obtenu le score « B » dans le cas où leur sous-score MSCI ESG est inférieur à « 3 » dans les catégories environnement, social ou gouvernance, ni dans les émetteurs souverains affichant un score de « CCC » ou « B ».

2. Le Fonds applique le socle commun d'exclusion tel que détaillé dans la politique d'exclusion de la Société de Gestion, disponible sur le site « am.oddo-bhf.com ». Ce socle couvre notamment le charbon, le pétrole et les armes non conventionnelles. Le Fonds applique également des exclusions spécifiques. Ainsi, le Fonds ne pourra pas investir dans les entreprises qui réalisent une partie de leur chiffre d'affaires dans la vente d'armes nucléaires, conventionnelles ou civiles, les jeux de hasard et la pornographie.

3. Le score MSCI ESG Controversies analyse les stratégies de gestion des entreprises et vérifie qu'elles se conforment aux normes et standards internationaux. Le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies est notamment contrôlé. Le Fonds n'investira pas dans les entreprises qui violent ces principes au regard du score MSCI ESG Controversies. Au moins 90% des émetteurs des titres en portefeuille sont évalués au regard de leur bilan ESG (à l'exception des liquidités). Des informations supplémentaires sur l'analyse ESG sont prévues dans le prospectus, à la rubrique « Stratégie d'investissement ». Le Fonds est géré de manière active mais n'est pas géré en référence à un indicateur.

Le Fonds pourra être exposé :

-aux marchés actions de 0% minimum à 50% maximum de l'actif net du Fonds, de tous secteurs et de toutes capitalisations. L'investissement en actions se fera en actions françaises, européennes ou internationales, dont 10% maximum hors OCDE.

-aux marchés de taux et monétaires de 40% minimum à 100% maximum de l'actif, dont 90% minimum de cette poche en titres dits « Investment Grade » de notation supérieure à BB+ et jusqu'à 10% de l'actif net en titres réputés spéculatifs dis « à haut rendement », de notation comprise entre BB+ et B- (Standard & Poor's ou jugé équivalent par la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion).

Le Fonds pourra investir dans des titres de créances négociables d'émetteurs d'un pays membre de l'OCDE exclusivement. L'échéance maximum des titres utilisés dans le cadre de la gestion de la trésorerie du fonds sera de 5 ans.

Le Fonds pourra investir dans des titres obligataires de la zone OCDE avec 10 % maximum hors OCDE. La maturité maximum des titres obligataires est de 12 ans mais le Fonds peut être investi jusqu'à 20% dans des obligations de maturité supérieure. La gestion ne se fixe pas de limite dans la répartition entre émetteurs souverains et privés. Le fonds peut également investir jusqu'à 40% maximum de son actif net en obligations subordonnées du secteur bancaire, assurance et entreprise. Le Fonds est géré dans une fourchette de sensibilité de 0 à 7. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de rating, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux. Le Fonds peut être investi jusqu'à 10 % de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE et (ii) en FIA établi dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par les Sociétés de Gestion du Groupe ODDO BHF (jusqu'à 10%) et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds. Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme ou conditionnels et effectuer des opérations de gré à gré dans le but d'une couverture et/ou d'une exposition des risques de taux, actions et change du portefeuille (futures, options, change à terme). Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 50% de son actif net au risque de change. L'exposition aux marchés émergents ne pourra pas excéder 10% de l'actif net du Fonds. L'exposition maximale du Fonds aux instruments (actions, titres de créances, OPC et Dérivés) ne pourra pas dépasser 100% de l'actif net du Fonds, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (actions, taux, monétaire, crédit) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macro-économique et marchés financiers en 2023

Premier trimestre

Le début de l'année 2023 a été positif pour les investisseurs, qui ont repris confiance dans les actifs risqués en raison de statistiques encourageantes sur l'inflation et de la réouverture de l'économie chinoise. Les taux de chômage sont également au plus bas partout dans le monde. Cependant, la question de l'inflation reste ouverte et il est difficile d'envisager un retour à l'objectif des principales banques centrales sans maintenir ou augmenter le caractère restrictif des politiques monétaires. En février, les marchés ont connu des mouvements contradictoires en raison de la persistance de l'inflation et de l'activité économique. Les principaux indices actions européens ont poursuivi leur mouvement de hausse, tandis que les marchés obligataires ont accusé le coup avec des hausses de taux significatives. En mars, une crise bancaire a touché les banques américaines de taille moyenne, réveillant les faiblesses accumulées depuis plusieurs années de la banque Crédit Suisse, qui a finalement été rachetée par son grand concurrent national UBS. Les banques centrales ont maintenu leur cap en augmentant chacune leurs taux de 25 points de base en raison de la persistance de l'inflation. Les prévisions de ralentissement de la croissance mondiale sont repoussées à la fin de l'année 2023.

Deuxième trimestre

Les principaux indices sont restés assez stables au cours du mois d'avril, que ce soit sur les marchés actions ou sur les marchés de taux d'intérêt. Cette absence de tendance est intervenue après un premier trimestre favorable, au cours duquel les marchés ont été portés par une croissance économique particulièrement résiliente. Les statistiques de fin avril ont montré toutefois des premiers signes d'infléchissement, aux Etats-Unis comme en Allemagne, et dans les deux cas, le secteur manufacturier a reculé assez nettement, alors que les services restaient bien orientés. Sur le front de l'inflation, les Etats-Unis ont pris de l'avance sur la zone euro qui n'a pas encore jugulé l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation), ce qui se traduit par des anticipations de hausse de taux de 0.25% outre-Atlantique, contre 0.75% pour la Banque Centrale Européenne (BCE). Ainsi, les autorités monétaires font tout pour ralentir l'inflation et la croissance, en espérant que le premier paramètre ralentisse plus rapidement et plus définitivement que le second. Le débat américain sur le plafond de la dette a agité les marchés au cours du mois de mai, mais l'accord de dernière minute trouvé entre les parties, a permis d'éviter le pire, c'est-à-dire un défaut sur la dette américaine, qui aurait constitué une première mondiale.

Au cours du mois de juin, les banquiers centraux ont tenu à rappeler à plusieurs reprises, que la lutte contre l'inflation était loin d'être terminée. En particulier, la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie), a conduit les autorités monétaires, de part et d'autre de l'Atlantique, à maintenir un biais restrictif, qui devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'année 2023. Cette tonalité a provoqué de nouvelles hausses de taux sur les marchés obligataires, toujours plus significatives sur les échéances courtes que sur les longues. À titre d'exemple, les taux 2 ans aux Etats-Unis sont passés de 4.4% à 4.9%, tandis que les rendements à 10 ans progressaient de 3.6% à 3.8%, traduisant une forte accentuation de l'inversion de la courbe des taux. Pour autant, ces tensions sur les taux d'intérêt n'ont pas empêché les marchés actions de se reprendre. Cette hausse s'explique par une forte résistance de l'activité économique, grâce notamment à la bonne tenue de la demande américaine. À noter toutefois, que la hausse de l'indice américain est à nouveau polarisée sur un très faible nombre de valeurs, il s'agit

à nouveau du secteur technologique américain et en particulier des supposés futurs gagnants de la révolution induite par l'intelligence artificielle.

Troisième trimestre

En juillet, les marchés sont restés relativement calmes en raison de données économiques modérées, et sans surprises. En effet, la croissance économique comme l'inflation ont poursuivi leur lente décrue, laissant entendre que les banquiers centraux seraient sur la bonne voie. Il est apparu clairement toutefois, que le chemin de la hausse des taux directeurs n'était pas totalement achevé d'une part et que d'autre part les taux, après une hausse historique, pourraient rester sur un plateau pour une période significative. Les indices actions s'en sont accommodés en renouant avec de légères progressions, légèrement plus fortes aux Etats-Unis qu'en Europe.

Côté marché obligataire, les rendements ont continué de se tendre, intégrant l'information selon laquelle le caractère restrictif des politiques monétaires allait durer.

En août, les marchés ont perdu de leur dynamisme en raison d'une inflation persistante, ce qui a conduit à une politique monétaire restrictive aux États-Unis et en Europe. Certains secteurs d'activité, comme l'immobilier, ont commencé à être impactés, et les entreprises fortement endettées sont devenues la cible des spéculateurs. Les rendements obligataires ont continué d'augmenter, ce qui a alourdi le fardeau de la dette pour de nombreux pays.

En septembre, les marchés ont encore été pénalisés par la résistance persistante de l'inflation et la reprise des cours du pétrole. Après des progrès incontestables dans la lutte contre l'hyperinflation, les investisseurs doutent de la capacité des banques centrales à faire la dernière partie du chemin, c'est-à-dire à ramener l'inflation sous la barre des 2%. Du coup, la hausse des taux longs s'est accélérée, quelques fois de façon spectaculaire, générant des moins-values sur les titres obligataires. Dans ce contexte, des prises de bénéfices ont été observées sur les actifs dit risqués en général, et sur les actions en particulier, avec des replis d'indices compris entre 3% et 5%, sur les pays développés, en fonction des zones géographiques et des secteurs. Enfin, notons que les perspectives de croissance se sont quelque peu essouffées en Chine, mais également au sein de la zone euro, en Allemagne et en Italie en particulier, seuls les Etats-Unis continuent de résister avec toutefois des indicateurs avancés en perte de vitesse. Ainsi, les perspectives macro-économiques s'assombrissent, ce qui pourrait être défavorable aux marchés d'actions mais positif pour les marchés obligataires, malmenés maintenant depuis pratiquement deux ans.

Quatrième trimestre

Au cours du mois d'octobre, les marchés d'actions ont continué à reculer toujours pour les mêmes raisons de manque de visibilité sur les perspectives macro-économiques, aggravées par la persistance de l'inflation et la dégradation du contexte géopolitique. Le principal problème à ce stade reste la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie). Cette persistance de la hausse des prix a entretenu un discours « restrictif » de la part des banquiers centraux et en particulier de la FED américaine, ce qui a notamment contribué à provoquer une hausse des taux longs significative. A titre d'exemple, les taux 10 ans américains sont passés de 4.58% à 4.93%. Cette tension sur les taux longs a provoqué assez logiquement une prise de profit sur les principaux indices actions, les investisseurs redevenant à nouveau frileux dans leurs prises de risques.

En Novembre, il a suffi d'un bon chiffre inflationniste pour retourner les anticipations de politiques monétaires et pour provoquer un véritable rallye sur les marchés obligataires. Après des mois de doutes sur l'évolution future des taux directeurs, se traduisant par de vives tensions sur les taux longs, une réduction significative de l'inflation dite sous-jacente (hors alimentation et énergie) a considérablement

soulagé les investisseurs. Cette bonne nouvelle a été accompagnée de statistiques illustrant un ralentissement progressif de l'économie américaine, le scénario de récession le plus redouté étant pour le moment écarté. Dans cet environnement de détente généralisée des taux, et de ralentissement contrôlé de l'économie, les indices actions ont repris des couleurs avec des progressions au cours du mois de novembre, de 6% en zone euro et de plus de 8% aux US. Parallèlement, une baisse significative des taux longs s'est enclenchée de part et d'autre de l'Atlantique, les taux 10 ans US passant de 4.9% à 4.3% et les taux 10 ans français de 3.4% à 3%.

Au cours du dernier mois de l'année, les marchés ont continué sur leur lancée du mois de novembre, encouragés par des bonnes nouvelles sur le plan de l'inflation, et par une inflexion majeure des discours des banquiers centraux. En réalité, c'est le président de la FED américaine qui s'est montré le plus offensif, affirmant que cette fois, la voie était libre pour plusieurs baisses de taux en 2024, et que celles-ci pourraient débiter dès le premier trimestre de 2024. En Zone Euro, Christine Lagarde s'est montrée plus prudente, ce qui n'a pas manqué de provoquer une accélération du mouvement de hausse de l'euro contre dollar. Nous avons donc assisté à un rallye de fin d'année, grâce à cette visibilité retrouvée sur les politiques monétaires, qui ont permis une détente généralisée des taux obligataires et la poursuite de la progression des actions, sur la plupart des secteurs, sans notables exceptions. A titre d'illustration, les taux 10 ans américains sont passés de 4.3% à 3.87%, et leurs homologues français de 3.02% à 2.56%, soit une baisse de 0.46% dans les deux cas. Les principaux indices actions ont quant à eux progressé de 3 à 4% suivant les régions du globe.

S Tempo Oddo BHF (FR0011538826)

Le fonds S Tempo Oddo BHF a été investi tout au long de l'année 2023 à un niveau proche de 100% dans son fonds maître Hugo Rendement.

Gestion du portefeuille Hugo Rendement, fonds maître de S Tempo Oddo BHF

En 2023, nous avons poursuivi la mise en œuvre d'une sélection d'actions de haute qualité. Nous avons augmenté la pondération dans les entreprises structurellement en croissance et réduit certains des titres les plus contestés comme Prudential, Teleperformance et PayPal. Nous les avons remplacés par des actions comme la société américaine de recherche clinique ICON et le nom de semi-conducteur BESI. Nous privilégions généralement les sociétés qui ont une efficacité financière élevée, qui sont modérément endettées et qui participent aux tendances de croissance à long terme. Nous pensons en premier lieu au secteur de la technologie, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle, mais aussi au secteur de la santé, qui bénéficie des facteurs démographiques, ou encore au secteur du luxe, porté par la hausse des revenus dans les pays émergents. Du côté des titres obligataires, nous avons augmenté la durée en ajoutant des obligations à plus long terme comme LVMH 2033, Assa Abloy 2035 et Unilever 2034.

Performances

En 2023, le fonds a progressé de 11,8 %, porté par les bonnes performances du portefeuille d'actions américaines, par exemple Microsoft, Synopsys et Alphabet. Bon nombre des titres de croissance qui avaient souffert en 2022 se sont redressés en 2023. La poche obligataire a également bénéficié d'une baisse des rendements du marché.

Perspectives

Le choc de l'offre qui tire sur les prix s'atténue. Il est encore un peu trop tôt pour donner le feu vert sur le front des prix, mais les taux d'inflation sont en baisse. Le moment où les baisses de taux d'intérêt

attendues par les acteurs du marché auront lieu dépendra probablement principalement de l'évolution de la situation économique. Les indicateurs économiques actuels indiquent une phase prolongée de faible dynamique économique. Cependant, la situation sur les marchés du travail reste favorable. En outre, la situation financière des entreprises et des ménages est généralement assez solide malgré l'augmentation des charges d'intérêt. Nous ne nous attendons donc pas à une récession sévère. Si ces évaluations se confirment, il devrait y avoir une marge de manœuvre pour des baisses de taux directeurs en Europe et aux États-Unis au cours de l'année. Malgré la récente baisse des rendements, les rendements obligataires actuels se situent toujours à des niveaux qui n'avaient pas été observés en Europe et aux États-Unis depuis de nombreuses années. Nous sommes convaincus que toute personne investissant à ce niveau à long terme obtiendra un rendement intéressant. À cet égard, nous avons généralement tendance à privilégier les obligations à plus longue échéance ou, dans le contexte du portefeuille, une durée légèrement supérieure à la moyenne. De plus, les baisses de taux d'intérêt directeurs pourraient offrir des possibilités de hausse des prix.

Taxonomie :

L'OPCM se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »).

L'OPCVM n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement de l'OPCVM. Les principales incidences négatives des investissements ne seront par conséquent pas suivies dans le cadre de sa gestion.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvée par la gérance de SAGIS
Revue le 26/01/2023

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »). Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée et fonction de l'architecture de l'activité. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES ET CHAMP D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération est assise sur une part fixe et une part variable indirecte collective :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP. Le montant de cette rémunération peut être revue annuellement notamment lors de l'entretien individuel annuel du collaborateur avec sa hiérarchie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.
- La rémunération variable indirecte collective est composée du plan d'intéressement et participation mis en place par la société qui rémunère les réalisations et la performance collective.

Cette politique de rémunération est applicable à l'ensemble des collaborateurs de la SGP et est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

2/13/2023 | 17:26:27 CET

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

DocuSigned by:

GASSET-GRAMMIE dmar

02A2DF1832584E4

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA Intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orias.fr

Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covea Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clidby).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

S TEMPO ODDO BHF

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maîtres HUGO RENDEMENT est disponible auprès de SAGIS ASSET MANAGEMENT

Evènements intervenus au cours de la période

21/07/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire Taxonomie

21/07/2023 -Caractéristiques de gestion : Mention de la classification SFDR

21/07/2023 -Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

29/12/2023 -Changement de délégation : Intégration de la mention relative au délégataire de la gestion comptable à compter du 01/01/2024

29/12/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (gates et swing pricing)

BILAN ACTIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| Instruments financiers | 44 258 989,86 | 43 560 585,50 |
| OPC maitre | 44 258 989,86 | 43 560 585,50 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 0,00 | 0,00 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 129 587,79 | 140 985,90 |
| Liquidités | 129 587,79 | 140 985,90 |
| Total de l'actif | 44 388 577,65 | 43 701 571,40 |

BILAN PASSIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|---------------|---------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 43 685 722,31 | 43 612 726,72 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 1 039 548,21 | 484 498,92 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | -461 224,29 | -526 004,02 |
| Total des capitaux propres | 44 264 046,23 | 43 571 221,62 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i> | | |
| Instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 124 531,42 | 130 349,78 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 124 531,42 | 130 349,78 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| Total du passif | 44 388 577,65 | 43 701 571,40 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-------------|-------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

COMPTE DE RESULTAT

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------------|--------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (I) | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 0,00 | 308,76 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (II) | 0,00 | 308,76 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 0,00 | -308,76 |
| Autres produits (III) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 496 172,59 | 526 889,63 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | -496 172,59 | -527 198,39 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 34 948,30 | 1 194,37 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | -461 224,29 | -526 004,02 |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

| | | Frais de gestion fixes | Assiette |
|---|--------------|--|-----------|
| C | FR0011538826 | 1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 % | Actif net |

Frais de gestion indirects (sur OPC)

| | | Frais de gestion indirects |
|---|--------------|----------------------------------|
| C | FR0011538826 | 0,50% TTC maximum de l'actif net |

Commission de surperformance

Part FR0011538826 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) | | |
|---|---------------------------|-------------|---------------------|
| | SDG | Dépositaire | Autres prestataires |
| Sous/rachat OPCVM Forfait Maximum 150€ TTC Prélèvement sur chaque transaction | | 100 | |

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de réalisation de transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré le Fonds est amené à recevoir/octroyer des actifs financiers à titre de garantie.

Les garanties financières reçues ont pour but de réduire l'exposition du Fonds au risque de défaut d'une contrepartie. Elles seront constituées en espèces.

Les opérations, pouvant entraîner la mise en place de garanties financières, pourront être effectuées avec un établissement de crédit de l'Union européenne ou du Royaume-Uni qui pourra appartenir au groupe ODDO BHF.

Toute garantie financière ou collatérale reçue respectera conformément à la réglementation les éléments suivants :

- les critères de liquidité, d'évaluation (au moins au quotidienne et actifs n'affichant pas une haute volatilité sauf à obtenir des décotes suffisantes), de qualité de crédit des émetteurs, de corrélation indépendance par rapport à la contrepartie) et de diversification avec une exposition à un émetteur donné de maximum 20% de l'actif net,
- les risques liés à la gestion des garanties financières, telles que les risques opérationnels et les risques juridiques doivent être identifiés, gérés et atténués par le processus de gestion des risques,
- elle est détenue par le Dépositaire du Fonds ou tout tiers, sur un compte ségrégué, faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières,
- les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par le Fonds à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci,
- les garanties financières en espèces seront uniquement placées en dépôts auprès d'entités éligible ou investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ou utilisées aux fins de transactions de prise en pension (à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que le Fonds puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus) ou en OPC monétaire court terme.
- les garanties financières ne seront pas réutilisées.

Mécanismes de Swing Pricing

L'OPC maître disposant d'un mécanisme de swing pricing, l'application du dispositif au niveau de l'OPC maître sera également répercutée sur la valeur liquidative du fonds nourricier.

Mécanisme de plafonnement de Swing Pricing du fonds maître :

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la Valeur Liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs qui investissent à moyen/long terme, la Société de Gestion a décidé d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing au Fonds avec seuil de déclenchement.

Ainsi, dès lors que le solde quotidien de souscriptions-rachats est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde (en valeur absolue) des souscriptions-rachats est supérieur au seuil. Ce mécanisme d'ajustement de prix a pour seul objectif de

protéger les porteurs de parts présents dans le Fonds en limitant l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative.

Ce mécanisme ne génère pas de coûts supplémentaires pour les porteurs mais répartit les coûts de telle manière que les porteurs présents dans le Fonds n'assument pas les coûts liés aux transactions en raison des souscriptions/rachats effectués par les porteurs entrants ou sortants.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total du Fonds. Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la Valeur Liquidative (correspondant aux coûts de réaménagement du portefeuille) sont déterminés par la Société de Gestion. Le facteur d'ajustement est revu de manière mensuelle.

Les indicateurs de performance et de risque sont calculés sur la base d'une valeur liquidative potentiellement ajustée. Ainsi, l'application du mécanisme de Swing Pricing pourra avoir un effet sur le niveau de volatilité du Fonds et, ponctuellement, sur sa performance.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif net en début d'exercice | 43 571 221,62 | 48 718 062,05 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 2 587 187,75 | 3 558 705,24 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -6 237 984,65 | -2 635 722,00 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 1 139 386,00 | 485 943,84 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Frais de transaction | -780,00 | -780,00 |
| Différences de change | 0,00 | 0,00 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 3 701 188,10 | -6 027 789,12 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>10 215 805,33</i> | <i>6 514 617,23</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>6 514 617,23</i> | <i>12 542 406,35</i> |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -496 172,59 | -527 198,39 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | 44 264 046,23 | 43 571 221,62 |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

| | Montant | % |
|---------------------------------------|----------------|-------------|
| HORS BILAN | | |
| Operations de couverture | | |
| TOTAL Operations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres operations | | |
| TOTAL Autres operations | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL HORS BILAN | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 129 587,79 | 0,29 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | 0-3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 129 587,79 | 0,29 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Devise 1 | % | Devise2 | % | Devise 3 | % | Autre(s) devise(s) | % |
|--------------------------|-----------------|----------|----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| Actif | | | | | | | | |
| OPC maître | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créance | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

| | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré | 0,00 |
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

| | 29/12/2023 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

| | ISIN | LIBELLE | 29/12/2023 |
|-----------------------------------|------|---------|-------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Contrats financiers | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice | | | | | | |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédits d'impôt unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice | | | | |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|--------------------|--------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -461 224,29 | -526 004,02 |
| Total | -461 224,29 | -526 004,02 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------------|--------------------|
| C1 PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -461 224,29 | -526 004,02 |
| Total | -461 224,29 | -526 004,02 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0 | 0 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | | |
| Montant global des crédits d'impôt | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-1 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-2 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-3 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-4 | 0,00 | 0,00 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|-------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 1 039 548,21 | 484 498,92 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 1 039 548,21 | 484 498,92 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|-------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| CI PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 1 039 548,21 | 484 498,92 |
| Total | 1 039 548,21 | 484 498,92 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0,00 | 0,00 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Date | Part | Actif net | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire € | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) € | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) € | Crédit d'impôt unitaire € | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes € |
|------------|----------------|---------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C | 41 201 246,37 | 35 797,677 | 1 150,95 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -8,17 |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C | 42 836 610,45 | 35 434,458 | 1 208,90 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -7,77 |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 48 718 062,05 | 36 240,397 | 1 344,30 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -1,18 |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 43 571 221,62 | 36 937,908 | 1 179,58 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -1,12 |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 44 264 046,23 | 33 946,047 | 1 303,95 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 17,03 |

SOUSCRIPTIONS RACHATS

| | En quantité | En montant |
|--|---------------------|---------------|
| CI PART CAPI C | | |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice | 2 128,48500 | 2 587 187,75 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice | -5 120,34600 | -6 237 984,65 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats | -2 991,86100 | -3 650 796,90 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 33 946,04700 | |

COMMISSIONS

| | En montant |
|--|------------|
| C1 PART CAPI C | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

| | 29/12/2023 |
|--|-------------------|
| FR0011538826 C1 PART CAPI C | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,10 |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 496 172,59 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | 0,00 |
| Commissions de surperformance (frais variables) | 0,00 |
| Rétrocessions de frais de gestion | 0,00 |

CREANCES ET DETTES

| | Nature de débit/crédit | 29/12/2023 |
|---------------------------------|----------------------------|--------------------|
| Total des créances | | |
| Dettes | SRD et réglements différés | 4 492,89 |
| Dettes | Frais de gestion | 120 038,53 |
| Total des dettes | | 124 531,42 |
| Total dettes et créances | | -124 531,42 |

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

| | Valeur EUR | % Actif Net |
|--|----------------------|---------------|
| PORTEFEUILLE | 44 258 989,86 | 99,99 |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES OPC | 44 258 989,86 | 99,99 |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE | 0,00 | 0,00 |
| CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | -124 531,42 | -0,28 |
| CONTRATS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| OPTIONS | 0,00 | 0,00 |
| FUTURES | 0,00 | 0,00 |
| SWAPS | 0,00 | 0,00 |
| BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS | 129 587,79 | 0,29 |
| DISPONIBILITES | 129 587,79 | 0,29 |
| DEPOTS A TERME | 0,00 | 0,00 |
| EMPRUNTS | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES DISPONIBILITES | 0,00 | 0,00 |
| ACHATS A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| VENTES A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET | 44 264 046,23 | 100,00 |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|---------------|--------------------------------|-----------------------------|------------------------|
| TOTAL Titres d'OPC | | | 44 258 989,86 | 99,99 |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE | | | 44 258 989,86 | 99,99 |
| TOTAL FRANCE | | | 44 258 989,86 | 99,99 |
| FR0011524388 HUGO RENDEMENT FCP 3DEC | EUR | 30 145,89 | 44 258 989,86 | 99,99 |

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% | | |
|--|--------------|--------|
| | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% * | | EUR |

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO SWISS LIFE AM

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier « S TEMPO SWISS LIFE AM » a un objectif de gestion identique à celui du fonds maître « HUGO HUGO SWISS LIFE AM » (FR0012649713), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir chercher à obtenir, sur un horizon de 4 ans, un rendement net de frais de gestion supérieur à celui de son indice de référence : 40% MSCI World Index (USD) Net Return (NDDUWI Index) (dividendes réinvestis) + 60% JPMorgan Government Bond Index Broad Hedged EUR TR (JHUCGBIB Index) (coupons réinvestis). A cela, est associé un objectif extra-financier, qui se traduit par l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de manière significative.

Stratégie d'investissement

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

-Approche financière :

La stratégie d'investissement du Fonds repose sur une gestion discrétionnaire permettant de moduler son exposition aux différents marchés en fonction de l'analyse financière que fait le gestionnaire. Pour répondre à son objectif de gestion, le FCP mène une gestion discrétionnaire tout en investissant sur les marchés internationaux d'actions, d'obligations et instruments monétaires. La gestion est réactive et flexible. Son exposition à la classe d'actifs Actions peut varier entre 0 et 60% de l'actif net. L'exposition du Fonds aux autres classes d'actifs peut varier entre 0 et 100% de l'actif net.

Le Fonds peut être exposé via des OPCVM ou FIA, à hauteur de :

- 20% maximum en actions de petite et moyenne capitalisations (respectivement inférieures à 2 et 10 milliards d'euros pour les actions US et 1 et 5 milliards d'euros pour les actions non-US), de toutes zones géographiques ;
- 20% maximum en actions de marchés émergents ;
- 20% maximum en obligations de marchés émergents ;
- 10% maximum en obligations convertibles ;
- 40% maximum en titres de taux de notation inférieure à « Investment Grade » ou en titres non notés ou jugés équivalents selon l'analyse de la société de gestion (y compris titres subordonnés hors obligations contingentes convertibles) ;
- 70% maximum au risque de change sur des devises hors euro.

Le Fonds s'interdit d'investir dans des obligations contingentes convertibles. La fourchette de sensibilité au risque de taux est comprise entre -3 et 10. Le Fonds pourra utiliser des instruments dérivés dans la limite d'une fois l'actif.

1/ Allocation : Le Fonds est stratégiquement investi : d'une part, dans les classes traditionnelles d'actifs suivantes : actions et instruments financiers de taux (obligations d'Etat, obligations du secteur privé (marché du crédit)) ; et d'autre part, dans d'autres classes d'actifs ou des stratégies de gestion ayant pour objectif un complément de rendement par rapport aux classes d'actifs traditionnelles.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs est déterminée par plusieurs modèles quantitatifs propriétaires d'aide à la décision (développé par Swiss Life Asset Managers France) et un Comité d'investissement au sein de la société de gestion qui analyse les résultats des modèles et détermine les pondérations optimales à appliquer au portefeuille en fonction de l'environnement de marché. Le FCP peut être investi en parts et/ou actions d'OPCVM/FIA (OPC) internes et/ou externes.

2/ Sélection des OPC : Le gérant du FCP sélectionne au sein d'un univers de sociétés de gestion, les OPC permettant d'atteindre cette allocation (cas d'un OPC géré passivement) et le cas échéant de surperformer les indices de référence propres au segment de l'allocation (cas d'un OPC géré activement). Les critères de sélection des OPC sont notamment les suivants : la rigueur du processus d'investissement ; la performance relative de l'OPCVM et le ratio rendement/risque de l'OPC ; l'écart de suivi de l'OPCVM (tracking error) ; le taux de frais de gestion.

-Approche extra-financière :

Prise en compte des risques de durabilité : Le Fonds prend en compte les risques de durabilité dans son processus d'investissement. Cette prise en compte est réalisée notamment par : l'application d'exclusions liées aux critères ESG, le suivi des indicateurs que le Fonds utilise pour promouvoir des

caractéristiques environnementales et sociales, qui comprennent : la note ESG moyenne pondérée du fonds ; l'empreinte carbone du fonds ; et le pourcentage d'investissements réalisés dans des titres de sociétés liant la rémunération des dirigeants à des critères de durabilité.

Exclusions : Dans le cadre de sa gestion, Swiss Life Asset Managers France souhaite limiter les risques de réputation et de marché qui pourraient être associés à des émetteurs ou à des activités qui portent atteinte aux facteurs de durabilité. Dans cet objectif, Swiss Life Asset Managers France a défini des exclusions de trois types différents : Réglementaires (notamment sur les armes controversées) ; Sectorielles (par exemple, sur le charbon thermique) ; Normatives (par exemple, sur la violation des principes du Pacte Mondial).

Règles ESG prises en compte dans la construction du portefeuille : Au moins 90 % des investissements du Fonds, à l'exception des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics et des liquidités sous forme de dépôt d'espèces sera investi dans des fonds mettant eux-mêmes en oeuvre une approche extra-financière significativement engageante.

Méthodologies de notation des Principales incidences négatives (Principal Adverse Impacts, ou PAI) : Le fonds est un OPCVM d'OPCVM. De ce fait, il ne prend pas directement en compte les PAI dans ses décisions d'investissements. Cependant, la position des sociétés de gestion gérant les fonds sous-jacents au sujet des PAI est systématiquement analysée pour s'assurer de la prise en compte de ces derniers d'une manière cohérente avec la stratégie globale ESG du fonds.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macro-économique et marchés financiers en 2023

Premier trimestre

Le début de l'année 2023 a été positif pour les investisseurs, qui ont repris confiance dans les actifs risqués en raison de statistiques encourageantes sur l'inflation et de la réouverture de l'économie chinoise. Les taux de chômage sont également au plus bas partout dans le monde. Cependant, la question de l'inflation reste ouverte et il est difficile d'envisager un retour à l'objectif des principales banques centrales sans maintenir ou augmenter le caractère restrictif des politiques monétaires. En février, les marchés ont connu des mouvements contradictoires en raison de la persistance de l'inflation et de l'activité économique. Les principaux indices actions européens ont poursuivi leur mouvement de hausse, tandis que les marchés obligataires ont accusé le coup avec des hausses de taux significatives. En mars, une crise bancaire a touché les banques américaines de taille moyenne, réveillant les faiblesses accumulées depuis plusieurs années de la banque Crédit Suisse, qui a finalement été rachetée par son grand concurrent national UBS. Les banques centrales ont maintenu leur cap en augmentant chacune leurs taux de 25 points de base en raison de la persistance de l'inflation. Les prévisions de ralentissement de la croissance mondiale sont repoussées à la fin de l'année 2023.

Deuxième trimestre

Les principaux indices sont restés assez stables au cours du mois d'avril, que ce soit sur les marchés actions ou sur les marchés de taux d'intérêt. Cette absence de tendance est intervenue après un premier trimestre favorable, au cours duquel les marchés ont été portés par une croissance économique particulièrement résiliente. Les statistiques de fin avril ont montré toutefois des premiers signes d'infléchissement, aux Etats-Unis comme en Allemagne, et dans les deux cas, le secteur manufacturier a reculé assez nettement, alors que les services restaient bien orientés. Sur le front de l'inflation, les Etats-Unis ont pris de l'avance sur la zone euro qui n'a pas encore jugulé l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation), ce qui se traduit par des anticipations de hausse de taux de 0.25% outre-Atlantique, contre 0.75% pour la Banque Centrale Européenne (BCE). Ainsi, les autorités monétaires font tout pour ralentir l'inflation et la croissance, en espérant que le premier paramètre ralentisse plus rapidement et plus définitivement que le second. Le débat américain sur le plafond de la dette a agité les marchés au cours du mois de mai, mais l'accord de dernière minute trouvé entre les parties, a permis d'éviter le pire, c'est-à-dire un défaut sur la dette américaine, qui aurait constitué une première mondiale.

Au cours du mois de juin, les banquiers centraux ont tenu à rappeler à plusieurs reprises, que la lutte contre l'inflation était loin d'être terminée. En particulier, la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie), a conduit les autorités monétaires, de part et d'autre de l'Atlantique, à maintenir un biais restrictif, qui devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'année 2023. Cette tonalité a provoqué de nouvelles hausses de taux sur les marchés obligataires, toujours plus significatives sur les échéances courtes que sur les longues. À titre d'exemple, les taux 2 ans aux Etats-Unis sont passés de 4.4% à 4.9%, tandis que les rendements à 10 ans progressaient de 3.6% à 3.8%, traduisant une forte accentuation de l'inversion de la courbe des taux. Pour autant, ces tensions sur les taux d'intérêt n'ont pas empêché les marchés actions de se reprendre. Cette hausse s'explique par une forte résistance de l'activité économique, grâce notamment à la bonne tenue de la demande américaine. À noter toutefois, que la hausse de l'indice américain est à nouveau polarisée sur un très faible nombre de valeurs, il s'agit

à nouveau du secteur technologique américain et en particulier des supposés futurs gagnants de la révolution induite par l'intelligence artificielle.

Troisième trimestre

En juillet, les marchés sont restés relativement calmes en raison de données économiques modérées, et sans surprises. En effet, la croissance économique comme l'inflation ont poursuivi leur lente décrue, laissant entendre que les banquiers centraux seraient sur la bonne voie. Il est apparu clairement toutefois, que le chemin de la hausse des taux directeurs n'était pas totalement achevé d'une part et que d'autre part les taux, après une hausse historique, pourraient rester sur un plateau pour une période significative. Les indices actions s'en sont accommodés en renouant avec de légères progressions, légèrement plus fortes aux Etats-Unis qu'en Europe.

Côté marché obligataire, les rendements ont continué de se tendre, intégrant l'information selon laquelle le caractère restrictif des politiques monétaires allait durer.

En août, les marchés ont perdu de leur dynamisme en raison d'une inflation persistante, ce qui a conduit à une politique monétaire restrictive aux États-Unis et en Europe. Certains secteurs d'activité, comme l'immobilier, ont commencé à être impactés, et les entreprises fortement endettées sont devenues la cible des spéculateurs. Les rendements obligataires ont continué d'augmenter, ce qui a alourdi le fardeau de la dette pour de nombreux pays.

En septembre, les marchés ont encore été pénalisés par la résistance persistante de l'inflation et la reprise des cours du pétrole. Après des progrès incontestables dans la lutte contre l'hyperinflation, les investisseurs doutent de la capacité des banques centrales à faire la dernière partie du chemin, c'est-à-dire à ramener l'inflation sous la barre des 2%. Du coup, la hausse des taux longs s'est accélérée, quelques fois de façon spectaculaire, générant des moins-values sur les titres obligataires. Dans ce contexte, des prises de bénéfices ont été observées sur les actifs dit risqués en général, et sur les actions en particulier, avec des replis d'indices compris entre 3% et 5%, sur les pays développés, en fonction des zones géographiques et des secteurs. Enfin, notons que les perspectives de croissance se sont quelque peu essouffées en Chine, mais également au sein de la zone euro, en Allemagne et en Italie en particulier, seuls les Etats-Unis continuent de résister avec toutefois des indicateurs avancés en perte de vitesse. Ainsi, les perspectives macro-économiques s'assombrissent, ce qui pourrait être défavorable aux marchés d'actions mais positif pour les marchés obligataires, malmenés maintenant depuis pratiquement deux ans.

Quatrième trimestre

Au cours du mois d'octobre, les marchés d'actions ont continué à reculer toujours pour les mêmes raisons de manque de visibilité sur les perspectives macro-économiques, aggravées par la persistance de l'inflation et la dégradation du contexte géopolitique. Le principal problème à ce stade reste la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie). Cette persistance de la hausse des prix a entretenu un discours « restrictif » de la part des banquiers centraux et en particulier de la FED américaine, ce qui a notamment contribué à provoquer une hausse des taux longs significative. A titre d'exemple, les taux 10 ans américains sont passés de 4.58% à 4.93%. Cette tension sur les taux longs a provoqué assez logiquement une prise de profit sur les principaux indices actions, les investisseurs redevenant à nouveau frileux dans leurs prises de risques.

En Novembre, il a suffi d'un bon chiffre inflationniste pour retourner les anticipations de politiques monétaires et pour provoquer un véritable rallye sur les marchés obligataires. Après des mois de doutes sur l'évolution future des taux directeurs, se traduisant par de vives tensions sur les taux longs, une réduction significative de l'inflation dite sous-jacente (hors alimentation et énergie) a considérablement

soulagé les investisseurs. Cette bonne nouvelle a été accompagnée de statistiques illustrant un ralentissement progressif de l'économie américaine, le scénario de récession le plus redouté étant pour le moment écarté. Dans cet environnement de détente généralisée des taux, et de ralentissement contrôlé de l'économie, les indices actions ont repris des couleurs avec des progressions au cours du mois de novembre, de 6% en zone euro et de plus de 8% aux US. Parallèlement, une baisse significative des taux longs s'est enclenchée de part et d'autre de l'Atlantique, les taux 10 ans US passant de 4.9% à 4.3% et les taux 10 ans français de 3.4% à 3%.

Au cours du dernier mois de l'année, les marchés ont continué sur leur lancée du mois de novembre, encouragés par des bonnes nouvelles sur le plan de l'inflation, et par une inflexion majeure des discours des banquiers centraux. En réalité, c'est le président de la FED américaine qui s'est montré le plus offensif, affirmant que cette fois, la voie était libre pour plusieurs baisses de taux en 2024, et que celles-ci pourraient débiter dès le premier trimestre de 2024. En Zone Euro, Christine Lagarde s'est montrée plus prudente, ce qui n'a pas manqué de provoquer une accélération du mouvement de hausse de l'euro contre dollar. Nous avons donc assisté à un rallye de fin d'année, grâce à cette visibilité retrouvée sur les politiques monétaires, qui ont permis une détente généralisée des taux obligataires et la poursuite de la progression des actions, sur la plupart des secteurs, sans notables exceptions. A titre d'illustration, les taux 10 ans américains sont passés de 4.3% à 3.87%, et leurs homologues français de 3.02% à 2.56%, soit une baisse de 0.46% dans les deux cas. Les principaux indices actions ont quant à eux progressé de 3 à 4% suivant les régions du globe.

S Tempo SwissLife (FR0010434910)

Le fonds S Tempo SwissLife a été investi tout au long de l'année 2023 à un niveau proche de 100% dans son fonds maître Hugo SwissLife.

La performance de S Tempo SwissLife en 2023 a été de **6,34%**, à comparer à son indice de référence en baisse de **11,56%** (40% MSCI World, 60% JP Morgan GBI Global Traded).

Pour illustrer au 30/12/2023,

- L'indice MSCI World, couvrant l'évolution d'un panier des plus grosse capitalisations mondiales, affiche (en EUR) une performance de +19.60%
- L'indice européen MSCI Euro TR Net Index (EUR) affiche lui à la même date (en EUR) une performance de +20.97%.
- Sur les marchés obligataires, l'indice global pur souverain Bloomberg Global Aggregate Government couvert en EUR affiche pour sa part une performance de +4.56%
- L'indice incluant les dettes des états et des entreprises Bloomberg Global Aggregate couvert en EUR affiche lui une performance de +4.73%

Dans un contexte de marchés tendus par la forte hausse généralisée des taux en 2022, nous avons entamé l'année 2023 avec un positionnement prudent sur l'ensemble des classes d'actifs. Du côté des actions, une large part du portefeuille était investie en stratégies offrant un comportement défensif, et la sensibilité aux mouvements de taux du portefeuille obligataire restait en deçà de celle de l'indice de référence. Les marchés des actions ont cependant progressé de manière notable au cours de l'année, ce qui s'est traduit par un coût d'opportunité pour le fonds. Nous avons au cours de l'année progressivement réduit l'exposition du fonds aux marchés des actions, principalement en vendant lesdites stratégies défensives. L'exposition aux marchés action termine donc l'année 2023 à un niveau inférieur au niveau de début d'année.

Dans le même temps, les taux d'intérêts ont continué d'augmenter au cours du premier semestre, atteignant un niveau offrant un ratio rendement risque intéressant. Nous avons profité de ce

mouvement pour renforcer notre exposition à la classe d'actifs et augmenter la sensibilité obligataire du portefeuille qui termine l'année à un niveau plus élevé qu'elle ne l'avait débuté.

Nos modèles d'allocation ont justifié ce positionnement par la forte correction subie par les actifs obligataires, ce qui les a rendus bien plus attractifs d'un point de vue rendement/risque par rapport aux actifs liés aux actions, qui ont largement reconquis leurs pertes et ont même affiché des niveaux record en 2023. La valeur relative des obligations était donc très attractive et celle des actions, moins attrayante. La très bonne tendance de marché sur les actifs actions a contrebalancé une partie de cet effet négatif pour donner le positionnement final légèrement sous exposé en actions.

Enfin, le fonds a achevé sa transition ESG au cours de l'année, passant du statut de fonds article 6 SFDR au statut de fonds article 8 SFDR, investissant une large part de ses actifs dans des fonds intégrant des critères extra financiers, en particulier des fonds ayant reçu le label ISR français. Il a profité du lancement de deux nouvelles briques sous-jacentes (sur les émetteurs quasi-souverains par exemple) en fin d'année pour finaliser cette transition et atteindre le niveau requis de 90% de fonds sous-jacents ayant une politique significativement engageante sur les critères extra-financiers.

Taxonomie :

L'OPCM se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »).

L'OPCVM n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement de l'OPCVM. Les principales incidences négatives des investissements ne seront par conséquent pas suivies dans le cadre de sa gestion.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvée par la gérance de SAGIS
Revue le 26/01/2023

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »). Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée et fonction de l'architecture de l'activité. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES ET CHAMP D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération est assise sur une part fixe et une part variable indirecte collective :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP. Le montant de cette rémunération peut être revue annuellement notamment lors de l'entretien individuel annuel du collaborateur avec sa hiérarchie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.
- La rémunération variable indirecte collective est composée du plan d'intéressement et participation mis en place par la société qui rémunère les réalisations et la performance collective.

Cette politique de rémunération est applicable à l'ensemble des collaborateurs de la SGP et est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

2/13/2023 | 17:26:27 CET

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

DocuSigned by:

GASSET-GRAMMIE dmar

02A2DF1832584E4

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA Intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orias.fr

Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covea Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clidby).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

S TEMPO SWISS LIFE AM

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maîtres HUGO SWISS LIFE AM est disponible auprès de SAGIS ASSET MANAGEMENT

Evènements intervenus au cours de la période

21/07/2023 -Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

21/07/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître

21/07/2023 -Frais : Modification du libellé des frais et commissions de l'OPC maître

29/12/2023 -Changement de délégation : Intégration de la mention relative au délégataire de la gestion comptable à compter du 01/01/2024

29/12/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (gates)

BILAN ACTIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| Instruments financiers | 41 683 064,28 | 38 769 600,26 |
| OPC maitre | 41 683 064,28 | 38 769 600,26 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 17 739,10 | 0,00 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 17 739,10 | 0,00 |
| Comptes financiers | 120 950,50 | 125 735,60 |
| Liquidités | 120 950,50 | 125 735,60 |
| Total de l'actif | 41 821 753,88 | 38 895 335,86 |

BILAN PASSIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|---------------|---------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 42 091 376,94 | 39 186 122,09 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 59 534,91 | 66 756,72 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | -441 113,42 | -473 735,96 |
| Total des capitaux propres | 41 709 798,43 | 38 779 142,85 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i> | | |
| Instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 111 955,45 | 116 193,01 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 111 955,45 | 116 193,01 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| Total du passif | 41 821 753,88 | 38 895 335,86 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-------------|-------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

COMPTE DE RESULTAT

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------------|--------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (I) | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 0,00 | 259,56 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (II) | 0,00 | 259,56 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 0,00 | -259,56 |
| Autres produits (III) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 454 596,99 | 468 676,99 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | -454 596,99 | -468 936,55 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 13 483,57 | -4 799,41 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | -441 113,42 | -473 735,96 |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

| | | Frais de gestion fixes | Assiette |
|---|--------------|--|-----------|
| C | FR0011591015 | 1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 % | Actif net |

Frais de gestion indirects (sur OPC)

| | | Frais de gestion indirects |
|---|--------------|-----------------------------------|
| C | FR0011591015 | 0,475% TTC maximum de l'actif net |

Commission de surperformance

Part FR0011591015 C

néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) | | |
|---|---------------------------|-------------|---------------------|
| | SDG | Dépositaire | Autres prestataires |
| Sous/rachat OPCVM Forfait Maximum 150€ TTC Prélèvement sur chaque transaction | | 100 | |

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif net en début d'exercice | 38 779 142,85 | 42 486 114,18 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 2 526 693,69 | 3 084 472,43 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -2 044 228,08 | -1 364 747,13 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 62 215,83 | 66 748,99 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 0,00 | -8,04 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Frais de transaction | -795,00 | -765,00 |
| Différences de change | 0,00 | 0,00 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 2 841 366,13 | -5 023 736,03 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 3 259 328,00 | 417 961,87 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 417 961,87 | 5 441 697,90 |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -454 596,99 | -468 936,55 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | 41 709 798,43 | 38 779 142,85 |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

| | Montant | % |
|---------------------------------------|----------------|-------------|
| HORS BILAN | | |
| Operations de couverture | | |
| TOTAL Operations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres operations | | |
| TOTAL Autres operations | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL HORS BILAN | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 120 950,50 | 0,29 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | 0-3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 120 950,50 | 0,29 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Devise 1 | % | Devise2 | % | Devise 3 | % | Autre(s) devise(s) | % |
|--------------------------|-----------------|----------|----------------|----------|-----------------|----------|---------------------------|----------|
| Actif | | | | | | | | |
| OPC maître | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créance | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

| | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré | 0,00 |
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

| | 29/12/2023 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

| | ISIN | LIBELLE | 29/12/2023 |
|-----------------------------------|------|---------|-------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Contrats financiers | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice | | | | | | |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédits d'impôt unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice | | | | |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|--------------------|--------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -441 113,42 | -473 735,96 |
| Total | -441 113,42 | -473 735,96 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------------|--------------------|
| C2 PART CAPI B | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -441 113,42 | -473 735,96 |
| Total | -441 113,42 | -473 735,96 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0 | 0 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | | |
| Montant global des crédits d'impôt | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-1 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-2 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-3 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-4 | 0,00 | 0,00 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 59 534,91 | 66 756,72 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 59 534,91 | 66 756,72 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| C2 PART CAPI B | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 59 534,91 | 66 756,72 |
| Total | 59 534,91 | 66 756,72 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0,00 | 0,00 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Date | Part | Actif net | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire € | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) € | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) € | Crédit d'impôt unitaire € | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes € |
|------------|----------------|---------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI A | 20 580 004,15 | 15 217,52242 | 1 352,39 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -2,70 |
| 31/12/2019 | C2 PART CAPI B | 17 342 300,10 | 14 906,403 | 1 163,41 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -9,17 |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI A | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 31/12/2020 | C2 PART CAPI B | 36 956 837,73 | 32 766,359 | 1 127,89 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -13,20 |
| 31/12/2021 | C2 PART CAPI B | 42 486 114,18 | 33 833,489 | 1 255,74 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -8,43 |
| 30/12/2022 | C2 PART CAPI B | 38 779 142,85 | 35 274,686 | 1 099,35 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -11,53 |
| 29/12/2023 | C2 PART CAPI B | 41 709 798,43 | 35 678,474 | 1 169,05 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -10,69 |

SOUSCRIPTIONS RACHATS

| | En quantité | En montant |
|--|---------------------|---------------|
| C2 PART CAPI B | | |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice | 2 247,50300 | 2 526 693,69 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice | -1 843,71500 | -2 044 228,08 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats | 403,78800 | 482 465,61 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 35 678,47400 | |

COMMISSIONS

| | En montant |
|--|------------|
| C2 PART CAPI B | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

| | 29/12/2023 |
|--|-------------------|
| FR0011591015 C2 PART CAPI B | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,10 |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 454 596,99 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | 0,00 |
| Commissions de surperformance (frais variables) | 0,00 |
| Rétrocessions de frais de gestion | 0,00 |

CREANCES ET DETTES

| | Nature de débit/crédit | 29/12/2023 |
|---------------------------------|---------------------------|-------------------|
| Créances | SRD et régements différés | 17 739,10 |
| Total des créances | | 17 739,10 |
| Dettes | Frais de gestion | 111 955,45 |
| Total des dettes | | 111 955,45 |
| Total dettes et créances | | -94 216,35 |

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

| | Valeur EUR | % Actif Net |
|--|----------------------|---------------|
| PORTEFEUILLE | 41 683 064,28 | 99,94 |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES OPC | 41 683 064,28 | 99,94 |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE | 0,00 | 0,00 |
| CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | 17 739,10 | 0,04 |
| OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | -111 955,45 | -0,27 |
| CONTRATS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| OPTIONS | 0,00 | 0,00 |
| FUTURES | 0,00 | 0,00 |
| SWAPS | 0,00 | 0,00 |
| BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS | 120 950,50 | 0,29 |
| DISPONIBILITES | 120 950,50 | 0,29 |
| DEPOTS A TERME | 0,00 | 0,00 |
| EMPRUNTS | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES DISPONIBILITES | 0,00 | 0,00 |
| ACHATS A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| VENTES A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET | 41 709 798,43 | 100,00 |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|---------------|--------------------------------|-----------------------------|------------------------|
| TOTAL Titres d'OPC | | | 41 683 064,28 | 99,94 |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE | | | 41 683 064,28 | 99,94 |
| TOTAL FRANCE | | | 41 683 064,28 | 99,94 |
| FR0012649713 HUGO SWISS LIFE AM FCP 3DEC | EUR | 37 447,39 | 41 683 064,28 | 99,94 |

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C2 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% | | |
|--|--------------|--------|
| | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% * | | EUR |

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO GEFIP

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier « S TEMPO GEFIP » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « GEFIP Patrimonial », Part I (FR0014007P48), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier. L'objectif de gestion du fonds maître est d'assurer une revalorisation en euro constant du capital confié au prix d'une prise de risque limitée en offrant une performance nette de frais de gestion supérieure de 300 points de base par rapport à celle du taux d'inflation en France (mesuré par l'INSEE France entière tabac compris).

Stratégie d'investissement

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

La stratégie d'investissement consiste en une gestion flexible discrétionnaire en allocation d'actifs multidevises, combinant placements monétaires, obligataires ou assimilés, ou actions, sans contraintes d'exposition en devises. L'exposition maximum en actions est limitée à 60% de l'actif net du Fonds. La volatilité annuelle du Fonds sera intermédiaire entre la volatilité moyenne constatée sur les marchés actions et celle constatée sur les marchés des obligations à long terme. La stratégie d'allocation d'actifs découle d'une approche en différentes étapes :

- Une analyse dite « top down » des principaux agrégats macroéconomiques mondiaux (tels que croissance, inflation, consommation, investissement, indicateurs de confiance, chômage) qui permet de dégager un scénario d'anticipations et ses conséquences pour les marchés des divers actifs financiers (actions, obligations, devises...).
- En cohérence avec les observations économiques s'opère le choix des secteurs ou de tout autre segment (style, taille des valeurs...) en fonction de leurs perspectives et de leurs évaluations.
- A l'intérieur des secteurs ou segments choisis, une analyse dite « bottom up » des caractéristiques propres aux entreprises et émetteurs en termes de perspectives d'activité, de qualité bilancielle et de valorisation détermine les valeurs présentant un potentiel de croissance future pour un prix actuel raisonnable, par rapport au marché et au secteur.
- La construction de portefeuille privilégiera une diversification optimale des différents risques associés aux choix issus du processus de sélection des titres. L'allocation géographique et sectorielle ainsi que la répartition entre actions et produits de taux ne sont qu'une résultante de cette approche.

Dans le cadre de la sélection d'OPC, les principaux critères d'analyses de la société de gestion portent sur les éléments suivants :

- l'adéquation de la gestion de l'OPC externe avec l'objectif d'investissement qu'il doit satisfaire,
- la stabilité de la performance de cet OPC (en écart par rapport à son indice de référence de sa stratégie ou classe d'actif),
- une comparaison de l'OPC par rapport à ses concurrents.

Le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, a établi des règles harmonisées et de transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité.

Le compartiment GEFIP PATRIMONIAL est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement SFDR. En effet, le compartiment intègre l'analyse ESG à hauteur de 75% minimum des valeurs en portefeuille aux côtés de l'analyse financière conventionnelle pour identifier les risques de durabilité des émetteurs dans l'univers d'investissement.

GEFIP tient en interne des univers d'investissement sur les zones Europe, Etats-Unis et Japon et met en place un système de notation homogène permettant d'objectiver la notation extra financière. Ce système permet de couvrir la majorité des investissements avec une analyse extra-financière et de s'assurer que la notation ESG des portefeuilles est meilleure que celle de leur univers. Pour plus d'information, vous trouverez l'approche ESG sur le site officiel de GEFIP dans la partie « fonds ». De plus, la société de gestion GEFIP prend en compte les incidences négatives sur les facteurs de durabilité. En effet, les secteurs controversés soumis à la politique sectorielle de la Société de Gestion

incluent les armes controversées, le tabac, les jeux d'argent, l'huile de palme, le nucléaire, l'extraction de charbon thermique et les sables bitumineux. L'exclusion des sociétés exposées à ces secteurs controversés dépend (i) du degré d'exposition des sociétés auxdits secteurs (mesuré en pourcentage du chiffre d'affaires) et/ou (ii) de l'application ou non par lesdites sociétés d'une politique de « Responsabilité Sociétale des Entreprises » (RSE) qui traite des risques spécifiques à leur secteur.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macro-économique et marchés financiers en 2023

Premier trimestre

Le début de l'année 2023 a été positif pour les investisseurs, qui ont repris confiance dans les actifs risqués en raison de statistiques encourageantes sur l'inflation et de la réouverture de l'économie chinoise. Les taux de chômage sont également au plus bas partout dans le monde. Cependant, la question de l'inflation reste ouverte et il est difficile d'envisager un retour à l'objectif des principales banques centrales sans maintenir ou augmenter le caractère restrictif des politiques monétaires. En février, les marchés ont connu des mouvements contradictoires en raison de la persistance de l'inflation et de l'activité économique. Les principaux indices actions européens ont poursuivi leur mouvement de hausse, tandis que les marchés obligataires ont accusé le coup avec des hausses de taux significatives. En mars, une crise bancaire a touché les banques américaines de taille moyenne, réveillant les faiblesses accumulées depuis plusieurs années de la banque Crédit Suisse, qui a finalement été rachetée par son grand concurrent national UBS. Les banques centrales ont maintenu leur cap en augmentant chacune leurs taux de 25 points de base en raison de la persistance de l'inflation. Les prévisions de ralentissement de la croissance mondiale sont repoussées à la fin de l'année 2023.

Deuxième trimestre

Les principaux indices sont restés assez stables au cours du mois d'avril, que ce soit sur les marchés actions ou sur les marchés de taux d'intérêt. Cette absence de tendance est intervenue après un premier trimestre favorable, au cours duquel les marchés ont été portés par une croissance économique particulièrement résiliente. Les statistiques de fin avril ont montré toutefois des premiers signes d'infléchissement, aux Etats-Unis comme en Allemagne, et dans les deux cas, le secteur manufacturier a reculé assez nettement, alors que les services restaient bien orientés. Sur le front de l'inflation, les Etats-Unis ont pris de l'avance sur la zone euro qui n'a pas encore jugulé l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation), ce qui se traduit par des anticipations de hausse de taux de 0.25% outre-Atlantique, contre 0.75% pour la Banque Centrale Européenne (BCE). Ainsi, les autorités monétaires font tout pour ralentir l'inflation et la croissance, en espérant que le premier paramètre ralentisse plus rapidement et plus définitivement que le second. Le débat américain sur le plafond de la dette a agité les marchés au cours du mois de mai, mais l'accord de dernière minute trouvé entre les parties, a permis d'éviter le pire, c'est-à-dire un défaut sur la dette américaine, qui aurait constitué une première mondiale.

Au cours du mois de juin, les banquiers centraux ont tenu à rappeler à plusieurs reprises, que la lutte contre l'inflation était loin d'être terminée. En particulier, la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie), a conduit les autorités monétaires, de part et d'autre de l'Atlantique, à maintenir un biais restrictif, qui devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'année 2023. Cette tonalité a provoqué de nouvelles hausses de taux sur les marchés obligataires, toujours plus significatives sur les échéances courtes que sur les longues. À titre d'exemple, les taux 2 ans aux Etats-Unis sont passés de 4.4% à 4.9%, tandis que les rendements à 10 ans progressaient de 3.6% à 3.8%, traduisant une forte accentuation de l'inversion de la courbe des taux. Pour autant, ces tensions sur les taux d'intérêt n'ont pas empêché les marchés actions de se reprendre. Cette hausse s'explique par une forte résistance de l'activité économique, grâce notamment à la bonne tenue de la demande américaine. À noter toutefois, que la hausse de l'indice américain est à nouveau polarisée sur un très faible nombre de valeurs, il s'agit

à nouveau du secteur technologique américain et en particulier des supposés futurs gagnants de la révolution induite par l'intelligence artificielle.

Troisième trimestre

En juillet, les marchés sont restés relativement calmes en raison de données économiques modérées, et sans surprises. En effet, la croissance économique comme l'inflation ont poursuivi leur lente décrue, laissant entendre que les banquiers centraux seraient sur la bonne voie. Il est apparu clairement toutefois, que le chemin de la hausse des taux directeurs n'était pas totalement achevé d'une part et que d'autre part les taux, après une hausse historique, pourraient rester sur un plateau pour une période significative. Les indices actions s'en sont accommodés en renouant avec de légères progressions, légèrement plus fortes aux Etats-Unis qu'en Europe.

Côté marché obligataire, les rendements ont continué de se tendre, intégrant l'information selon laquelle le caractère restrictif des politiques monétaires allait durer.

En août, les marchés ont perdu de leur dynamisme en raison d'une inflation persistante, ce qui a conduit à une politique monétaire restrictive aux États-Unis et en Europe. Certains secteurs d'activité, comme l'immobilier, ont commencé à être impactés, et les entreprises fortement endettées sont devenues la cible des spéculateurs. Les rendements obligataires ont continué d'augmenter, ce qui a alourdi le fardeau de la dette pour de nombreux pays.

En septembre, les marchés ont encore été pénalisés par la résistance persistante de l'inflation et la reprise des cours du pétrole. Après des progrès incontestables dans la lutte contre l'hyperinflation, les investisseurs doutent de la capacité des banques centrales à faire la dernière partie du chemin, c'est-à-dire à ramener l'inflation sous la barre des 2%. Du coup, la hausse des taux longs s'est accélérée, quelques fois de façon spectaculaire, générant des moins-values sur les titres obligataires. Dans ce contexte, des prises de bénéfices ont été observées sur les actifs dit risqués en général, et sur les actions en particulier, avec des replis d'indices compris entre 3% et 5%, sur les pays développés, en fonction des zones géographiques et des secteurs. Enfin, notons que les perspectives de croissance se sont quelque peu essouffées en Chine, mais également au sein de la zone euro, en Allemagne et en Italie en particulier, seuls les Etats-Unis continuent de résister avec toutefois des indicateurs avancés en perte de vitesse. Ainsi, les perspectives macro-économiques s'assombrissent, ce qui pourrait être défavorable aux marchés d'actions mais positif pour les marchés obligataires, malmenés maintenant depuis pratiquement deux ans.

Quatrième trimestre

Au cours du mois d'octobre, les marchés d'actions ont continué à reculer toujours pour les mêmes raisons de manque de visibilité sur les perspectives macro-économiques, aggravées par la persistance de l'inflation et la dégradation du contexte géopolitique. Le principal problème à ce stade reste la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie). Cette persistance de la hausse des prix a entretenu un discours « restrictif » de la part des banquiers centraux et en particulier de la FED américaine, ce qui a notamment contribué à provoquer une hausse des taux longs significative. A titre d'exemple, les taux 10 ans américains sont passés de 4.58% à 4.93%. Cette tension sur les taux longs a provoqué assez logiquement une prise de profit sur les principaux indices actions, les investisseurs redevenant à nouveau frileux dans leurs prises de risques.

En Novembre, il a suffi d'un bon chiffre inflationniste pour retourner les anticipations de politiques monétaires et pour provoquer un véritable rallye sur les marchés obligataires. Après des mois de doutes sur l'évolution future des taux directeurs, se traduisant par de vives tensions sur les taux longs, une réduction significative de l'inflation dite sous-jacente (hors alimentation et énergie) a considérablement

soulagé les investisseurs. Cette bonne nouvelle a été accompagnée de statistiques illustrant un ralentissement progressif de l'économie américaine, le scénario de récession le plus redouté étant pour le moment écarté. Dans cet environnement de détente généralisée des taux, et de ralentissement contrôlé de l'économie, les indices actions ont repris des couleurs avec des progressions au cours du mois de novembre, de 6% en zone euro et de plus de 8% aux US. Parallèlement, une baisse significative des taux longs s'est enclenchée de part et d'autre de l'Atlantique, les taux 10 ans US passant de 4.9% à 4.3% et les taux 10 ans français de 3.4% à 3%.

Au cours du dernier mois de l'année, les marchés ont continué sur leur lancée du mois de novembre, encouragés par des bonnes nouvelles sur le plan de l'inflation, et par une inflexion majeure des discours des banquiers centraux. En réalité, c'est le président de la FED américaine qui s'est montré le plus offensif, affirmant que cette fois, la voie était libre pour plusieurs baisses de taux en 2024, et que celles-ci pourraient débiter dès le premier trimestre de 2024. En Zone Euro, Christine Lagarde s'est montrée plus prudente, ce qui n'a pas manqué de provoquer une accélération du mouvement de hausse de l'euro contre dollar. Nous avons donc assisté à un rallye de fin d'année, grâce à cette visibilité retrouvée sur les politiques monétaires, qui ont permis une détente généralisée des taux obligataires et la poursuite de la progression des actions, sur la plupart des secteurs, sans notables exceptions. A titre d'illustration, les taux 10 ans américains sont passés de 4.3% à 3.87%, et leurs homologues français de 3.02% à 2.56%, soit une baisse de 0.46% dans les deux cas. Les principaux indices actions ont quant à eux progressé de 3 à 4% suivant les régions du globe.

S Tempo GEFIP (FR0011538834)

Le fonds S Tempo Gefip a été investi tout au long de l'année 2023 à un niveau proche de 100% dans son fonds maître Gefip Patrimonial I. La performance de S Tempo Gefip a été de **3,18%** sur l'exercice 2023.

Facteurs explicatifs de la performance & Politique de gestion du fonds maître Gefip Patrimonial

Le fonds Patrimonial affiche une progression de 3,1% en 2023. La poche actions progresse de 9% et contribue pour 2/3 de la performance ; la poche obligataire 1/3.

La poche actions européennes (+15%) effectue un beau parcours avec des dossiers tels que SCHNEIDER (+41%), ASML (+37%), AIR LIQUIDE (+36%). En revanche, la sélection de valeurs américaines (+3%) a été décevante, pénalisée par deux dossiers spécifiques BRISTOL MYERS SQUIBB (-28%) et ESTE LAUDER (-53%) et la sous-exposition aux « Magnificent Seven », nouveau nom des étendards de la tech américaine.

La poche d'obligations souveraines et d'entreprises en € et \$ contribue à hauteur de 1,5%, les obligations convertibles pour 0,3% avec SAFRAN 2027 (+14%).

Après avoir fortement chuté de mi-septembre à fin octobre en raison de la flambée des taux à long terme américains, les bourses ont rebondi à partir de novembre suite à la décru de l'inflation. Le ralentissement de la progression des prix a alimenté le plus important rallye du marché obligataire depuis 1980. Le taux de rendement de l'emprunt d'état américain à 10 ans passant d'un pic de 5% à 3,8%. La FED a changé radicalement de ton lors de sa réunion de décembre et a ouvert la voie à un cycle de baisse des taux. La majeure partie de la performance annuelle du fonds aura été réalisée au quatrième trimestre.

L'année 2023 aura été particulièrement périlleuse. Les perspectives de croissance économique faibles dans un environnement d'hyperinflation nous ont incité à débiter l'exercice en adoptant un biais prudent avec l'exposition suivante :

- Poche actions limitée à 30%,
- Obligations souveraines et Corporates pour 60% avec une faible durée,
- Obligations spéculatives et émergentes 10%.

Au cours du premier trimestre, la poche actions a été portée à 40% de l'actif et un biais plus cyclique a progressivement été adopté à l'automne dans la sélection de titres, par acquisition de valeurs telles que RENAULT, UBS, ARCELOR MITTAL et de la foncière américaine AVALON BAY. Enfin, l'initiation de MICROSOFT qui, parmi les GAFAM, est la moins chère et dispose d'une récurrence de revenu grâce à une offre très complète, une part de marché significative dans le Cloud qui devrait bénéficier d'un nouvel essor avec le rapide développement de l'IA.

Principaux mouvements

| Achats | Ventes / Allègements |
|--------------------------------|------------------------------------|
| XTRACKERS HIGH YIELD € 1-3 ans | GEFIP EUROLAND |
| MICROSOFT | ACTIVE SOLAR |
| AVALONBAY | SAFRAN 0% 01/04/2028 – Convertible |
| UPM | OLYMPUS |
| ALIGN TECHNOLOGY | ESTEE LAUDER |

Taxonomie :

L'OPCM se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »).

L'OPCVM n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement de l'OPCVM. Les principales incidences négatives des investissements ne seront par conséquent pas suivies dans le cadre de sa gestion.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvée par la gérance de SAGIS
Revue le 26/01/2023

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »). Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée et fonction de l'architecture de l'activité. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES ET CHAMP D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération est assise sur une part fixe et une part variable indirecte collective :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP. Le montant de cette rémunération peut être revue annuellement notamment lors de l'entretien individuel annuel du collaborateur avec sa hiérarchie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.
- La rémunération variable indirecte collective est composée du plan d'intéressement et participation mis en place par la société qui rémunère les réalisations et la performance collective.

Cette politique de rémunération est applicable à l'ensemble des collaborateurs de la SGP et est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

2/13/2023 | 17:26:27 CET

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

DocuSigned by:

GASSET-GRAMMIE dma

02A2DF1832584E4

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA Intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orias.fr

Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covea Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clidby).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

S TEMPO GEFIP

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maîtres GEFIP PATRIMONIAL est disponible auprès de SAGIS ASSET MANAGEMENT

Evènements intervenus au cours de la période

21/07/2023 -Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

29/12/2023 -Changement de délégation : Intégration de la mention relative au délégataire de la gestion comptable à compter du 01/01/2024

29/12/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (gates)

BILAN ACTIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| Instruments financiers | 34 343 470,81 | 38 637 792,29 |
| OPC maitre | 34 343 470,81 | 38 637 792,29 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 110 252,66 | 111 656,06 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 110 252,66 | 111 656,06 |
| Comptes financiers | 101 763,73 | 124 674,84 |
| Liquidités | 101 763,73 | 124 674,84 |
| Total de l'actif | 34 555 487,20 | 38 874 123,19 |

BILAN PASSIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|---------------|---------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 34 517 361,24 | 38 974 537,84 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 41 086,68 | 52 910,80 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | -97 443,66 | -268 408,41 |
| Total des capitaux propres | 34 461 004,26 | 38 759 040,23 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i> | | |
| Instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 94 482,94 | 115 082,96 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 94 482,94 | 115 082,96 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| Total du passif | 34 555 487,20 | 38 874 123,19 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-------------|-------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

COMPTE DE RESULTAT

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------------|--------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (I) | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 0,00 | 280,76 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (II) | 0,00 | 280,76 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 0,00 | -280,76 |
| Autres produits (III) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 101 340,58 | 269 933,19 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | -101 340,58 | -270 213,95 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 3 896,92 | 1 805,54 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | -97 443,66 | -268 408,41 |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

| | | Frais de gestion fixes | Assiette |
|---|--------------|--|-----------|
| C | FR0011538834 | 1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 % | Actif net |

Frais de gestion indirects (sur OPC)

| | | Frais de gestion indirects |
|---|--------------|--|
| C | FR0011538834 | 0,85% TTC maximum de l'actif net (Action I du maître). Les frais de gestion financière du fonds maître seront rétrocédés (tout ou partie) au fonds nourricier. |

Commission de surperformance

Part FR0011538834 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) | | |
|---|---------------------------|-------------|---------------------|
| | SDG | Dépositaire | Autres prestataires |
| Sous/rachat OPCVM Forfait Maximum 150€ TTC | | 100 | |
| Prélèvement sur chaque transaction | | | |

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie. Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces. Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion. Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaires), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaires, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie. - Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif net en début d'exercice | 38 759 040,23 | 44 175 999,97 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 538 627,71 | 1 934 673,91 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -5 882 616,41 | -2 121 676,54 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 57 494,91 | 54 011,18 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -10 002,93 | -45,71 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Frais de transaction | -795,00 | -750,00 |
| Différences de change | 0,00 | 0,00 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 1 100 596,33 | -5 012 958,63 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>1 440 969,78</i> | <i>340 373,45</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>340 373,45</i> | <i>5 353 332,08</i> |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -101 340,58 | -270 213,95 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | 34 461 004,26 | 38 759 040,23 |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

| | Montant | % |
|---------------------------------------|----------------|-------------|
| HORS BILAN | | |
| Operations de couverture | | |
| TOTAL Operations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres operations | | |
| TOTAL Autres operations | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL HORS BILAN | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 101 763,73 | 0,30 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | 0-3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 101 763,73 | 0,30 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Devise 1 | % | Devise2 | % | Devise 3 | % | Autre(s) devise(s) | % |
|--------------------------|-----------------|----------|----------------|----------|-----------------|----------|---------------------------|----------|
| Actif | | | | | | | | |
| OPC maître | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créance | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

| | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré | 0,00 |
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

| | 29/12/2023 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

| | ISIN | LIBELLE | 29/12/2023 |
|-----------------------------------|------|---------|-------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Contrats financiers | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice | | | | | | |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédits d'impôt unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice | | | | |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-------------------|--------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -97 443,66 | -268 408,41 |
| Total | -97 443,66 | -268 408,41 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|-------------------|--------------------|
| C1 PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -97 443,66 | -268 408,41 |
| Total | -97 443,66 | -268 408,41 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0 | 0 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | | |
| Montant global des crédits d'impôt | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-1 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-2 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-3 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-4 | 0,00 | 0,00 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 41 086,68 | 52 910,80 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 41 086,68 | 52 910,80 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| CI PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 41 086,68 | 52 910,80 |
| Total | 41 086,68 | 52 910,80 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0,00 | 0,00 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Date | Part | Actif net | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire € | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) € | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) € | Crédit d'impôt unitaire € | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes € |
|------------|----------------|---------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C | 41 245 501,70 | 33 028,681 | 1 248,78 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -2,47 |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C | 40 376 366,74 | 32 947,023 | 1 225,49 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -6,98 |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 44 175 999,97 | 33 930,511 | 1 301,96 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,26 |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 38 759 040,23 | 33 746,153 | 1 148,55 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -6,38 |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 34 461 004,26 | 29 078,211 | 1 185,11 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -1,93 |

SOUSCRIPTIONS RACHATS

| | En quantité | En montant |
|--|---------------------|---------------|
| CI PART CAPI C | | |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice | 461,89300 | 538 627,71 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice | -5 129,83500 | -5 882 616,41 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats | -4 667,94200 | -5 343 988,70 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 29 078,21100 | |

COMMISSIONS

| | En montant |
|--|------------|
| C1 PART CAPI C | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

| | 29/12/2023 |
|--|-------------------|
| FR0011538834 C1 PART CAPI C | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,10 |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 404 568,27 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | 0,00 |
| Commissions de surperformance (frais variables) | 0,00 |
| Rétrocessions de frais de gestion | 303 227,69 |

CREANCES ET DETTES

| | Nature de débit/crédit | 29/12/2023 |
|---------------------------------|-----------------------------|-------------------|
| Créances | Frais de gestion rétrocédés | 106 661,83 |
| Créances | SRD et réglemets différés | 3 590,83 |
| Total des créances | | 110 252,66 |
| Dettes | Frais de gestion | 94 482,94 |
| Total des dettes | | 94 482,94 |
| Total dettes et créances | | 15 769,72 |

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

| | Valeur EUR | % Actif Net |
|--|----------------------|---------------|
| PORTEFEUILLE | 34 343 470,81 | 99,65 |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES OPC | 34 343 470,81 | 99,65 |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE | 0,00 | 0,00 |
| CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | 110 252,66 | 0,32 |
| OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | -94 482,94 | -0,27 |
| CONTRATS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| OPTIONS | 0,00 | 0,00 |
| FUTURES | 0,00 | 0,00 |
| SWAPS | 0,00 | 0,00 |
| BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS | 101 763,73 | 0,30 |
| DISPONIBILITES | 101 763,73 | 0,30 |
| DEPOTS A TERME | 0,00 | 0,00 |
| EMPRUNTS | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES DISPONIBILITES | 0,00 | 0,00 |
| ACHATS A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| VENTES A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET | 34 461 004,26 | 100,00 |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|---------------|--------------------------------|-----------------------------|------------------------|
| TOTAL Titres d'OPC | | | 34 343 470,81 | 99,66 |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE | | | 34 343 470,81 | 99,66 |
| TOTAL FRANCE | | | 34 343 470,81 | 99,66 |
| FR0014007P48 GEFIP PATRIMONIAL I SI.3DEC | EUR | 2 666,843 | 34 343 470,81 | 99,66 |

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% | | |
|--|--------------|--------|
| | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% * | | EUR |

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO LAZARD

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier « S TEMPO LAZARD » a un objectif de gestion similaire à celui du Fonds maître « HUGO LAZARD » (FR001400DES7), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 70% ICE BofAML Euro Broad Market Index ; 30%MSCI World All Countries. Les constituants de l'indicateur sont exprimés en EUR. Les constituants de l'indicateur s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement.

Stratégie d'investissement

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

L'allocation d'actifs du fonds maître est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque du portefeuille, via une gestion dynamique de l'allocation du portefeuille, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines). Les mouvements tactiques à horizon moyen terme sont basés sur l'analyse fondamentale du cycle économique global, de la croissance dans les principales zones géographiques et de la valorisation des différentes classes d'actifs et marchés. Ils visent à générer de la performance en profitant des mouvements relatifs des différentes classes d'actifs (actions, taux, crédit, change). Les mouvements tactiques à horizon court terme sont basés sur l'analyse des différents risques pouvant affecter le comportement des actifs à court terme. Ces deux approches de gestion tactique, à court et moyen terme, se veulent complémentaires et décorrélées.

L'allocation stratégique est principalement composée d'obligations et d'instruments monétaires et dynamisée par une exposition aux marchés actions.

Le portefeuille peut être investi en obligations d'Etats et privées investment grade (notées entre AAA et BBB- par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, en obligations spéculatives/ high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées, en obligations convertibles, en actions d'entreprises de toutes tailles de capitalisations de la zone européenne et/ou internationale (grandes capitalisations boursières de plus de 10 milliards d'euros ; moyennes capitalisations boursières comprises entre 5 et 10 milliards d'euros ; petites capitalisations boursières comprises entre 0 et 5 milliards d'euros), en titres de créances et instruments du marché monétaire, en OPC investis sur des classes d'actifs, dans les limites suivantes :

- investissement de 0 à 100% maximum de l'actif net en titres de créances et instruments monétaires ;
- investissement de 0 à 100% maximum de l'actif net en dette d'Etat ;
- investissement de 0 à 100% maximum de l'actif net en dette privée ;
- investissement à hauteur de 20% maximum de l'actif net en obligations spéculatives/high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ou non notées ;
- investissement à hauteur de 25% maximum de l'actif net en obligations convertibles ;
- investissement à hauteur de 20% maximum de l'actif net en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) ;
- investissement à hauteur de 10% maximum en OPC n'investissant pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

L'exposition globale de l'OPC au risque action est gérée dans une fourchette comprise entre 0% et 60% maximum de l'actif net de l'OPC (y compris via des instruments dérivés). Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petites capitalisations sont respectivement limitées à 20%. L'exposition globale de l'OPC au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité comprise entre -5 et +10. L'exposition de l'OPC au risque de change est limitée à 60% de l'actif.

L'OPC peut utiliser des futures, des options, des swaps et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net. Le portefeuille est exposé au risque action, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VAR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle

dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la Var sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut. L'actif de l'OPC peut être investi jusqu'à 100% en titres intégrant des dérivés. Le gérant n'investira pas dans des Total Return Swaps (TRS).

Autres informations : Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion du gérant maître au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision. L'OPC maître relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macro-économique et marchés financiers en 2023

Premier trimestre

Le début de l'année 2023 a été positif pour les investisseurs, qui ont repris confiance dans les actifs risqués en raison de statistiques encourageantes sur l'inflation et de la réouverture de l'économie chinoise. Les taux de chômage sont également au plus bas partout dans le monde. Cependant, la question de l'inflation reste ouverte et il est difficile d'envisager un retour à l'objectif des principales banques centrales sans maintenir ou augmenter le caractère restrictif des politiques monétaires. En février, les marchés ont connu des mouvements contradictoires en raison de la persistance de l'inflation et de l'activité économique. Les principaux indices actions européens ont poursuivi leur mouvement de hausse, tandis que les marchés obligataires ont accusé le coup avec des hausses de taux significatives. En mars, une crise bancaire a touché les banques américaines de taille moyenne, réveillant les faiblesses accumulées depuis plusieurs années de la banque Crédit Suisse, qui a finalement été rachetée par son grand concurrent national UBS. Les banques centrales ont maintenu leur cap en augmentant chacune leurs taux de 25 points de base en raison de la persistance de l'inflation. Les prévisions de ralentissement de la croissance mondiale sont repoussées à la fin de l'année 2023.

Deuxième trimestre

Les principaux indices sont restés assez stables au cours du mois d'avril, que ce soit sur les marchés actions ou sur les marchés de taux d'intérêt. Cette absence de tendance est intervenue après un premier trimestre favorable, au cours duquel les marchés ont été portés par une croissance économique particulièrement résiliente. Les statistiques de fin avril ont montré toutefois des premiers signes d'infléchissement, aux Etats-Unis comme en Allemagne, et dans les deux cas, le secteur manufacturier a reculé assez nettement, alors que les services restaient bien orientés. Sur le front de l'inflation, les Etats-Unis ont pris de l'avance sur la zone euro qui n'a pas encore jugulé l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation), ce qui se traduit par des anticipations de hausse de taux de 0.25% outre-Atlantique, contre 0.75% pour la Banque Centrale Européenne (BCE). Ainsi, les autorités monétaires font tout pour ralentir l'inflation et la croissance, en espérant que le premier paramètre ralentisse plus rapidement et plus définitivement que le second. Le débat américain sur le plafond de la dette a agité les marchés au cours du mois de mai, mais l'accord de dernière minute trouvé entre les parties, a permis d'éviter le pire, c'est-à-dire un défaut sur la dette américaine, qui aurait constitué une première mondiale.

Au cours du mois de juin, les banquiers centraux ont tenu à rappeler à plusieurs reprises, que la lutte contre l'inflation était loin d'être terminée. En particulier, la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie), a conduit les autorités monétaires, de part et d'autre de l'Atlantique, à maintenir un biais restrictif, qui devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'année 2023. Cette tonalité a provoqué de nouvelles hausses de taux sur les marchés obligataires, toujours plus significatives sur les échéances courtes que sur les longues. À titre d'exemple, les taux 2 ans aux Etats-Unis sont passés de 4.4% à 4.9%, tandis que les rendements à 10 ans progressaient de 3.6% à 3.8%, traduisant une forte accentuation de l'inversion de la courbe des taux. Pour autant, ces tensions sur les taux d'intérêt n'ont pas empêché les marchés actions de se reprendre. Cette hausse s'explique par une forte résistance de l'activité économique, grâce notamment à la bonne tenue de la demande américaine. À noter toutefois, que la hausse de l'indice américain est à nouveau polarisée sur un très faible nombre de valeurs, il s'agit

à nouveau du secteur technologique américain et en particulier des supposés futurs gagnants de la révolution induite par l'intelligence artificielle.

Troisième trimestre

En juillet, les marchés sont restés relativement calmes en raison de données économiques modérées, et sans surprises. En effet, la croissance économique comme l'inflation ont poursuivi leur lente décrue, laissant entendre que les banquiers centraux seraient sur la bonne voie. Il est apparu clairement toutefois, que le chemin de la hausse des taux directeurs n'était pas totalement achevé d'une part et que d'autre part les taux, après une hausse historique, pourraient rester sur un plateau pour une période significative. Les indices actions s'en sont accommodés en renouant avec de légères progressions, légèrement plus fortes aux Etats-Unis qu'en Europe.

Côté marché obligataire, les rendements ont continué de se tendre, intégrant l'information selon laquelle le caractère restrictif des politiques monétaires allait durer.

En août, les marchés ont perdu de leur dynamisme en raison d'une inflation persistante, ce qui a conduit à une politique monétaire restrictive aux États-Unis et en Europe. Certains secteurs d'activité, comme l'immobilier, ont commencé à être impactés, et les entreprises fortement endettées sont devenues la cible des spéculateurs. Les rendements obligataires ont continué d'augmenter, ce qui a alourdi le fardeau de la dette pour de nombreux pays.

En septembre, les marchés ont encore été pénalisés par la résistance persistante de l'inflation et la reprise des cours du pétrole. Après des progrès incontestables dans la lutte contre l'hyperinflation, les investisseurs doutent de la capacité des banques centrales à faire la dernière partie du chemin, c'est-à-dire à ramener l'inflation sous la barre des 2%. Du coup, la hausse des taux longs s'est accélérée, quelques fois de façon spectaculaire, générant des moins-values sur les titres obligataires. Dans ce contexte, des prises de bénéfices ont été observées sur les actifs dit risqués en général, et sur les actions en particulier, avec des replis d'indices compris entre 3% et 5%, sur les pays développés, en fonction des zones géographiques et des secteurs. Enfin, notons que les perspectives de croissance se sont quelque peu essouffées en Chine, mais également au sein de la zone euro, en Allemagne et en Italie en particulier, seuls les Etats-Unis continuent de résister avec toutefois des indicateurs avancés en perte de vitesse. Ainsi, les perspectives macro-économiques s'assombrissent, ce qui pourrait être défavorable aux marchés d'actions mais positif pour les marchés obligataires, malmenés maintenant depuis pratiquement deux ans.

Quatrième trimestre

Au cours du mois d'octobre, les marchés d'actions ont continué à reculer toujours pour les mêmes raisons de manque de visibilité sur les perspectives macro-économiques, aggravées par la persistance de l'inflation et la dégradation du contexte géopolitique. Le principal problème à ce stade reste la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie). Cette persistance de la hausse des prix a entretenu un discours « restrictif » de la part des banquiers centraux et en particulier de la FED américaine, ce qui a notamment contribué à provoquer une hausse des taux longs significative. A titre d'exemple, les taux 10 ans américains sont passés de 4.58% à 4.93%. Cette tension sur les taux longs a provoqué assez logiquement une prise de profit sur les principaux indices actions, les investisseurs redevenant à nouveau frileux dans leurs prises de risques.

En Novembre, il a suffi d'un bon chiffre inflationniste pour retourner les anticipations de politiques monétaires et pour provoquer un véritable rallye sur les marchés obligataires. Après des mois de doutes sur l'évolution future des taux directeurs, se traduisant par de vives tensions sur les taux longs, une réduction significative de l'inflation dite sous-jacente (hors alimentation et énergie) a considérablement

soulagé les investisseurs. Cette bonne nouvelle a été accompagnée de statistiques illustrant un ralentissement progressif de l'économie américaine, le scénario de récession le plus redouté étant pour le moment écarté. Dans cet environnement de détente généralisée des taux, et de ralentissement contrôlé de l'économie, les indices actions ont repris des couleurs avec des progressions au cours du mois de novembre, de 6% en zone euro et de plus de 8% aux US. Parallèlement, une baisse significative des taux longs s'est enclenchée de part et d'autre de l'Atlantique, les taux 10 ans US passant de 4.9% à 4.3% et les taux 10 ans français de 3.4% à 3%.

Au cours du dernier mois de l'année, les marchés ont continué sur leur lancée du mois de novembre, encouragés par des bonnes nouvelles sur le plan de l'inflation, et par une inflexion majeure des discours des banquiers centraux. En réalité, c'est le président de la FED américaine qui s'est montré le plus offensif, affirmant que cette fois, la voie était libre pour plusieurs baisses de taux en 2024, et que celles-ci pourraient débiter dès le premier trimestre de 2024. En Zone Euro, Christine Lagarde s'est montrée plus prudente, ce qui n'a pas manqué de provoquer une accélération du mouvement de hausse de l'euro contre dollar. Nous avons donc assisté à un rallye de fin d'année, grâce à cette visibilité retrouvée sur les politiques monétaires, qui ont permis une détente généralisée des taux obligataires et la poursuite de la progression des actions, sur la plupart des secteurs, sans notables exceptions. A titre d'illustration, les taux 10 ans américains sont passés de 4.3% à 3.87%, et leurs homologues français de 3.02% à 2.56%, soit une baisse de 0.46% dans les deux cas. Les principaux indices actions ont quant à eux progressé de 3 à 4% suivant les régions du globe.

S Tempo Lazard (FR0011538784)

Le fonds S Tempo Carmignac a changé de dénomination en début d'exercice, vendredi 13 janvier 2023, pour devenir S Tempo Lazard. Avant cette date, S Tempo Carmignac était investi à un niveau proche de 100% dans son fonds maître Carmignac Profil Réactif 50, depuis cette date, le fonds S Tempo Lazard est investi également à un niveau proche de 100% dans son fonds maître Hugo Lazard. Sur l'ensemble de l'exercice 2023, S Tempo Lazard enregistre une progression de **5,66%** contre **8,54%** pour son indicateur de référence

Politique de gestion de Hugo Lazard, fonds maître de S Tempo Lazard

La gestion du fonds a démarré le 13 janvier. Nous avons mis en place une exposition aux actions de 6%, aux obligations de 89% et gardé 5% en monétaire. Nous avons mis en place une sensibilité aux taux euro de 2,4 et aux taux américains de -3.

Nous avons réduit la sensibilité de -1 (10 ans allemand à 2,09%), alors que le 10 ans allemand était repassé en dessous de son niveau post-réunion de la BCE de mi-décembre, ce qui nous semblait excessif au vu de la bonne tenue des données économiques et d'une poursuite de l'accélération de l'inflation core. Nous avons allégé les actions euro de -0,3% dans le cadre du rebalancement mensuel (CAC 7082). Une probabilité plus forte d'entrer prochainement en récession nous a amenés à couper nos positions en sous-sensibilité obligataire pour revenir à celle de l'indice (+1,3 point sur taux 2 ans américain à 3,73 et +2,8 points sur taux 10 ans allemand à 2,18%). Une probabilité plus forte d'entrer prochainement en récession nous a amenés à couper nos positions en sous-sensibilité obligataire pour revenir à celle de l'indice (+1,3 point sur taux 2 ans américain à 3,73 et +2,8 points sur taux 10 ans allemand à 2,18%).

Après une forte hausse des taux américains en mai et du fait de nos anticipations de récession, nous avons acheté un point de sensibilité aux taux américains (10 ans à 3,62%).

Du fait de nos anticipations de récession, nous avons acheté un point de sensibilité aux taux américains (5 ans à 4,28%). Nous avons diminué les actions euro de -0,4% dans le cadre du rebalancement mensuel (CAC 7498).

Nous avons constitué une position acheteuse de yen contre dollar pour 5% de l'actif alors que le yen s'est fortement déprécié depuis le début de l'année. Nous avons augmenté la sensibilité obligataire de +1 point (taux 10 ans allemand à 2,73%) alors que les taux longs ont continué leur hausse malgré la dégradation des données d'activité dans la zone euro. Nous avons allégé les actions euro de -0,6% dans le cadre du rebalancement mensuel (CAC 40 à 7135).

A la suite du fort mouvement de repli des taux d'intérêt, nous avons ramené en deux temps la sensibilité au niveau de celle de l'indice en vendant -1,0 point sur le 10 ans allemand (à 2,31 et 2,27) et -2,3 points sur le 5 ans US (à 4,21 et 4,29). Nous avons allégé les actions euro de -0,2% dans le cadre du rebalancement mensuel (CAC 7543).

Taxonomie :

L'OPCM se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »).

L'OPCVM n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement de l'OPCVM. Les principales incidences négatives des investissements ne seront par conséquent pas suivies dans le cadre de sa gestion.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvée par la gérance de SAGIS
Revue le 26/01/2023

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »). Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée et fonction de l'architecture de l'activité. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES ET CHAMP D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération est assise sur une part fixe et une part variable indirecte collective :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP. Le montant de cette rémunération peut être revue annuellement notamment lors de l'entretien individuel annuel du collaborateur avec sa hiérarchie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.
- La rémunération variable indirecte collective est composée du plan d'intéressement et participation mis en place par la société qui rémunère les réalisations et la performance collective.

Cette politique de rémunération est applicable à l'ensemble des collaborateurs de la SGP et est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

2/13/2023 | 17:26:27 CET

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

DocuSigned by:

GASSET-GRAMMIE dma

02A2DF1832584E4

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA Intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orias.fr

Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covea Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clidny).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

S TEMPO LAZARD

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

| Méthode VAR | | | |
|----------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|
| Levier au 29/12/2023 | Niveau minimum de Var | Niveau maximum de Var | Niveau moyen de Var |
| 122,3 % | 2,43 % | 5,29 % | 4,08 % |

Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maîtres HUGO LAZARD est disponible auprès de SAGIS ASSET MANAGEMENT

Evènements intervenus au cours de la période

13/01/2023 -Caractéristiques juridiques : Changement de dénomination du compartiment, auparavant : S TEMPO CARMIGNAC, dorénavant : S TEMPO LAZARD

13/01/2023 -Caractéristiques de gestion : Changement de fonds maître, auparavant : l'OPCVM CARMIGNAC PROFIL REACTIF 50 (part FR0010149203)

13/01/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise à jour de l'objectif de gestion

13/01/2023 -Caractéristiques de gestion : Changement d'indicateur de référence

13/01/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise à jour du profil de risque

13/01/2023 -Caractéristiques de gestion : Modification de la durée de placement recommandé passant de 3 ans à 5 ans

21/07/2023 -Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

21/07/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître

21/07/2023 -Caractéristiques de gestion : Mention de la classification SFDR

29/12/2023 -Changement de délégation : Intégration de la mention relative au délégataire de la gestion comptable à compter du 01/01/2024

29/12/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (gates)

BILAN ACTIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| Instruments financiers | 41 900 659,47 | 38 842 405,96 |
| OPC maitre | 41 900 659,47 | 38 842 405,96 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 53 588,57 | 395 372,97 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 53 588,57 | 395 372,97 |
| Comptes financiers | 122 023,76 | 125 436,32 |
| Liquidités | 122 023,76 | 125 436,32 |
| Total de l'actif | 42 076 271,80 | 39 363 215,25 |

BILAN PASSIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|---------------|---------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 40 244 370,93 | 38 778 195,63 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 2 390 141,10 | 85 912,64 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | -671 338,01 | 383 409,02 |
| Total des capitaux propres | 41 963 174,02 | 39 247 517,29 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i> | | |
| Instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 113 097,78 | 115 697,96 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 113 097,78 | 115 697,96 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| Total du passif | 42 076 271,80 | 39 363 215,25 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-------------|-------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

COMPTE DE RESULTAT

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------------|-------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (I) | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 0,00 | 305,14 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (II) | 0,00 | 305,14 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 0,00 | -305,14 |
| Autres produits (III) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 700 140,40 | -383 374,94 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | -700 140,40 | 383 069,80 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 28 802,39 | 339,22 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | -671 338,01 | 383 409,02 |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

| | | Frais de gestion fixes | Assiette |
|---|--------------|---|-----------|
| C | FR0011538784 | 1,4 % TTC maximum. Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché. dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 % | Actif net |

Frais de gestion indirects (sur OPC)

| | | Frais de gestion indirects |
|---|--------------|----------------------------------|
| C | FR0011538784 | 0,50% TTC maximum de l'actif net |

Commission de surperformance

Part FR0011538784 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) | | |
|---|---------------------------|-------------|---------------------|
| | SDG | Dépositaire | Autres prestataires |
| Sous/rachat OPCVM Forfait Maximum 150€ TTC Prélèvement sur chaque transaction | | 100 | |

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre d'opérations sur dérivés négociés de gré à gré, et conformément à la position AMF 2013-06, l'OPC peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres.

Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif net en début d'exercice | 39 247 517,29 | 44 534 175,87 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 6 585 217,45 | 1 778 538,06 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -5 966 787,68 | -2 135 984,55 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 2 464 621,03 | 87 147,82 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -113 390,45 | 0,00 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Frais de transaction | -795,00 | -780,00 |
| Différences de change | 0,00 | 0,00 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 446 931,78 | -5 398 649,71 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>1 691 954,23</i> | <i>1 245 022,45</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>1 245 022,45</i> | <i>6 643 672,16</i> |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -700 140,40 | 383 069,80 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | 41 963 174,02 | 39 247 517,29 |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

| | Montant | % |
|---------------------------------------|----------------|-------------|
| HORS BILAN | | |
| Operations de couverture | | |
| TOTAL Operations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres operations | | |
| TOTAL Autres operations | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL HORS BILAN | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 122 023,76 | 0,29 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | 0-3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 122 023,76 | 0,29 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Devise 1 | % | Devise2 | % | Devise 3 | % | Autre(s) devise(s) | % |
|--------------------------|-----------------|----------|----------------|----------|-----------------|----------|---------------------------|----------|
| Actif | | | | | | | | |
| OPC maître | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créance | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

| | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré | 0,00 |
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

| | 29/12/2023 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

| | ISIN | LIBELLE | 29/12/2023 |
|-----------------------------------|------|---------|-------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Contrats financiers | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice | | | | | | |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédits d'impôt unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice | | | | |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|--------------------|-------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -671 338,01 | 383 409,02 |
| Total | -671 338,01 | 383 409,02 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -671 338,01 | 383 409,02 |
| Total | -671 338,01 | 383 409,02 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0 | 0 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | | |
| Montant global des crédits d'impôt | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-1 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-2 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-3 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-4 | 0,00 | 0,00 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 2 390 141,10 | 85 912,64 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 2 390 141,10 | 85 912,64 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| CI PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 2 390 141,10 | 85 912,64 |
| Total | 2 390 141,10 | 85 912,64 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0,00 | 0,00 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Date | Part | Actif net | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire € | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) € | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) € | Crédit d'impôt unitaire € | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes € |
|------------|----------------|---------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C | 39 248 546,90 | 33 161,94 | 1 183,54 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 7,83 |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C | 42 574 847,08 | 32 742,407 | 1 300,30 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 8,98 |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 44 534 175,87 | 34 112,364 | 1 305,51 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 13,16 |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 39 247 517,29 | 33 776,405 | 1 161,98 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 13,89 |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 41 963 174,02 | 34 177,868 | 1 227,79 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 50,28 |

SOUSCRIPTIONS RACHATS

| | En quantité | En montant |
|--|---------------------|---------------|
| CI PART CAPI C | | |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice | 5 531,69300 | 6 585 217,45 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice | -5 130,23000 | -5 966 787,68 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats | 401,46300 | 618 429,77 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 34 177,86800 | |

COMMISSIONS

| | En montant |
|--|------------|
| C1 PART CAPI C | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription r troced es | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat r troced es | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

| | 29/12/2023 |
|--|-------------------|
| FR0011538784 C1 PART CAPI C | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,10 |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 474 126,91 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | 0,56 |
| Commissions de surperformance (frais variables) | 239 578,79 |
| Rétrocessions de frais de gestion | 13 565,30 |

CREANCES ET DETTES

| | Nature de débit/crédit | 29/12/2023 |
|---------------------------------|---------------------------|-------------------|
| Créances | SRD et régements différés | 53 588,57 |
| Total des créances | | 53 588,57 |
| Dettes | Frais de gestion | 113 097,78 |
| Total des dettes | | 113 097,78 |
| Total dettes et créances | | -59 509,21 |

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

| | Valeur EUR | % Actif Net |
|--|----------------------|---------------|
| PORTEFEUILLE | 41 900 659,47 | 99,85 |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES OPC | 41 900 659,47 | 99,85 |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE | 0,00 | 0,00 |
| CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | 53 588,57 | 0,13 |
| OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | -113 097,78 | -0,27 |
| CONTRATS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| OPTIONS | 0,00 | 0,00 |
| FUTURES | 0,00 | 0,00 |
| SWAPS | 0,00 | 0,00 |
| BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS | 122 023,76 | 0,29 |
| DISPONIBILITES | 122 023,76 | 0,29 |
| DEPOTS A TERME | 0,00 | 0,00 |
| EMPRUNTS | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES DISPONIBILITES | 0,00 | 0,00 |
| ACHATS A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| VENTES A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET | 41 963 174,02 | 100,00 |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|---------------|--------------------------------|-----------------------------|------------------------|
| TOTAL Titres d'OPC | | | 41 900 659,47 | 99,85 |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE | | | 41 900 659,47 | 99,85 |
| TOTAL FRANCE | | | 41 900 659,47 | 99,85 |
| FR001400DES7 HUGO LAZARD FCP 3DEC | EUR | 40 209,45 | 41 900 659,47 | 99,85 |

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% | | |
|--|--------------|--------|
| | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% * | | EUR |

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO FIDELITY

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier « S TEMPO FIDELITY » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « HUGO FIDELITY » (FR0012686350) compartiment de Fidelity SICAV, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier.

Stratégie d'investissement

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Le Compartiment est un OPCVM d'OPC. Le Compartiment vise à dégager une croissance modérée du capital à long terme. Le Compartiment vise à offrir aux investisseurs une gestion discrétionnaire par une sélection d'investissements largement diversifiés par le biais d'une sélection d'OPC investis sur les marchés actions, obligations, monétaire et matière premières arbitrants entre les principales classes d'actifs (actions, obligations, monétaire et matières premières) en fonction des anticipations du gérant. L'OPC pourra également investir dans des ETF, ou des dérivés ou des OPC ne faisant pas l'objet de classification.

Le Compartiment est exposé de 0 à 55% de l'actif net en actions et matières premières (dont 15% maximum en matières premières). Les OPC « actions » ou « matières premières » (de 0 à 55% de l'actif net), susceptibles d'être sélectionnés par le Compartiment, sont eux-mêmes investis en titres de tous secteurs, de toutes tailles de capitalisation. Au sein de la catégorie actions, l'exposition aux actions des sociétés de petites capitalisations sera au maximum de 30% et l'exposition aux matières premières ne dépassera pas 15% de l'actif net. Le Compartiment est exposé de 45% à 100% de l'actif net en obligations et monétaires via l'investissement dans des OPC de la gamme Fidelity International. Les OPC « monétaires et obligataires » et les OPC ne faisant pas l'objet de classification, susceptibles d'être sélectionnés par le Compartiment, sont eux-mêmes investis en titres d'état ou en titres du secteur privé. Au sein de cette catégorie, l'exposition aux OPC ne faisant pas l'objet de classification sera au maximum de 20% de l'actif net dans le cadre de la mise en place d'une stratégie en performance absolue. Le Compartiment pourra également investir dans la limite de 10% de son actif net dans l'ensemble des classes d'actifs suivants cumulés : OPC investis dans des obligations « High Yield » qui sont des titres classés « spéculatifs » ; OPC investis dans des actions émergentes. L'investissement dans ces classes d'actifs est effectué à l'intérieur des poches actions et taux précédemment décrites.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macro-économique et marchés financiers en 2023

Premier trimestre

Le début de l'année 2023 a été positif pour les investisseurs, qui ont repris confiance dans les actifs risqués en raison de statistiques encourageantes sur l'inflation et de la réouverture de l'économie chinoise. Les taux de chômage sont également au plus bas partout dans le monde. Cependant, la question de l'inflation reste ouverte et il est difficile d'envisager un retour à l'objectif des principales banques centrales sans maintenir ou augmenter le caractère restrictif des politiques monétaires. En février, les marchés ont connu des mouvements contradictoires en raison de la persistance de l'inflation et de l'activité économique. Les principaux indices actions européens ont poursuivi leur mouvement de hausse, tandis que les marchés obligataires ont accusé le coup avec des hausses de taux significatives. En mars, une crise bancaire a touché les banques américaines de taille moyenne, réveillant les faiblesses accumulées depuis plusieurs années de la banque Crédit Suisse, qui a finalement été rachetée par son grand concurrent national UBS. Les banques centrales ont maintenu leur cap en augmentant chacune leurs taux de 25 points de base en raison de la persistance de l'inflation. Les prévisions de ralentissement de la croissance mondiale sont repoussées à la fin de l'année 2023.

Deuxième trimestre

Les principaux indices sont restés assez stables au cours du mois d'avril, que ce soit sur les marchés actions ou sur les marchés de taux d'intérêt. Cette absence de tendance est intervenue après un premier trimestre favorable, au cours duquel les marchés ont été portés par une croissance économique particulièrement résiliente. Les statistiques de fin avril ont montré toutefois des premiers signes d'infléchissement, aux Etats-Unis comme en Allemagne, et dans les deux cas, le secteur manufacturier a reculé assez nettement, alors que les services restaient bien orientés. Sur le front de l'inflation, les Etats-Unis ont pris de l'avance sur la zone euro qui n'a pas encore jugulé l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation), ce qui se traduit par des anticipations de hausse de taux de 0.25% outre-Atlantique, contre 0.75% pour la Banque Centrale Européenne (BCE). Ainsi, les autorités monétaires font tout pour ralentir l'inflation et la croissance, en espérant que le premier paramètre ralentisse plus rapidement et plus définitivement que le second. Le débat américain sur le plafond de la dette a agité les marchés au cours du mois de mai, mais l'accord de dernière minute trouvé entre les parties, a permis d'éviter le pire, c'est-à-dire un défaut sur la dette américaine, qui aurait constitué une première mondiale.

Au cours du mois de juin, les banquiers centraux ont tenu à rappeler à plusieurs reprises, que la lutte contre l'inflation était loin d'être terminée. En particulier, la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie), a conduit les autorités monétaires, de part et d'autre de l'Atlantique, à maintenir un biais restrictif, qui devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'année 2023. Cette tonalité a provoqué de nouvelles hausses de taux sur les marchés obligataires, toujours plus significatives sur les échéances courtes que sur les longues. À titre d'exemple, les taux 2 ans aux Etats-Unis sont passés de 4.4% à 4.9%, tandis que les rendements à 10 ans progressaient de 3.6% à 3.8%, traduisant une forte accentuation de l'inversion de la courbe des taux. Pour autant, ces tensions sur les taux d'intérêt n'ont pas empêché les marchés actions de se reprendre. Cette hausse s'explique par une forte résistance de l'activité économique, grâce notamment à la bonne tenue de la demande américaine. À noter toutefois, que la hausse de l'indice américain est à nouveau polarisée sur un très faible nombre de valeurs, il s'agit

à nouveau du secteur technologique américain et en particulier des supposés futurs gagnants de la révolution induite par l'intelligence artificielle.

Troisième trimestre

En juillet, les marchés sont restés relativement calmes en raison de données économiques modérées, et sans surprises. En effet, la croissance économique comme l'inflation ont poursuivi leur lente décrue, laissant entendre que les banquiers centraux seraient sur la bonne voie. Il est apparu clairement toutefois, que le chemin de la hausse des taux directeurs n'était pas totalement achevé d'une part et que d'autre part les taux, après une hausse historique, pourraient rester sur un plateau pour une période significative. Les indices actions s'en sont accommodés en renouant avec de légères progressions, légèrement plus fortes aux Etats-Unis qu'en Europe.

Côté marché obligataire, les rendements ont continué de se tendre, intégrant l'information selon laquelle le caractère restrictif des politiques monétaires allait durer.

En août, les marchés ont perdu de leur dynamisme en raison d'une inflation persistante, ce qui a conduit à une politique monétaire restrictive aux États-Unis et en Europe. Certains secteurs d'activité, comme l'immobilier, ont commencé à être impactés, et les entreprises fortement endettées sont devenues la cible des spéculateurs. Les rendements obligataires ont continué d'augmenter, ce qui a alourdi le fardeau de la dette pour de nombreux pays.

En septembre, les marchés ont encore été pénalisés par la résistance persistante de l'inflation et la reprise des cours du pétrole. Après des progrès incontestables dans la lutte contre l'hyperinflation, les investisseurs doutent de la capacité des banques centrales à faire la dernière partie du chemin, c'est-à-dire à ramener l'inflation sous la barre des 2%. Du coup, la hausse des taux longs s'est accélérée, quelques fois de façon spectaculaire, générant des moins-values sur les titres obligataires. Dans ce contexte, des prises de bénéfices ont été observées sur les actifs dit risqués en général, et sur les actions en particulier, avec des replis d'indices compris entre 3% et 5%, sur les pays développés, en fonction des zones géographiques et des secteurs. Enfin, notons que les perspectives de croissance se sont quelque peu essouffées en Chine, mais également au sein de la zone euro, en Allemagne et en Italie en particulier, seuls les Etats-Unis continuent de résister avec toutefois des indicateurs avancés en perte de vitesse. Ainsi, les perspectives macro-économiques s'assombrissent, ce qui pourrait être défavorable aux marchés d'actions mais positif pour les marchés obligataires, malmenés maintenant depuis pratiquement deux ans.

Quatrième trimestre

Au cours du mois d'octobre, les marchés d'actions ont continué à reculer toujours pour les mêmes raisons de manque de visibilité sur les perspectives macro-économiques, aggravées par la persistance de l'inflation et la dégradation du contexte géopolitique. Le principal problème à ce stade reste la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie). Cette persistance de la hausse des prix a entretenu un discours « restrictif » de la part des banquiers centraux et en particulier de la FED américaine, ce qui a notamment contribué à provoquer une hausse des taux longs significative. A titre d'exemple, les taux 10 ans américains sont passés de 4.58% à 4.93%. Cette tension sur les taux longs a provoqué assez logiquement une prise de profit sur les principaux indices actions, les investisseurs redevenant à nouveau frileux dans leurs prises de risques.

En Novembre, il a suffi d'un bon chiffre inflationniste pour retourner les anticipations de politiques monétaires et pour provoquer un véritable rallye sur les marchés obligataires. Après des mois de doutes sur l'évolution future des taux directeurs, se traduisant par de vives tensions sur les taux longs, une réduction significative de l'inflation dite sous-jacente (hors alimentation et énergie) a considérablement

soulagé les investisseurs. Cette bonne nouvelle a été accompagnée de statistiques illustrant un ralentissement progressif de l'économie américaine, le scénario de récession le plus redouté étant pour le moment écarté. Dans cet environnement de détente généralisée des taux, et de ralentissement contrôlé de l'économie, les indices actions ont repris des couleurs avec des progressions au cours du mois de novembre, de 6% en zone euro et de plus de 8% aux US. Parallèlement, une baisse significative des taux longs s'est enclenchée de part et d'autre de l'Atlantique, les taux 10 ans US passant de 4.9% à 4.3% et les taux 10 ans français de 3.4% à 3%.

Au cours du dernier mois de l'année, les marchés ont continué sur leur lancée du mois de novembre, encouragés par des bonnes nouvelles sur le plan de l'inflation, et par une inflexion majeure des discours des banquiers centraux. En réalité, c'est le président de la FED américaine qui s'est montré le plus offensif, affirmant que cette fois, la voie était libre pour plusieurs baisses de taux en 2024, et que celles-ci pourraient débiter dès le premier trimestre de 2024. En Zone Euro, Christine Lagarde s'est montrée plus prudente, ce qui n'a pas manqué de provoquer une accélération du mouvement de hausse de l'euro contre dollar. Nous avons donc assisté à un rallye de fin d'année, grâce à cette visibilité retrouvée sur les politiques monétaires, qui ont permis une détente généralisée des taux obligataires et la poursuite de la progression des actions, sur la plupart des secteurs, sans notables exceptions. A titre d'illustration, les taux 10 ans américains sont passés de 4.3% à 3.87%, et leurs homologues français de 3.02% à 2.56%, soit une baisse de 0.46% dans les deux cas. Les principaux indices actions ont quant à eux progressé de 3 à 4% suivant les régions du globe.

S Tempo Fidelity (FR0011538800)

Le fonds S Tempo Fidelity a été investi tout au long de l'année 2023 à un niveau proche de 100% dans son fonds maître Hugo Fidelity. Au cours de l'année 2023, le fonds S Tempo Fidelity a enregistré une performance de **3,52%**.

La progression des actions mondiales dans une année marquée par la volatilité s'explique par l'inflation modérée et les prévisions d'un assouplissement des politiques monétaires qui ont encouragé la confiance des investisseurs. Les actions ont commencé l'année sur une note positive, avant que l'agitation du secteur bancaire aux États-Unis et en Europe ne réduise l'appétit pour le risque. Les banques régionales et de taille moyenne aux États-Unis ont vu leurs obligations d'État à long terme perdre de la valeur en raison des hausses de taux agressives opérées par la Réserve fédérale américaine (Fed), qui ont entraîné une forte volatilité dans le secteur financier. En outre, les incertitudes quant à l'accord sur le plafond de la dette américaine et la dégradation de la note de la dette à long terme du gouvernement américain en raison de l'élargissement du déficit budgétaire ont exercé une pression continue sur les marchés. La confiance a également été fragilisée par le fait que les principales banques centrales ont imposé leur position de taux d'intérêt « plus élevés plus longtemps ». Cependant, les bénéfices élevés des entreprises et les solides données économiques ont soutenu la performance globale.

Vers la fin de l'année, les actions ont fortement progressé car les banques centrales des marchés développés ont ralenti le rythme des hausses des taux d'intérêt, ce qui a renforcé les espoirs d'un atterrissage en douceur. Dans ce contexte mondial, les principaux marchés actions régionaux ont clôturé l'année en hausse, les États-Unis et l'Europe (hors Royaume-Uni) affichant la plus belle progression. Sur le plan sectoriel, les services de télécommunications et les technologies de l'information ont été les plus performants car le thème de l'intelligence artificielle (IA) a soutenu la confiance, tandis que les valeurs des services aux collectivités et des biens de consommation de base ont sous-performé.

Les marchés obligataires internationaux ont globalement enregistré une performance positive sur la période 2023. Les marchés du crédit se sont montrés résilients, les investisseurs étant optimistes quant à un ralentissement du rythme du resserrement de la politique monétaire au niveau mondial et à la

stabilité relative des fondamentaux des entreprises. Cependant, cela n'a pas duré longtemps car les marchés sont redevenus volatils en mars suite à la faillite de Silicon Valley Bank, qui a fait craindre une contagion plus large à l'ensemble du secteur bancaire. Les inquiétudes concernant la reprise économique de la Chine et l'échéance imminente d'une décision sur le plafond de la dette du gouvernement américain ont également pesé sur les marchés. Néanmoins, la confiance s'est améliorée lorsque les négociateurs sont parvenus à un accord pour éviter un défaut. Les deux derniers mois de l'année ont apporté un certain répit aux marchés avec le fort rebond des obligations multimarchés qui ont récupéré une partie de leurs pertes antérieures. Dans l'ensemble, les obligations souveraines, y compris les bons du Trésor américain, les obligations d'État britanniques (Gilts) et les obligations d'État allemandes (Bund), se sont redressées, alors que les rendements ont continué à baisser au cours des deux derniers mois de l'année. Dans le domaine du crédit aux entreprises, les obligations « investment grade » ont affiché des rendements positifs, les spreads de crédit s'étant resserrés à l'échelle mondiale. Les obligations à haut rendement ont surperformé les obligations « investment grade », à l'exception des obligations asiatiques à haut rendement, qui ont continué à décevoir dans un contexte de correction généralisée du secteur immobilier en Chine

Taxonomie :

L'OPCM se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »).

L'OPCVM n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement de l'OPCVM. Les principales incidences négatives des investissements ne seront par conséquent pas suivies dans le cadre de sa gestion.



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvée par la gérance de SAGIS
Revue le 26/01/2023

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »). Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée et fonction de l'architecture de l'activité. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES ET CHAMP D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération est assise sur une part fixe et une part variable indirecte collective :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP. Le montant de cette rémunération peut être revue annuellement notamment lors de l'entretien individuel annuel du collaborateur avec sa hiérarchie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.
- La rémunération variable indirecte collective est composée du plan d'intéressement et participation mis en place par la société qui rémunère les réalisations et la performance collective.

Cette politique de rémunération est applicable à l'ensemble des collaborateurs de la SGP et est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

2/13/2023 | 17:26:27 CET

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

DocuSigned by:

GASSET-GRAMMIE dmar

02A2DF1832584E4

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA Intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orias.fr

Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covea Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clidny).

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

S TEMPO FIDELITY

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maîtres HUGO FIDELITY est disponible auprès de SAGIS ASSET MANAGEMENT

Evènements intervenus au cours de la période

21/07/2023 -Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

29/12/2023 -Changement de délégation : Intégration de la mention relative au délégataire de la gestion comptable à compter du 01/01/2024

29/12/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (gates)

BILAN ACTIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| Instruments financiers | 41 243 062,34 | 38 885 445,63 |
| OPC maitre | 41 243 062,34 | 38 885 445,63 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 17 515,40 | 0,00 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 17 515,40 | 0,00 |
| Comptes financiers | 120 933,30 | 124 249,80 |
| Liquidités | 120 933,30 | 124 249,80 |
| Total de l'actif | 41 381 511,04 | 39 009 695,43 |

BILAN PASSIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|---------------|---------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 41 342 695,78 | 39 167 789,25 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 369 892,69 | 193 667,76 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | -443 156,03 | -466 428,35 |
| Total des capitaux propres | 41 269 432,44 | 38 895 028,66 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i> | | |
| Instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 112 078,60 | 114 666,77 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 112 078,60 | 114 666,77 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| Total du passif | 41 381 511,04 | 39 009 695,43 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-------------|-------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

COMPTE DE RESULTAT

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------------|--------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (I) | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 0,00 | 252,89 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (II) | 0,00 | 252,89 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 0,00 | -252,89 |
| Autres produits (III) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 473 002,91 | 467 280,41 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | -473 002,91 | -467 533,30 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 29 846,88 | 1 104,95 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | -443 156,03 | -466 428,35 |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

| | | Frais de gestion fixes | Assiette |
|---|--------------|--|-----------|
| C | FR0011538800 | 1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 % | Actif net |

Frais de gestion indirects (sur OPC)

| | | Frais de gestion indirects |
|---|--------------|----------------------------------|
| C | FR0011538800 | 1,10% TTC maximum de l'actif net |

Commission de surperformance

Part FR0011538800 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) | | |
|---|---------------------------|-------------|---------------------|
| | SDG | Dépositaire | Autres prestataires |
| Sous/rachat OPCVM Forfait Maximum 150€ TTC | | 100 | |
| Prélèvement sur chaque transaction | | | |

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif net en début d'exercice | 38 895 028,66 | 41 615 094,62 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 7 011 539,66 | 2 155 558,55 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -5 848 559,69 | -1 896 674,71 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 407 796,76 | 200 971,07 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Frais de transaction | -795,00 | -7 301,85 |
| Différences de change | 0,00 | 0,00 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 1 277 424,96 | -2 705 085,72 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>4 278 476,41</i> | <i>3 001 051,45</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>3 001 051,45</i> | <i>5 706 137,17</i> |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -473 002,91 | -467 533,30 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | 41 269 432,44 | 38 895 028,66 |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

| | Montant | % |
|---------------------------------------|----------------|-------------|
| HORS BILAN | | |
| Operations de couverture | | |
| TOTAL Operations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres operations | | |
| TOTAL Autres operations | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL HORS BILAN | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 120 933,30 | 0,29 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | 0-3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 120 933,30 | 0,29 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Devise 1 | % | Devise2 | % | Devise 3 | % | Autre(s) devise(s) | % |
|--------------------------|-----------------|----------|----------------|----------|-----------------|----------|---------------------------|----------|
| Actif | | | | | | | | |
| OPC maître | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créance | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

| | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré | 0,00 |
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

| | 29/12/2023 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

| | ISIN | LIBELLE | 29/12/2023 |
|-----------------------------------|------|---------|-------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Contrats financiers | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice | | | | | | |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédits d'impôt unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice | | | | |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|--------------------|--------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -443 156,03 | -466 428,35 |
| Total | -443 156,03 | -466 428,35 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------------|--------------------|
| C1 PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -443 156,03 | -466 428,35 |
| Total | -443 156,03 | -466 428,35 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0 | 0 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | | |
| Montant global des crédits d'impôt | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-1 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-2 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-3 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-4 | 0,00 | 0,00 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|-------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 369 892,69 | 193 667,76 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 369 892,69 | 193 667,76 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|-------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| CI PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 369 892,69 | 193 667,76 |
| Total | 369 892,69 | 193 667,76 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0,00 | 0,00 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Date | Part | Actif net | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire € | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) € | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) € | Crédit d'impôt unitaire € | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes € |
|------------|----------------|---------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C | 38 448 058,43 | 34 018,783 | 1 130,20 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -9,28 |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C | 38 097 921,92 | 34 151,076 | 1 115,57 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -10,01 |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 41 615 094,62 | 35 645,222 | 1 167,48 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -6,68 |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 38 895 028,66 | 35 857,506 | 1 084,71 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -7,60 |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 41 269 432,44 | 36 752,627 | 1 122,90 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -1,99 |

SOUSCRIPTIONS RACHATS

| | En quantité | En montant |
|--|---------------------|---------------|
| CI PART CAPI C | | |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice | 6 302,63000 | 7 011 539,66 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice | -5 407,50900 | -5 848 559,69 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats | 895,12100 | 1 162 979,97 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 36 752,62700 | |

COMMISSIONS

| | En montant |
|--|------------|
| C1 PART CAPI C | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription rétrocédées | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat rétrocédées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

| | 29/12/2023 |
|--|-------------------|
| FR0011538800 C1 PART CAPI C | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,10 |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 473 002,91 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | 0,00 |
| Commissions de surperformance (frais variables) | 0,00 |
| Rétrocessions de frais de gestion | 0,00 |

CREANCES ET DETTES

| | Nature de débit/crédit | 29/12/2023 |
|---------------------------------|---------------------------|-------------------|
| Créances | SRD et régements différés | 17 515,40 |
| Total des créances | | 17 515,40 |
| Dettes | Frais de gestion | 112 078,60 |
| Total des dettes | | 112 078,60 |
| Total dettes et créances | | -94 563,20 |

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

| | Valeur EUR | % Actif Net |
|--|----------------------|---------------|
| PORTEFEUILLE | 41 243 062,34 | 99,94 |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES OPC | 41 243 062,34 | 99,94 |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE | 0,00 | 0,00 |
| CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | 17 515,40 | 0,04 |
| OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | -112 078,60 | -0,27 |
| CONTRATS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| OPTIONS | 0,00 | 0,00 |
| FUTURES | 0,00 | 0,00 |
| SWAPS | 0,00 | 0,00 |
| BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS | 120 933,30 | 0,29 |
| DISPONIBILITES | 120 933,30 | 0,29 |
| DEPOTS A TERME | 0,00 | 0,00 |
| EMPRUNTS | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES DISPONIBILITES | 0,00 | 0,00 |
| ACHATS A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| VENTES A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET | 41 269 432,44 | 100,00 |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|---------------|--------------------------------|-----------------------------|------------------------|
| TOTAL Titres d'OPC | | | 41 243 062,34 | 99,94 |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE | | | 41 243 062,34 | 99,94 |
| TOTAL FRANCE | | | 41 243 062,34 | 99,94 |
| FR0012686350 HUGO FIDELITY SI.2DEC | EUR | 354 992,79 | 41 243 062,34 | 99,94 |

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% | | |
|--|--------------|--------|
| | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% * | | EUR |

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

SAGIS DYNAMIQUE

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence 40% MSCI WORLD + 40% MSCI EUROPE Ex UK + 20% €STR capitalisé, sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le MSCI WORLD et le MSCI EUROPE Ex UK et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

Stratégie d'investissement

Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible investie en OPCVM et Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) européens.

Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :

- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM et Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) européens.

- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM ou de FIA est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps. Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles de l'indice de référence.

Compte-tenu des conclusions du comité de gestion stratégique de Sagis Asset Management, en fonction de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans la limite de sa marge de manœuvre, le gérant dispose de marges tactiques pour profiter des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones au moyen d'OPCVM et FIA spécialisés.

Le compartiment s'engage à respecter une fourchette d'exposition de l'actif net :

- de 60% à 100% aux marchés d'actions, de toutes zones géographiques (majoritairement OCDE), de toutes capitalisations, de tous les secteurs ;

- de 0% à 20% aux marchés des actions de pays émergents ;

- de 0% à 20% aux marchés d'actions de petite capitalisation comprises entre 500 millions et 5 milliards ;

- de 0% à 40% aux instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques ;

- de 0% à 30% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente, ou non notés ;

- de 0% à 10% en instruments de taux de pays émergents ;

- de 0% à 10% en obligations convertibles ;

- de 0% à 50% au risque de change sur les devises hors euro ;

Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macro-économique et marchés financiers en 2023

Premier trimestre

Le début de l'année 2023 a été positif pour les investisseurs, qui ont repris confiance dans les actifs risqués en raison de statistiques encourageantes sur l'inflation et de la réouverture de l'économie chinoise. Les taux de chômage sont également au plus bas partout dans le monde. Cependant, la question de l'inflation reste ouverte et il est difficile d'envisager un retour à l'objectif des principales banques centrales sans maintenir ou augmenter le caractère restrictif des politiques monétaires. En février, les marchés ont connu des mouvements contradictoires en raison de la persistance de l'inflation et de l'activité économique. Les principaux indices actions européens ont poursuivi leur mouvement de hausse, tandis que les marchés obligataires ont accusé le coup avec des hausses de taux significatives. En mars, une crise bancaire a touché les banques américaines de taille moyenne, réveillant les faiblesses accumulées depuis plusieurs années de la banque Crédit Suisse, qui a finalement été rachetée par son grand concurrent national UBS. Les banques centrales ont maintenu leur cap en augmentant chacune leurs taux de 25 points de base en raison de la persistance de l'inflation. Les prévisions de ralentissement de la croissance mondiale sont repoussées à la fin de l'année 2023.

Deuxième trimestre

Les principaux indices sont restés assez stables au cours du mois d'avril, que ce soit sur les marchés actions ou sur les marchés de taux d'intérêt. Cette absence de tendance est intervenue après un premier trimestre favorable, au cours duquel les marchés ont été portés par une croissance économique particulièrement résiliente. Les statistiques de fin avril ont montré toutefois des premiers signes d'infléchissement, aux Etats-Unis comme en Allemagne, et dans les deux cas, le secteur manufacturier a reculé assez nettement, alors que les services restaient bien orientés. Sur le front de l'inflation, les Etats-Unis ont pris de l'avance sur la zone euro qui n'a pas encore jugulé l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation), ce qui se traduit par des anticipations de hausse de taux de 0.25% outre-Atlantique, contre 0.75% pour la Banque Centrale Européenne (BCE). Ainsi, les autorités monétaires font tout pour ralentir l'inflation et la croissance, en espérant que le premier paramètre ralentisse plus rapidement et plus définitivement que le second. Le débat américain sur le plafond de la dette a agité les marchés au cours du mois de mai, mais l'accord de dernière minute trouvé entre les parties, a permis d'éviter le pire, c'est-à-dire un défaut sur la dette américaine, qui aurait constitué une première mondiale.

Au cours du mois de juin, les banquiers centraux ont tenu à rappeler à plusieurs reprises, que la lutte contre l'inflation était loin d'être terminée. En particulier, la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie), a conduit les autorités monétaires, de part et d'autre de l'Atlantique, à maintenir un biais restrictif, qui devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'année 2023. Cette tonalité a provoqué de nouvelles hausses de taux sur les marchés obligataires, toujours plus significatives sur les échéances courtes que sur les longues. À titre d'exemple, les taux 2 ans aux Etats-Unis sont passés de 4.4% à 4.9%, tandis que les rendements à 10 ans progressaient de 3.6% à 3.8%, traduisant une forte accentuation de l'inversion de la courbe des taux. Pour autant, ces tensions sur les taux d'intérêt n'ont pas empêché les marchés actions de se reprendre. Cette hausse s'explique par une forte résistance de l'activité économique, grâce notamment à la bonne tenue de la demande américaine. À noter toutefois, que la hausse de l'indice américain est à nouveau polarisée sur un très faible nombre de

valeurs, il s'agit à nouveau du secteur technologique américain et en particulier des supposés futurs gagnants de la révolution induite par l'intelligence artificielle.

Troisième trimestre

En juillet, les marchés sont restés relativement calmes en raison de données économiques modérées, et sans surprises. En effet, la croissance économique comme l'inflation ont poursuivi leur lente décrue, laissant entendre que les banquiers centraux seraient sur la bonne voie. Il est apparu clairement toutefois, que le chemin de la hausse des taux directeurs n'était pas totalement achevé d'une part et que d'autre part les taux, après une hausse historique, pourraient rester sur un plateau pour une période significative. Les indices actions s'en sont accommodés en renouant avec de légères progressions, légèrement plus fortes aux Etats-Unis qu'en Europe.

Côté marché obligataire, les rendements ont continué de se tendre, intégrant l'information selon laquelle le caractère restrictif des politiques monétaires allait durer.

En août, les marchés ont perdu de leur dynamisme en raison d'une inflation persistante, ce qui a conduit à une politique monétaire restrictive aux États-Unis et en Europe. Certains secteurs d'activité, comme l'immobilier, ont commencé à être impactés, et les entreprises fortement endettées sont devenues la cible des spéculateurs. Les rendements obligataires ont continué d'augmenter, ce qui a alourdi le fardeau de la dette pour de nombreux pays.

En septembre, les marchés ont encore été pénalisés par la résistance persistante de l'inflation et la reprise des cours du pétrole. Après des progrès incontestables dans la lutte contre l'hyperinflation, les investisseurs doutent de la capacité des banques centrales à faire la dernière partie du chemin, c'est-à-dire à ramener l'inflation sous la barre des 2%. Du coup, la hausse des taux longs s'est accélérée, quelques fois de façon spectaculaire, générant des moins-values sur les titres obligataires. Dans ce contexte, des prises de bénéfices ont été observées sur les actifs dit risqués en général, et sur les actions en particulier, avec des replis d'indices compris entre 3% et 5%, sur les pays développés, en fonction des zones géographiques et des secteurs. Enfin, notons que les perspectives de croissance se sont quelque peu essouffées en Chine, mais également au sein de la zone euro, en Allemagne et en Italie en particulier, seuls les Etats-Unis continuent de résister avec toutefois des indicateurs avancés en perte de vitesse. Ainsi, les perspectives macro-économiques s'assombrissent, ce qui pourrait être défavorable aux marchés d'actions mais positif pour les marchés obligataires, malmenés maintenant depuis pratiquement deux ans.

Quatrième trimestre

Au cours du mois d'octobre, les marchés d'actions ont continué à reculer toujours pour les mêmes raisons de manque de visibilité sur les perspectives macro-économiques, aggravées par la persistance de l'inflation et la dégradation du contexte géopolitique. Le principal problème à ce stade reste la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie). Cette persistance de la hausse des prix a entretenu un discours « restrictif » de la part des banquiers centraux et en particulier de la FED américaine, ce qui a notamment contribué à provoquer une hausse des taux longs significative. A titre d'exemple, les taux 10 ans américains sont passés de 4.58% à 4.93%. Cette tension sur les taux longs a provoqué assez logiquement une prise de profit sur les principaux indices actions, les investisseurs redevenant à nouveau frileux dans leurs prises de risques.

En Novembre, il a suffi d'un bon chiffre inflationniste pour retourner les anticipations de politiques monétaires et pour provoquer un véritable rallye sur les marchés obligataires. Après des mois de doutes sur l'évolution future des taux directeurs, se traduisant par de vives tensions sur les taux longs, une réduction significative de l'inflation dite sous-jacente (hors alimentation et énergie) a

considérablement soulagé les investisseurs. Cette bonne nouvelle a été accompagnée de statistiques illustrant un ralentissement progressif de l'économie américaine, le scénario de récession le plus redouté étant pour le moment écarté. Dans cet environnement de détente généralisée des taux, et de ralentissement contrôlé de l'économie, les indices actions ont repris des couleurs avec des progressions au cours du mois de novembre, de 6% en zone euro et de plus de 8% aux US. Parallèlement, une baisse significative des taux longs s'est enclenchée de part et d'autre de l'Atlantique, les taux 10 ans US passant de 4.9% à 4.3% et les taux 10 ans français de 3.4% à 3%.

Au cours du dernier mois de l'année, les marchés ont continué sur leur lancée du mois de novembre, encouragés par des bonnes nouvelles sur le plan de l'inflation, et par une inflexion majeure des discours des banquiers centraux. En réalité, c'est le président de la FED américaine qui s'est montré le plus offensif, affirmant que cette fois, la voie était libre pour plusieurs baisses de taux en 2024, et que celles-ci pourraient débiter dès le premier trimestre de 2024. En Zone Euro, Christine Lagarde s'est montrée plus prudente, ce qui n'a pas manqué de provoquer une accélération du mouvement de hausse de l'euro contre dollar. Nous avons donc assisté à un rallye de fin d'année, grâce à cette visibilité retrouvée sur les politiques monétaires, qui ont permis une détente généralisée des taux obligataires et la poursuite de la progression des actions, sur la plupart des secteurs, sans notables exceptions. A titre d'illustration, les taux 10 ans américains sont passés de 4.3% à 3.87%, et leurs homologues français de 3.02% à 2.56%, soit une baisse de 0.46% dans les deux cas. Les principaux indices actions ont quant à eux progressé de 3 à 4% suivant les régions du globe.

Politique de gestion Sagis Dynamique

Premier trimestre

L'exposition aux marchés des actions est restée stable autour de 78%. En revanche, plusieurs arbitrages de fonds ont eu lieu de façon à renforcer le poids des actions européennes. Ces dernières sont passées de 34.5% à 36.7%, tandis que le poids des actions américaines a diminué passant de 23.5% à 22.8%. La pondération des placements alternatifs a légèrement augmenté par l'effet notamment de l'introduction du fonds Lazard Credit Opportunities, dont l'objet est de réaliser des arbitrages de crédit, indépendamment de la direction des taux d'intérêt. Enfin, en contrepartie de toutes ces opérations, le poids des placements monétaires a été abaissé de 11.3% à 8.6%.

Deuxième trimestre

L'exposition sur le marché des actions est restée stable sur le trimestre autour de 78%. En revanche, la répartition géographique a évolué en faveur des actions américaines qui ont été privilégiées avec une hausse de 22.8% à 26% et en défaveur des actions de la zone euro dont la pondération est passée de 36.5% à 33.2%. L'exposition dollar est principalement due à la position en actions et pèse au total 27% de l'encours du fonds à la fin du trimestre. La pondération en gestion alternative reste stable à 12% et le poids des placements monétaires passe sous les 10% à 9.3%.

Troisième trimestre

L'exposition aux marchés des actions a augmenté sur ce troisième trimestre, passant de 78.5% à 80.6%, et s'expliquant essentiellement par des achats d'actions américaines et internationales. Le poids des placements alternatifs a également légèrement augmenté de 12.4% à 12.9%, du coup, en contrepartie, la pondération en placements monétaires a été réduite de 8.9% à 6.2%.

Quatrième trimestre

Au cours de ce mois de dernier trimestre de l'année, la pondération en actions a été augmentée passant de 80.5% à 88.5% et parallèlement la proportion d'ETF (fonds indiciels) a également été renforcée. En termes de répartition géographique, ce sont les actions de la zone euro qui ont été privilégiées, et dans une moindre mesure, les actions américaines. Ces renforts ont été opérés au détriment des fonds alternatifs (fonds d'arbitrage), dont la pondération a été abaissée en contrepartie de 12.9% à 8.1%. Le poids des placements monétaires a également été abaissé de 6.3% à 3.3%.

Les principaux mouvements de l'exercice sous revue, sont résumés dans le tableau ci-dessous :

SAGIS DYNAMIQUE

Mouvements 2023

| Date | Opération | Code valeur | Libellé Valeur | Montant | Devise |
|------------|--------------|--------------|---------------------------------|------------------|--------|
| 24/02/2023 | Rachat | FR0000009987 | UNION + CIC | 1 908 370,71 € | EUR |
| 24/02/2023 | Souscription | FR0013432143 | LAZARD CRE.OPP.PVC EUR SI.3DEC | - 4 062 126,20 € | EUR |
| 27/02/2023 | Rachat | LU0718509861 | LOMBARD ALL ROADS CL.N CAP.3D. | 2 136 393,99 € | EUR |
| 01/03/2023 | Rachat | FR0000009987 | UNION + CIC | 1 252 867,17 € | EUR |
| 06/03/2023 | Souscription | FR0000009987 | UNION + CIC | - 1 561 669,86 € | EUR |
| 06/04/2023 | Rachat | FR0013176211 | CENTIFOLIA I FCP 4DEC | 3 974 824,98 € | EUR |
| 07/04/2023 | Souscription | LU0998532633 | DGC STOCK SEL BC C. | - 3 908 204,76 € | EUR |
| 19/05/2023 | Rachat | LU0503631631 | PICT.GL ENV.OPPO.EUR CL.I C.5D | 3 305 944,71 € | EUR |
| 09/08/2023 | Rachat | FR0000009987 | UNION + CIC | 800 086,96 € | EUR |
| 27/09/2023 | Rachat | FR0000009987 | UNION + CIC | 704 663,52 € | EUR |
| 05/10/2023 | Rachat | LU0570871706 | THREADDN.LUX GLOB.SM.CIES IE 3D | 3 172 117,93 € | EUR |
| 30/10/2023 | Rachat | FR0000009987 | UNION + CIC | 79 990,69 € | EUR |
| 30/11/2023 | Rachat | FR0000009987 | UNION + CIC | 463 974,14 € | EUR |
| 15/12/2023 | Rachat | FR0000009987 | UNION + CIC | 130 437,67 € | EUR |
| 21/12/2023 | Achat | LU2109787551 | AM.I.S.AM.MS.EM.ESG U.DR C ETF | - 2 133 830,36 € | EUR |
| 21/12/2023 | Achat | IE00BHZPJ569 | ISHS WLD ESG USD-AC | - 3 218 043,20 € | EUR |
| 21/12/2023 | Achat | IE00BHZPJ783 | ISHS EUR ESG EUR-AC | - 3 426 688,55 € | EUR |
| 21/12/2023 | Rachat | FR0000009987 | UNION + CIC | 2 110 065,81 € | EUR |
| 21/12/2023 | Rachat | LU0607983383 | N1 ALPHA 15 MA FUND B EUR C.3D | 2 170 703,02 € | EUR |
| 21/12/2023 | Rachat | LU1731833056 | FID.FGDF EUR Y SICAV EUR 2DEC | 3 813 571,94 € | EUR |
| 21/12/2023 | Rachat | FR0013432143 | LAZARD CRE.OPP.PVC EUR SI.3DEC | 427 910,19 € | EUR |
| 21/12/2023 | Rachat | LU2358390917 | VARENNE VALEUR IC EUR 3DEC | 3 284 052,04 € | EUR |
| 21/12/2023 | Souscription | FR0013432762 | AIS VEN.SMA.ALPHA EU.I SI.3DEC | - 699 234,00 € | EUR |
| 21/12/2023 | Rachat | LU1331972494 | ELEVA ABS.RET.EUROPE IC EUR 2D | 853 677,48 € | EUR |
| 22/12/2023 | Achat | IE00BMZ17W23 | ISHS WRLD SRI EUR- D | - 6 888 491,68 € | EUR |
| 22/12/2023 | Rachat | LU0687944396 | GAMCO MERGER ARB. CL.I C.EUR 2D | 854 733,52 € | EUR |
| 22/12/2023 | Vente | IE00B441G979 | MSCI WRLD EUR HDG UCITS ETF AC | 5 002 331,81 € | EUR |
| 29/12/2023 | Souscription | FR0000009987 | UNION + CIC | - 1 879 901,66 € | EUR |

Au 29/12/2023, la performance de Sagis Dynamique s'est établie à **11,12%** à comparer à son indicateur de référence – 20% Eonia + 40% MSCI Europe Ex UK + 40% MSCI World - dont la progression s'est établie à **15,52%**.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Taxonomie :

L'OPCM se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »).

L'OPCVM n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement de l'OPCVM. Les principales incidences négatives des investissements ne seront par conséquent pas suivies dans le cadre de sa gestion.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvée par la gérance de SAGIS
Revue le 26/01/2023

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »).
Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée et fonction de l'architecture de l'activité. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES ET CHAMP D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération est assise sur une part fixe et une part variable indirecte collective :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP. Le montant de cette rémunération peut être revue annuellement notamment lors de l'entretien individuel annuel du collaborateur avec sa hiérarchie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.
- La rémunération variable indirecte collective est composée du plan d'intéressement et participation mis en place par la société qui rémunère les réalisations et la performance collective.

Cette politique de rémunération est applicable à l'ensemble des collaborateurs de la SGP et est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

2/13/2023 | 17:26:27 CET

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

DocuSigned by:

GASSET-GRAMMIE dmar

02A2DF1832584E4

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA Intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orias.fr

Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covea Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clidry).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

SAGIS DYNAMIQUE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

21/07/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise en conformité de la trame

29/12/2023 -Changement de délégation : Intégration de la mention relative au délégataire de la gestion comptable à compter du 01/01/2024

29/12/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (gates)

BILAN ACTIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Immobilisations nettes | 0,00 | 0,00 |
| Dépôts et instruments financiers | 85 203 531,84 | 83 719 520,20 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Parts d'organismes de placement collectif | 85 203 531,84 | 83 719 520,20 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 85 203 531,84 | 83 719 520,20 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 2 814,20 | 7 509,30 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 2 814,20 | 7 509,30 |
| Comptes financiers | 208 797,86 | 1 395 898,43 |
| Liquidités | 208 797,86 | 1 395 898,43 |
| Total de l'actif | 85 415 143,90 | 85 122 927,93 |

BILAN PASSIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|---------------|---------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 81 980 108,44 | 80 111 995,34 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 4 280 649,42 | 5 904 566,52 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | -1 135 321,28 | -1 191 481,71 |
| Total des capitaux propres | 85 125 436,58 | 84 825 080,15 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i> | | |
| Instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 289 707,32 | 297 847,78 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 289 707,32 | 297 847,78 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| Total du passif | 85 415 143,90 | 85 122 927,93 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-------------|-------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

COMPTE DE RESULTAT

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 0,00 | 40 802,06 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (I) | 0,00 | 40 802,06 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 0,00 | 6 401,72 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (II) | 0,00 | 6 401,72 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 0,00 | 34 400,34 |
| Autres produits (III) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 1 214 623,03 | 1 224 770,79 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | -1 214 623,03 | -1 190 370,45 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 79 301,75 | -1 111,26 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | -1 135 321,28 | -1 191 481,71 |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

| | | Frais de gestion fixes | Assiette |
|---|--------------|--|-----------|
| C | FR0011538842 | 1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 % | Actif net |

Frais de gestion indirects (sur OPC)

| | | Frais de gestion indirects |
|---|--------------|-----------------------------------|
| C | FR0011538842 | 1,50 % TTC maximum de l'actif net |

Commission de surperformance

Part FR0011538842 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) | | |
|--|---------------------------|-------------|---------------------|
| | SDG | Dépositaire | Autres prestataires |
| Titres de créance et instruments du marché monétaire, Actions, obligations Forfait Maximum 55€ HT=TTC | | 100 | |
| Sous/rachat OPC Forfait Max 150€ HT = TTC | | | |
| Prélèvement sur chaque transaction | | | |

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif net en début d'exercice | 84 825 080,15 | 99 983 895,44 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 1 160 532,70 | 11 844 838,39 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -9 798 092,89 | -10 138 532,14 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 4 774 301,44 | 7 303 913,10 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -352 178,25 | -1 409 691,70 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Frais de transaction | -7 954,62 | -25 426,36 |
| Différences de change | 0,00 | 0,00 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 5 738 371,08 | -21 543 546,13 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 8 381 157,92 | 2 642 786,84 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 2 642 786,84 | 24 186 332,97 |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -1 214 623,03 | -1 190 370,45 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | 85 125 436,58 | 84 825 080,15 |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

| | Montant | % |
|---|----------------|-------------|
| ACTIF | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | | |
| TOTAL Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Operations contractuelles a l'achat | | |
| TOTAL Operations contractuelles a l'achat | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | |
| Cessions | | |
| TOTAL Cessions | 0,00 | 0,00 |
| Operations contractuelles a la vente | | |
| TOTAL Operations contractuelles a la vente | 0,00 | 0,00 |
| HORS BILAN | | |
| Opérations de couverture | | |
| TOTAL Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| TOTAL Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 208 797,86 | 0,25 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | 0-3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 208 797,86 | 0,25 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Devise 1 | % | Devise2 | % | Devise 3 | % | Autre(s) devise(s) | % |
|--|----------|------|---------|------|----------|------|--------------------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres d'OPC | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créance | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

| | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré | 0,00 |
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

| | 29/12/2023 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

| | ISIN | LIBELLE | 29/12/2023 |
|-----------------------------------|------|---------|-------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Contrats financiers | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice | | | | | | |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédits d'impôt unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice | | | | |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -1 135 321,28 | -1 191 481,71 |
| Total | -1 135 321,28 | -1 191 481,71 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| C1 PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -1 135 321,28 | -1 191 481,71 |
| Total | -1 135 321,28 | -1 191 481,71 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0 | 0 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | | |
| Montant global des crédits d'impôt | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-1 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-2 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-3 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-4 | 0,00 | 0,00 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|---------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 4 280 649,42 | 5 904 566,52 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 4 280 649,42 | 5 904 566,52 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|---------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| CI PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 4 280 649,42 | 5 904 566,52 |
| Total | 4 280 649,42 | 5 904 566,52 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0,00 | 0,00 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Date | Part | Actif net | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire € | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) € | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) € | Crédit d'impôt unitaire € | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes € |
|------------|----------------|---------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C | 67 321 508,58 | 44 493,418 | 1 513,07 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 7,14 |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C | 76 756 771,87 | 47 851,629 | 1 604,06 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 45,70 |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 99 983 895,44 | 53 799,655 | 1 858,45 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 39,26 |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 84 825 080,15 | 54 775,947 | 1 548,58 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 86,04 |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 85 125 436,58 | 49 470,922 | 1 720,72 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 63,57 |

SOUSCRIPTIONS RACHATS

| | En quantité | En montant |
|--|---------------------|---------------|
| CI PART CAPI C | | |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice | 708,78400 | 1 160 532,70 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice | -6 013,80900 | -9 798 092,89 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats | -5 305,02500 | -8 637 560,19 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 49 470,92200 | |

COMMISSIONS

| | En montant |
|--|-------------------|
| C1 PART CAPI C | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat perçues | 0,00 |
| | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées | 0,00 |
| | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

| | 29/12/2023 |
|--|-------------------|
| FR0011538842 C1 PART CAPI C | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,40 |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 1 214 060,03 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | 0,00 |
| Commissions de surperformance (frais variables) | 0,00 |
| Rétrocessions de frais de gestion | 563,00 |

CREANCES ET DETTES

| | Nature de débit/crédit | 29/12/2023 |
|---------------------------------|-----------------------------|--------------------|
| Créances | Frais de gestion rétrocédés | 2 814,20 |
| Total des créances | | 2 814,20 |
| Dettes | Frais de gestion | 289 707,32 |
| Total des dettes | | 289 707,32 |
| Total dettes et créances | | -286 893,12 |

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

| | Valeur EUR | % Actif Net |
|--|----------------------|---------------|
| PORTEFEUILLE | 85 203 531,84 | 100,09 |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES OPC | 85 203 531,84 | 100,09 |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE | 0,00 | 0,00 |
| CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | 2 814,20 | 0,00 |
| OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | -289 707,32 | -0,34 |
| CONTRATS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| OPTIONS | 0,00 | 0,00 |
| FUTURES | 0,00 | 0,00 |
| SWAPS | 0,00 | 0,00 |
| BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS | 208 797,86 | 0,25 |
| DISPONIBILITES | 208 797,86 | 0,25 |
| DEPOTS A TERME | 0,00 | 0,00 |
| EMPRUNTS | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES DISPONIBILITES | 0,00 | 0,00 |
| ACHATS A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| VENTES A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET | 85 125 436,58 | 100,00 |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|---|--------|------------------------|----------------------|----------------|
| TOTAL Titres d'OPC | | | 85 203 531,84 | 100,09 |
| TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE | | | 9 077 334,00 | 10,66 |
| TOTAL IRLANDE | | | 6 928 302,00 | 8,14 |
| IE00BMZ17W23 ISHS WRLD SRI EUR- D. | EUR | 1 094 000 | 6 928 302,00 | 8,14 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | 2 149 032,00 | 2,52 |
| LU2109787551 AM.I.S.AM.MS.EM.ESG U.DR C ETF | EUR | 45 300 | 2 149 032,00 | 2,52 |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE | | | 76 126 197,84 | 89,43 |
| TOTAL BELGIQUE | | | 3 670 682,46 | 4,31 |
| BE0948502365 DPAM EQ.NEWGEMS SUSTAIN.F C.3D | EUR | 12 226,642 | 3 670 682,46 | 4,31 |
| TOTAL FRANCE | | | 30 225 275,78 | 35,51 |
| FR0000009987 UNION + (IC) | EUR | 9,64 | 1 880 692,66 | 2,21 |
| FR0010298596 MONETA MULTI CAPS C FCP 4DEC | EUR | 22 142,0329 | 8 166 424,57 | 9,59 |
| FR0011007251 COMGEST MONDE I SI.4DEC | EUR | 111 483,13 | 3 607 594,09 | 4,24 |
| FR0013176211 CENTIFOLIA I FCP 4DEC | EUR | 39 812 | 4 664 772,04 | 5,48 |
| FR0013289535 BDL CONVIC.PART I FCP 3DEC | EUR | 3 446,522 | 4 729 214,09 | 5,56 |
| FR0013432143 LAZARD CRE.OPP.PVC EUR SI.3DEC | EUR | 2 891 | 3 474 577,26 | 4,08 |
| FR0013432762 AIS VEN.SMA.ALPHA EU.I SI.3DEC | EUR | 24 853,985 | 3 702 001,07 | 4,35 |
| TOTAL IRLANDE | | | 25 145 745,55 | 29,54 |

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|---|--------|------------------------|----------------------|----------------|
| IE00BHZPJ569 ISHS WLD ESG USD-AC | EUR | 2 333 700 | 16 618 277,70 | 19,52 |
| IE00BHZPJ783 ISHS EUR ESG EUR-AC | EUR | 1 234 970 | 8 527 467,85 | 10,02 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | 17 084 494,05 | 20,07 |
| LU0687944396 GAMCO MERGER ARB.CL.I C.EUR 2D | EUR | 122 855 | 1 696 504,70 | 1,99 |
| LU0998532633 DGC STOCK SEL BC C. | EUR | 18 330 | 4 348 792,50 | 5,11 |
| LU1331972494 ELEVA ABS.RET.EUROPE IC EUR 2D | EUR | 1 337 | 1 743 314,30 | 2,05 |
| LU1670710232 M A.G LUX GL.D.FD EUR C ACC 3D | EUR | 316 042,163 | 4 890 942,10 | 5,75 |
| LU1920217319 ELEV.L.SM.AND MID CAP EUR.R 2D | EUR | 27 399,02 | 4 404 940,45 | 5,17 |

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% | | |
|--|--------------|--------|
| | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% * | | EUR |

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO M&G

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le compartiment nourricier « S TEMPO M&G » a un objectif de gestion similaire à celui du fonds maître « M&G (Lux) Dynamic Allocation Fund » (Action CI : LU1582988561), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir dégager un rendement total positif (combinaison de la croissance du revenu et du capital) de 5 à 10 % en moyenne par an sur toute période de trois ans, tout en appliquant des Critères ESG. Le Fonds maître fait l'objet d'une gestion active et n'a pas d'indice de référence. Le Fonds a une approche d'investissement très flexible et la liberté d'investir dans différents types d'actifs émis n'importe où dans le monde et libellés dans n'importe quelle devise.

Stratégie d'investissement

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Le Fonds maître investit généralement par le biais d'instruments dérivés dans un ensemble d'actifs du monde entier dans les fourchettes d'allocation suivantes, sur une base nette :

- 0 à 80 % en titres à revenu fixe (y compris des obligations et des titres adossés à des actifs)
- 20 à 60 % en actions de sociétés
- 0 à 20 % dans d'autres actifs (y compris des titres convertibles, des titres de créance convertibles conditionnels et des titres liés à l'immobilier).

Le Fonds maître peut également investir dans ces actifs directement ou par le biais d'autres fonds. Les fourchettes d'allocation indiquées ci-dessus sont nettes, c'est-à-dire les positions « longues » (investissements qui bénéficient d'une hausse du prix des actifs) nettes des positions « courtes » (investissements détenus par le biais de dérivés qui bénéficient d'une baisse du prix des actifs). Le Fonds peut également investir dans des devises, des liquidités, des quasi-liquidités, des dépôts et des warrants. Le Gestionnaire des Investissements visera normalement à détenir plus de 30 % de la Valeur liquidative du Fonds dans des actifs libellés en EUR (ou d'autres devises couvertes en EUR). Un minimum de 60 % du Fonds est généralement investi dans des actifs libellés en euro, en dollar américain et en livre sterling. Le Fonds investit dans des titres qui répondent aux critères ESG, en appliquant une approche exclusive.

Les instruments à revenu fixe dans lesquels le Fonds peut investir incluent :

- des produits dérivés dont la valeur découle d'obligations, de taux d'intérêt ou du risque de crédit ;
- des obligations émises ou garanties par des entreprises, des gouvernements, des autorités locales, des agences gouvernementales ou certains organismes internationaux publics ;
- des obligations d'émetteurs situés dans des marchés émergents ;
- des obligations onshore chinoises libellées en CNY négociées sur le Marché obligataire interbancaire chinois ;
- des obligations notées « Investment grade » par une agence de notation reconnue ;
- des obligations non notées et des obligations dont la notation est inférieure à investment grade », jusqu'à 60 % de la Valeur liquidative du Fonds ; et
- des titres adossés à des actifs, jusqu'à 20 % de la Valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds maître peut investir dans des Actions A chinoises via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect et le Shenzhen-Hong Kong Stock Exchange et dans des obligations chinoises libellées en renminbi.

Autres investissements : Le Fonds maître peut investir dans d'autres fonds et dans des liquidités ou des actifs pouvant être rapidement convertis en liquidités. Utilisation des dérivés : à des fins d'investissement et pour réduire les risques et les coûts.

Résumé de la stratégie : Le Fonds maître applique une approche d'investissement extrêmement flexible. Le gestionnaire d'investissement a la liberté de répartir le capital entre différents types d'actifs en réaction aux changements des conditions économiques et du cours des actifs. Cette approche combine une recherche approfondie pour déterminer la valeur des actifs à moyen et long termes, à une analyse des réactions à court terme du marché aux événements afin d'identifier les opportunités d'investissement. Le Fonds maître investit à l'échelle mondiale dans plusieurs catégories d'actifs, secteurs, devises et pays à des fins de gestion des risques. Lorsque le gestionnaire d'investissement

estime que les opportunités sont limitées à quelques domaines, le portefeuille peut être fortement concentré sur certains actifs ou marchés. Le Gestionnaire des Investissements estime que cette approche est susceptible de générer une volatilité annualisée (le degré de fluctuation de la valeur du Fonds sur toute période de 12 mois) comprise entre 5 % et 12 %.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macro-économique et marchés financiers en 2023

Premier trimestre

Le début de l'année 2023 a été positif pour les investisseurs, qui ont repris confiance dans les actifs risqués en raison de statistiques encourageantes sur l'inflation et de la réouverture de l'économie chinoise. Les taux de chômage sont également au plus bas partout dans le monde. Cependant, la question de l'inflation reste ouverte et il est difficile d'envisager un retour à l'objectif des principales banques centrales sans maintenir ou augmenter le caractère restrictif des politiques monétaires. En février, les marchés ont connu des mouvements contradictoires en raison de la persistance de l'inflation et de l'activité économique. Les principaux indices actions européens ont poursuivi leur mouvement de hausse, tandis que les marchés obligataires ont accusé le coup avec des hausses de taux significatives. En mars, une crise bancaire a touché les banques américaines de taille moyenne, réveillant les faiblesses accumulées depuis plusieurs années de la banque Crédit Suisse, qui a finalement été rachetée par son grand concurrent national UBS. Les banques centrales ont maintenu leur cap en augmentant chacune leurs taux de 25 points de base en raison de la persistance de l'inflation. Les prévisions de ralentissement de la croissance mondiale sont repoussées à la fin de l'année 2023.

Deuxième trimestre

Les principaux indices sont restés assez stables au cours du mois d'avril, que ce soit sur les marchés actions ou sur les marchés de taux d'intérêt. Cette absence de tendance est intervenue après un premier trimestre favorable, au cours duquel les marchés ont été portés par une croissance économique particulièrement résiliente. Les statistiques de fin avril ont montré toutefois des premiers signes d'infléchissement, aux Etats-Unis comme en Allemagne, et dans les deux cas, le secteur manufacturier a reculé assez nettement, alors que les services restaient bien orientés. Sur le front de l'inflation, les Etats-Unis ont pris de l'avance sur la zone euro qui n'a pas encore jugulé l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation), ce qui se traduit par des anticipations de hausse de taux de 0.25% outre-Atlantique, contre 0.75% pour la Banque Centrale Européenne (BCE). Ainsi, les autorités monétaires font tout pour ralentir l'inflation et la croissance, en espérant que le premier paramètre ralentisse plus rapidement et plus définitivement que le second. Le débat américain sur le plafond de la dette a agité les marchés au cours du mois de mai, mais l'accord de dernière minute trouvé entre les parties, a permis d'éviter le pire, c'est-à-dire un défaut sur la dette américaine, qui aurait constitué une première mondiale.

Au cours du mois de juin, les banquiers centraux ont tenu à rappeler à plusieurs reprises, que la lutte contre l'inflation était loin d'être terminée. En particulier, la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie), a conduit les autorités monétaires, de part et d'autre de l'Atlantique, à maintenir un biais restrictif, qui devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'année 2023. Cette tonalité a provoqué de nouvelles hausses de taux sur les marchés obligataires, toujours plus significatives sur les échéances courtes que sur les longues. À titre d'exemple, les taux 2 ans aux Etats-Unis sont passés de 4.4% à 4.9%, tandis que les rendements à 10 ans progressaient de 3.6% à 3.8%, traduisant une forte accentuation de l'inversion de la courbe des taux. Pour autant, ces tensions sur les taux d'intérêt n'ont pas empêché les marchés actions de se reprendre. Cette hausse s'explique par une forte résistance de l'activité économique, grâce notamment à la bonne tenue de la demande américaine. À noter toutefois, que la hausse de l'indice américain est à nouveau polarisée sur un très faible nombre de valeurs, il s'agit

à nouveau du secteur technologique américain et en particulier des supposés futurs gagnants de la révolution induite par l'intelligence artificielle.

Troisième trimestre

En juillet, les marchés sont restés relativement calmes en raison de données économiques modérées, et sans surprises. En effet, la croissance économique comme l'inflation ont poursuivi leur lente décrue, laissant entendre que les banquiers centraux seraient sur la bonne voie. Il est apparu clairement toutefois, que le chemin de la hausse des taux directeurs n'était pas totalement achevé d'une part et que d'autre part les taux, après une hausse historique, pourraient rester sur un plateau pour une période significative. Les indices actions s'en sont accommodés en renouant avec de légères progressions, légèrement plus fortes aux Etats-Unis qu'en Europe.

Côté marché obligataire, les rendements ont continué de se tendre, intégrant l'information selon laquelle le caractère restrictif des politiques monétaires allait durer.

En août, les marchés ont perdu de leur dynamisme en raison d'une inflation persistante, ce qui a conduit à une politique monétaire restrictive aux États-Unis et en Europe. Certains secteurs d'activité, comme l'immobilier, ont commencé à être impactés, et les entreprises fortement endettées sont devenues la cible des spéculateurs. Les rendements obligataires ont continué d'augmenter, ce qui a alourdi le fardeau de la dette pour de nombreux pays.

En septembre, les marchés ont encore été pénalisés par la résistance persistante de l'inflation et la reprise des cours du pétrole. Après des progrès incontestables dans la lutte contre l'hyperinflation, les investisseurs doutent de la capacité des banques centrales à faire la dernière partie du chemin, c'est-à-dire à ramener l'inflation sous la barre des 2%. Du coup, la hausse des taux longs s'est accélérée, quelques fois de façon spectaculaire, générant des moins-values sur les titres obligataires. Dans ce contexte, des prises de bénéfices ont été observées sur les actifs dit risqués en général, et sur les actions en particulier, avec des replis d'indices compris entre 3% et 5%, sur les pays développés, en fonction des zones géographiques et des secteurs. Enfin, notons que les perspectives de croissance se sont quelque peu essouffées en Chine, mais également au sein de la zone euro, en Allemagne et en Italie en particulier, seuls les Etats-Unis continuent de résister avec toutefois des indicateurs avancés en perte de vitesse. Ainsi, les perspectives macro-économiques s'assombrissent, ce qui pourrait être défavorable aux marchés d'actions mais positif pour les marchés obligataires, malmenés maintenant depuis pratiquement deux ans.

Quatrième trimestre

Au cours du mois d'octobre, les marchés d'actions ont continué à reculer toujours pour les mêmes raisons de manque de visibilité sur les perspectives macro-économiques, aggravées par la persistance de l'inflation et la dégradation du contexte géopolitique. Le principal problème à ce stade reste la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie). Cette persistance de la hausse des prix a entretenu un discours « restrictif » de la part des banquiers centraux et en particulier de la FED américaine, ce qui a notamment contribué à provoquer une hausse des taux longs significative. A titre d'exemple, les taux 10 ans américains sont passés de 4.58% à 4.93%. Cette tension sur les taux longs a provoqué assez logiquement une prise de profit sur les principaux indices actions, les investisseurs redevenant à nouveau frileux dans leurs prises de risques.

En Novembre, il a suffi d'un bon chiffre inflationniste pour retourner les anticipations de politiques monétaires et pour provoquer un véritable rallye sur les marchés obligataires. Après des mois de doutes sur l'évolution future des taux directeurs, se traduisant par de vives tensions sur les taux longs, une réduction significative de l'inflation dite sous-jacente (hors alimentation et énergie) a considérablement

soulagé les investisseurs. Cette bonne nouvelle a été accompagnée de statistiques illustrant un ralentissement progressif de l'économie américaine, le scénario de récession le plus redouté étant pour le moment écarté. Dans cet environnement de détente généralisée des taux, et de ralentissement contrôlé de l'économie, les indices actions ont repris des couleurs avec des progressions au cours du mois de novembre, de 6% en zone euro et de plus de 8% aux US. Parallèlement, une baisse significative des taux longs s'est enclenchée de part et d'autre de l'Atlantique, les taux 10 ans US passant de 4.9% à 4.3% et les taux 10 ans français de 3.4% à 3%.

Au cours du dernier mois de l'année, les marchés ont continué sur leur lancée du mois de novembre, encouragés par des bonnes nouvelles sur le plan de l'inflation, et par une inflexion majeure des discours des banquiers centraux. En réalité, c'est le président de la FED américaine qui s'est montré le plus offensif, affirmant que cette fois, la voie était libre pour plusieurs baisses de taux en 2024, et que celles-ci pourraient débiter dès le premier trimestre de 2024. En Zone Euro, Christine Lagarde s'est montrée plus prudente, ce qui n'a pas manqué de provoquer une accélération du mouvement de hausse de l'euro contre dollar. Nous avons donc assisté à un rallye de fin d'année, grâce à cette visibilité retrouvée sur les politiques monétaires, qui ont permis une détente généralisée des taux obligataires et la poursuite de la progression des actions, sur la plupart des secteurs, sans notables exceptions. A titre d'illustration, les taux 10 ans américains sont passés de 4.3% à 3.87%, et leurs homologues français de 3.02% à 2.56%, soit une baisse de 0.46% dans les deux cas. Les principaux indices actions ont quant à eux progressé de 3 à 4% suivant les régions du globe.

S Tempo M&G (FR0012712107)

Le fonds S Tempo M&G a été investi tout au long de l'année 2023 à un niveau proche de 100% dans son fonds maître M&G (Lux) Dynamic Allocation. La performance de S Tempo M&G ressort à **7,28%** sur l'exercice 2023, largement au-dessus de la moyenne de sa catégorie **5,62%**.

Malgré les craintes généralisées de récession, l'année s'est révélée être un retournement par rapport à 2022 pour les actions et les obligations. La résilience de l'économie américaine, l'inflation qui a diminué plus rapidement que prévu dans les pays développés et les banques centrales occidentales qui ont mis en pause les hausses de taux ont suscité l'espoir qu'il y aura des baisses de taux significatives en 2024. Le dot plot de la Réserve fédérale américaine publié en décembre a indiqué des baisses de taux de 75 points de base en 2024 et a encore renforcé les attentes d'un "atterrissage en douceur" de l'économie mondiale.

La hausse en fin d'année a généré la plupart des rendements pour le fonds. Au sein des actions, le Japon (+29 %) et les banques (+36 %) et l'Europe (+20 %) ont été nos marchés les plus performants, soutenant notre préférence pour les marchés boursiers avec des valorisations plus attractives. Nos paris sectoriels aux États-Unis ont été gratifiants avec une nette surperformance des banques bien que nos valeurs défensives dans le secteur de la santé aient déçu. La protection du portefeuille par la position courte sur l'indice S&P 500 nous a coûté. Parmi les économies émergentes, la Chine a déçu.

Notre ajustement tactique est ce qui a généré des rendements positifs sur notre exposition aux obligations gouvernementales occidentales, notamment l'ajout de Gilts britanniques à long terme et de bons du Trésor américains lors de la phase de faiblesse au quatrième trimestre. Dans notre exposition aux obligations gouvernementales des marchés émergents, c'est la sélection des pays qui a entraîné les rendements : le Brésil (+31 %), le Mexique (+22 %) ont ajouté plus de 2 % au niveau du fonds. L'appétit pour le risque croissant s'est reflété dans de bonnes performances des obligations d'entreprises également.

Des rendements modestes ont également été générés par notre panier d'infrastructures cotées et d'obligations convertibles. L'exposition sous-jacente aux devises a légèrement diminué les rendements, principalement en raison de la récente faiblesse du dollar américain.

Taxonomie :

L'OPCM se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »).

L'OPCVM n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement de l'OPCVM. Les principales incidences négatives des investissements ne seront par conséquent pas suivies dans le cadre de sa gestion.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvée par la gérance de SAGIS
Revue le 26/01/2023

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »).
Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée et fonction de l'architecture de l'activité. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES ET CHAMP D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération est assise sur une part fixe et une part variable indirecte collective :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP. Le montant de cette rémunération peut être revue annuellement notamment lors de l'entretien individuel annuel du collaborateur avec sa hiérarchie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.
- La rémunération variable indirecte collective est composée du plan d'intéressement et participation mis en place par la société qui rémunère les réalisations et la performance collective.

Cette politique de rémunération est applicable à l'ensemble des collaborateurs de la SGP et est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

2/13/2023 | 17:26:27 CET

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

DocuSigned by:

GOSSET-GRIMMUE Anna

00A2DF1832584E4...

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA Intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orias.fr

Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covea Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Cligny).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

S TEMPO M&G

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maîtres M&G (LUX) DYNAMIC ALLOCATION FUND est disponible auprès de SAGIS ASSET MANAGEMENT

Evènements intervenus au cours de la période

21/07/2023 -Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

21/07/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître

21/07/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la part sur laquelle est investi l'OPC nourricier (Action CI au lieu de l'action A)

21/07/2023 -Caractéristiques de gestion : Mention de la classification SFDR

29/12/2023 -Changement de délégation : Intégration de la mention relative au délégataire de la gestion comptable à compter du 01/01/2024

29/12/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (swing pricing)

BILAN ACTIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------------|----------------------|
| Instruments financiers | 42 684 075,25 | 41 191 666,13 |
| OPC maitre | 42 684 075,25 | 41 191 666,13 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 188 814,86 | 260 428,94 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 188 814,86 | 260 428,94 |
| Comptes financiers | 124 709,00 | 131 106,36 |
| Liquidités | 124 709,00 | 131 106,36 |
| Total de l'actif | 42 997 599,11 | 41 583 201,43 |

BILAN PASSIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|---------------|---------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 42 591 388,52 | 41 363 941,77 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 343 603,04 | 101 223,98 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | -75 039,02 | -3 084,94 |
| Total des capitaux propres | 42 859 952,54 | 41 462 080,81 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i> | | |
| Instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 137 646,57 | 121 120,62 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 137 646,57 | 121 120,62 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| Total du passif | 42 997 599,11 | 41 583 201,43 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-------------|-------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

COMPTE DE RESULTAT

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|-------------------|------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (I) | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 0,00 | 317,93 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (II) | 0,00 | 317,93 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 0,00 | -317,93 |
| Autres produits (III) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 77 855,91 | 2 786,02 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | -77 855,91 | -3 103,95 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 2 816,89 | 19,01 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | -75 039,02 | -3 084,94 |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

| | | Frais de gestion fixes | Assiette |
|---|--------------|--|-----------|
| C | FR0012712107 | 1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 % | Actif net |

Frais de gestion indirects (sur OPC)

| | | Frais de gestion indirects |
|---|--------------|--|
| C | FR0012712107 | 0,75% TTC maximum de l'actif net. Les frais de gestion financière du fonds maitre seront rétrocédés (tout ou partie) au fonds nourricier. |

Commission de surperformance

Part FR0012712107 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) | | |
|---|---------------------------|-------------|---------------------|
| | SDG | Dépositaire | Autres prestataires |
| Sous/rachat OPCVM Forfait Maximum 150€ TTC | | 100 | |
| Prélèvement sur chaque transaction | | | |

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Mécanismes de Swing Pricing

L'OPC maître disposant d'un mécanisme de swing pricing, l'application du dispositif au niveau de l'OPC maître sera également répercutée sur la valeur liquidative du fonds nourricier.

Mécanisme de plafonnement de Swing Pricing du fonds maître :

Dans certaines circonstances, le coût réel d'achat ou de vente effectif des investissements d'un Fonds peut s'écarter de la valeur des actifs utilisés pour calculer la Valeur liquidative par Action d'un Fonds ou d'une Catégorie en raison de frais de négociation, tels que les frais de courtage, les commissions, les taxes sur les transactions et tout écart entre les cours d'achat et de vente des investissements sous-jacents. Ces frais de négociation peuvent avoir un impact négatif sur la valeur d'un Fonds connu sous le nom de « dilution ».

Afin d'éviter cet impact, ainsi que les effets préjudiciables potentiels qui en résultent sur les participations des Actionnaires existants ou restants, les Administrateurs ont décidé de mettre en œuvre une politique de « swing pricing ». Grâce à cette politique, les Administrateurs ont la possibilité d'appliquer un ajustement de swing pricing à la Valeur liquidative par Action afin de couvrir les frais de négociation et de préserver la valeur des actifs sous-jacents d'un Fonds. Un ajustement de swing pricing peut être appliqué, si les souscriptions ou rachats nets quotidiens (y compris suite aux demandes d'échange d'un Fonds pour un autre Fonds) dépassent un seuil prédéterminé fixé de temps à autre par les Administrateurs, à leur seule discrétion. Dans cette mesure, le mécanisme du swing pricing partiel est utilisé.

La politique de swing pricing sera établie et approuvée par les Administrateurs, et mise en œuvre par l'Agent administratif. À moins que les Administrateurs n'en disposent autrement, un ajustement de swing pricing peut être soit ajouté à la Valeur liquidative par Action à laquelle les Actions seront émises (là où le Fonds présente des entrées nettes), soit déduit de la Valeur liquidative par Action à laquelle les Actions seront rachetées (dans le cas de sorties nettes du Fonds). Un ajustement de swing pricing peut également être appliqué dans tous les autres cas où selon les Administrateurs, il est dans l'intérêt des Actionnaires existants/restants et des Actionnaires potentiels de l'appliquer.

Les Actionnaires doivent être conscients du fait que, dans des conditions de marché normales, l'ajustement de swing pricing ne dépassera généralement pas 2 % de la Valeur liquidative de la Catégorie ou du Fonds concerné, sauf mention contraire dans le Supplément du Fonds concerné. Cet ajustement peut toutefois être significativement supérieur et dépasser le seuil maximum lorsque les conditions de marché sont exceptionnelles, notamment durant les périodes de forte volatilité, de moindre liquidité des actifs et de tensions sur le marché.

De manière générale, l'ajustement de swing pricing sera appliqué à l'ensemble des Fonds, sauf si une commission de dilution s'applique.

Certains Fonds peuvent imposer une commission de dilution aux souscriptions et rachats d'Actions, selon le cas et tel que précisé dans le Supplément du Fonds concerné. Dans ces cas, la commission de dilution ne sera pas incluse dans le prix d'émission des actions, mais constituera une commission qui sera imputée de manière séparée. À la date du présent Prospectus, la commission de dilution ne s'applique à aucun Fonds.

Les Actionnaires doivent être conscients que la commission de dilution ne dépassera généralement pas 2 % de la Valeur liquidative de la Catégorie ou du Fonds concerné(e), sauf mention contraire dans le Supplément du Fonds concerné.

Tout ajustement imputé de cette nature sera pour le compte du Fonds concerné et les Administrateurs se réservent le droit de renoncer à tout moment à l'ajustement de swing pricing ou à la commission de dilution. En cas de non-application d'un ajustement de swing pricing ou d'une commission de dilution, le Fonds concerné peut subir une dilution. Les Actionnaires doivent savoir que les performances à court terme du Fonds peuvent être assujetties à une plus grande volatilité en raison de la politique du swing pricing.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif net en début d'exercice | 41 462 080,81 | 42 671 288,99 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 5 407 487,00 | 2 118 919,14 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -6 782 949,83 | -1 976 709,77 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 378 638,77 | 102 816,67 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Frais de transaction | -780,00 | -780,00 |
| Différences de change | 0,00 | 0,00 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 2 473 331,70 | -1 450 350,27 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>5 047 036,40</i> | <i>2 573 704,70</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>2 573 704,70</i> | <i>4 024 054,97</i> |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>0,00</i> | <i>0,00</i> |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -77 855,91 | -3 103,95 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | 42 859 952,54 | 41 462 080,81 |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

| | Montant | % |
|---------------------------------------|----------------|-------------|
| HORS BILAN | | |
| Operations de couverture | | |
| TOTAL Operations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres operations | | |
| TOTAL Autres operations | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL HORS BILAN | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 124 709,00 | 0,29 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | 0-3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 124 709,00 | 0,29 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Devise 1 | % | Devise2 | % | Devise 3 | % | Autre(s) devise(s) | % |
|--------------------------|-----------------|----------|----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| Actif | | | | | | | | |
| OPC maître | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créance | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

| | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré | 0,00 |
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

| | 29/12/2023 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

| | ISIN | LIBELLE | 29/12/2023 |
|-----------------------------------|------|---------|-------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Contrats financiers | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice | | | | | | |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédits d'impôt unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice | | | | |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-------------------|-------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -75 039,02 | -3 084,94 |
| Total | -75 039,02 | -3 084,94 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|-------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -75 039,02 | -3 084,94 |
| Total | -75 039,02 | -3 084,94 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0 | 0 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | | |
| Montant global des crédits d'impôt | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-1 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-2 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-3 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-4 | 0,00 | 0,00 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|-------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 343 603,04 | 101 223,98 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 343 603,04 | 101 223,98 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|-------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| CI PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 343 603,04 | 101 223,98 |
| Total | 343 603,04 | 101 223,98 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0,00 | 0,00 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Date | Part | Actif net | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire € | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) € | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) € | Crédit d'impôt unitaire € | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes € |
|------------|----------------|---------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C | 39 408 057,86 | 35 675,302 | 1 104,63 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,15 |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C | 39 460 549,53 | 35 592,712 | 1 108,67 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -0,73 |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 42 671 288,99 | 37 043,855 | 1 151,91 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 3,95 |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 41 462 080,81 | 37 136,362 | 1 116,48 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 2,64 |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 42 859 952,54 | 35 782,03 | 1 197,81 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 7,50 |

SOUSCRIPTIONS RACHATS

| | En quantité | En montant |
|--|---------------------|---------------|
| CI PART CAPI C | | |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice | 4 661,90400 | 5 407 487,00 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice | -6 016,23600 | -6 782 949,83 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats | -1 354,33200 | -1 375 462,83 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 35 782,03000 | |

COMMISSIONS

| | En montant |
|--|------------|
| C1 PART CAPI C | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

| | 29/12/2023 |
|--|-------------------|
| FR0012712107 C1 PART CAPI C | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,10 |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 486 965,29 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | 0,00 |
| Commissions de surperformance (frais variables) | 0,00 |
| Rétrocessions de frais de gestion | 409 109,38 |

CREANCES ET DETTES

| | Nature de débit/crédit | 29/12/2023 |
|---------------------------------|-----------------------------|-------------------|
| Créances | Frais de gestion rétrocédés | 188 814,86 |
| Total des créances | | 188 814,86 |
| Dettes | SRD et règlements différés | 22 071,64 |
| Dettes | Frais de gestion | 115 574,93 |
| Total des dettes | | 137 646,57 |
| Total dettes et créances | | 51 168,29 |

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

| | Valeur EUR | % Actif Net |
|--|----------------------|---------------|
| PORTEFEUILLE | 42 684 075,25 | 99,59 |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES OPC | 42 684 075,25 | 99,59 |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE | 0,00 | 0,00 |
| CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | 188 814,86 | 0,44 |
| OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | -137 646,57 | -0,32 |
| CONTRATS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| OPTIONS | 0,00 | 0,00 |
| FUTURES | 0,00 | 0,00 |
| SWAPS | 0,00 | 0,00 |
| BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS | 124 709,00 | 0,29 |
| DISPONIBILITES | 124 709,00 | 0,29 |
| DEPOTS A TERME | 0,00 | 0,00 |
| EMPRUNTS | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES DISPONIBILITES | 0,00 | 0,00 |
| ACHATS A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| VENTES A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET | 42 859 952,54 | 100,00 |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|---------------|--------------------------------|-----------------------------|------------------------|
| TOTAL Titres d'OPC | | | 42 684 075,25 | 99,59 |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE | | | 42 684 075,25 | 99,59 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | 42 684 075,25 | 99,59 |
| LU1582988561 M G LUX DYN.AL.FD CL.CI ACC 3D | EUR | 3 816 393,839 | 42 684 075,25 | 99,59 |

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% | | |
|--|--------------|--------|
| | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% * | | EUR |

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

S TEMPO SYNTHESE

Exercice du 01/01/2023 au 29/12/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Le fonds « S TEMPO SYNTHÈSE » a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, sur la durée de placement recommandée. L'indicateur de référence est composé à 25% du MSCI WORLD et 75% Markit iBoxx € Liquid Corporates 125.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis. Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. La composition du portefeuille du compartiment peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indice.

Stratégie d'investissement

Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible composée d'ETF, d'OPCVM et Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) européens. Il fait varier la taille de la poche actions selon ses anticipations de marché afin de limiter la volatilité du fonds mais sans contrainte de volatilité maximum. Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps. Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles de l'indicateur composite. Puis, compte-tenu des conclusions sur l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans, le gérant dispose de marges tactiques pour essayer de tirer profit des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones géographiques ou composantes sectorielles.

Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :

- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM, ETF et FIA européens.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille via une sélection OPCVM, ETF et FIA européens effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

Le fonds s'engage à respecter les principales fourchettes d'exposition suivantes :

De 0 à 60% aux marchés d'actions, principalement de l'OCDE, de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont :

- de 0% à 30% aux marchés des actions de pays émergents,
- de 0% à 30% aux marchés d'actions de petite capitalisation comprises entre 500 millions et 5 milliards.
- de 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés selon l'analyse de la société de gestion (pas de recours systématique et mécanique aux agences de notation), libellés en euro ou en devises de l'OCDE, dont :
- de 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs ou non notés,
- de 0% à 30% en instruments de taux de pays émergents.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre -6 et +10.

Le fonds peut être exposé jusqu'à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme et conditionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque d'action, risque de taux, et uniquement à titre de couverture du risque de change. L'exposition via les dérivés n'excède pas une fois l'actif net du fonds.

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macro-économique et marchés financiers en 2023

Premier trimestre

Le début de l'année 2023 a été positif pour les investisseurs, qui ont repris confiance dans les actifs risqués en raison de statistiques encourageantes sur l'inflation et de la réouverture de l'économie chinoise. Les taux de chômage sont également au plus bas partout dans le monde. Cependant, la question de l'inflation reste ouverte et il est difficile d'envisager un retour à l'objectif des principales banques centrales sans maintenir ou augmenter le caractère restrictif des politiques monétaires. En février, les marchés ont connu des mouvements contradictoires en raison de la persistance de l'inflation et de l'activité économique. Les principaux indices actions européens ont poursuivi leur mouvement de hausse, tandis que les marchés obligataires ont accusé le coup avec des hausses de taux significatives. En mars, une crise bancaire a touché les banques américaines de taille moyenne, réveillant les faiblesses accumulées depuis plusieurs années de la banque Crédit Suisse, qui a finalement été rachetée par son grand concurrent national UBS. Les banques centrales ont maintenu leur cap en augmentant chacune leurs taux de 25 points de base en raison de la persistance de l'inflation. Les prévisions de ralentissement de la croissance mondiale sont repoussées à la fin de l'année 2023.

Deuxième trimestre

Les principaux indices sont restés assez stables au cours du mois d'avril, que ce soit sur les marchés actions ou sur les marchés de taux d'intérêt. Cette absence de tendance est intervenue après un premier trimestre favorable, au cours duquel les marchés ont été portés par une croissance économique particulièrement résiliente. Les statistiques de fin avril ont montré toutefois des premiers signes d'infléchissement, aux Etats-Unis comme en Allemagne, et dans les deux cas, le secteur manufacturier a reculé assez nettement, alors que les services restaient bien orientés. Sur le front de l'inflation, les Etats-Unis ont pris de l'avance sur la zone euro qui n'a pas encore jugulé l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation), ce qui se traduit par des anticipations de hausse de taux de 0.25% outre-Atlantique, contre 0.75% pour la Banque Centrale Européenne (BCE). Ainsi, les autorités monétaires font tout pour ralentir l'inflation et la croissance, en espérant que le premier paramètre ralentisse plus rapidement et plus définitivement que le second. Le débat américain sur le plafond de la dette a agité les marchés au cours du mois de mai, mais l'accord de dernière minute trouvé entre les parties, a permis d'éviter le pire, c'est-à-dire un défaut sur la dette américaine, qui aurait constitué une première mondiale.

Au cours du mois de juin, les banquiers centraux ont tenu à rappeler à plusieurs reprises, que la lutte contre l'inflation était loin d'être terminée. En particulier, la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie), a conduit les autorités monétaires, de part et d'autre de l'Atlantique, à maintenir un biais restrictif, qui devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'année 2023. Cette tonalité a provoqué de nouvelles hausses de taux sur les marchés obligataires, toujours plus significatives sur les échéances courtes que sur les longues. À titre d'exemple, les taux 2 ans aux Etats-Unis sont passés de 4.4% à 4.9%, tandis que les rendements à 10 ans progressaient de 3.6% à 3.8%, traduisant une forte accentuation de l'inversion de la courbe des taux. Pour autant, ces tensions sur les taux d'intérêt n'ont pas empêché les marchés actions de se reprendre. Cette hausse s'explique par une forte résistance de l'activité économique, grâce notamment à la bonne tenue de la demande américaine. À noter toutefois, que la hausse de l'indice américain est à nouveau polarisée sur un très faible nombre de

valeurs, il s'agit à nouveau du secteur technologique américain et en particulier des supposés futurs gagnants de la révolution induite par l'intelligence artificielle.

Troisième trimestre

En juillet, les marchés sont restés relativement calmes en raison de données économiques modérées, et sans surprises. En effet, la croissance économique comme l'inflation ont poursuivi leur lente décrue, laissant entendre que les banquiers centraux seraient sur la bonne voie. Il est apparu clairement toutefois, que le chemin de la hausse des taux directeurs n'était pas totalement achevé d'une part et que d'autre part les taux, après une hausse historique, pourraient rester sur un plateau pour une période significative. Les indices actions s'en sont accommodés en renouant avec de légères progressions, légèrement plus fortes aux Etats-Unis qu'en Europe.

Côté marché obligataire, les rendements ont continué de se tendre, intégrant l'information selon laquelle le caractère restrictif des politiques monétaires allait durer.

En août, les marchés ont perdu de leur dynamisme en raison d'une inflation persistante, ce qui a conduit à une politique monétaire restrictive aux États-Unis et en Europe. Certains secteurs d'activité, comme l'immobilier, ont commencé à être impactés, et les entreprises fortement endettées sont devenues la cible des spéculateurs. Les rendements obligataires ont continué d'augmenter, ce qui a alourdi le fardeau de la dette pour de nombreux pays.

En septembre, les marchés ont encore été pénalisés par la résistance persistante de l'inflation et la reprise des cours du pétrole. Après des progrès incontestables dans la lutte contre l'hyperinflation, les investisseurs doutent de la capacité des banques centrales à faire la dernière partie du chemin, c'est-à-dire à ramener l'inflation sous la barre des 2%. Du coup, la hausse des taux longs s'est accélérée, quelques fois de façon spectaculaire, générant des moins-values sur les titres obligataires. Dans ce contexte, des prises de bénéfices ont été observées sur les actifs dit risqués en général, et sur les actions en particulier, avec des replis d'indices compris entre 3% et 5%, sur les pays développés, en fonction des zones géographiques et des secteurs. Enfin, notons que les perspectives de croissance se sont quelque peu essouffées en Chine, mais également au sein de la zone euro, en Allemagne et en Italie en particulier, seuls les Etats-Unis continuent de résister avec toutefois des indicateurs avancés en perte de vitesse. Ainsi, les perspectives macro-économiques s'assombrissent, ce qui pourrait être défavorable aux marchés d'actions mais positif pour les marchés obligataires, malmenés maintenant depuis pratiquement deux ans.

Quatrième trimestre

Au cours du mois d'octobre, les marchés d'actions ont continué à reculer toujours pour les mêmes raisons de manque de visibilité sur les perspectives macro-économiques, aggravées par la persistance de l'inflation et la dégradation du contexte géopolitique. Le principal problème à ce stade reste la résistance de l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie). Cette persistance de la hausse des prix a entretenu un discours « restrictif » de la part des banquiers centraux et en particulier de la FED américaine, ce qui a notamment contribué à provoquer une hausse des taux longs significative. A titre d'exemple, les taux 10 ans américains sont passés de 4.58% à 4.93%. Cette tension sur les taux longs a provoqué assez logiquement une prise de profit sur les principaux indices actions, les investisseurs redevenant à nouveau frileux dans leurs prises de risques.

En Novembre, il a suffi d'un bon chiffre inflationniste pour retourner les anticipations de politiques monétaires et pour provoquer un véritable rallye sur les marchés obligataires. Après des mois de doutes sur l'évolution future des taux directeurs, se traduisant par de vives tensions sur les taux longs, une réduction significative de l'inflation dite sous-jacente (hors alimentation et énergie) a

considérablement soulagé les investisseurs. Cette bonne nouvelle a été accompagnée de statistiques illustrant un ralentissement progressif de l'économie américaine, le scénario de récession le plus redouté étant pour le moment écarté. Dans cet environnement de détente généralisée des taux, et de ralentissement contrôlé de l'économie, les indices actions ont repris des couleurs avec des progressions au cours du mois de novembre, de 6% en zone euro et de plus de 8% aux US. Parallèlement, une baisse significative des taux longs s'est enclenchée de part et d'autre de l'Atlantique, les taux 10 ans US passant de 4.9% à 4.3% et les taux 10 ans français de 3.4% à 3%.

Au cours du dernier mois de l'année, les marchés ont continué sur leur lancée du mois de novembre, encouragés par des bonnes nouvelles sur le plan de l'inflation, et par une inflexion majeure des discours des banquiers centraux. En réalité, c'est le président de la FED américaine qui s'est montré le plus offensif, affirmant que cette fois, la voie était libre pour plusieurs baisses de taux en 2024, et que celles-ci pourraient débuter dès le premier trimestre de 2024. En Zone Euro, Christine Lagarde s'est montrée plus prudente, ce qui n'a pas manqué de provoquer une accélération du mouvement de hausse de l'euro contre dollar. Nous avons donc assisté à un rallye de fin d'année, grâce à cette visibilité retrouvée sur les politiques monétaires, qui ont permis une détente généralisée des taux obligataires et la poursuite de la progression des actions, sur la plupart des secteurs, sans notables exceptions. A titre d'illustration, les taux 10 ans américains sont passés de 4.3% à 3.87%, et leurs homologues français de 3.02% à 2.56%, soit une baisse de 0.46% dans les deux cas. Les principaux indices actions ont quant à eux progressé de 3 à 4% suivant les régions du globe.

Politique de gestion S Tempo Synthèse

Premier trimestre

L'exposition aux marchés actions a diminué sur la période passant de 38.2% à 35.5% par des allègements à la fois sur la zone euro et sur les Etats-Unis. Par ailleurs, l'exposition obligataire a légèrement diminué passant de 41.3% à 39.3%.

Deuxième trimestre

L'exposition sur le marché des actions a très légèrement progressé sur le trimestre de 34.5% à 34.8%, tandis que la pondération obligataire a très fortement progressé pour se rapprocher de la moyenne des 7 autres fonds S Tempo, passant de 39.3% à 53.7%. En contrepartie, le poids des placements monétaires a été fortement réduit de 21.2% à 6.7%. Au sein des obligations, ce sont les titres d'État et les titres privés bien notés qui ont été privilégiés, ainsi la première catégorie est pondérée à 17.4% aujourd'hui en hausse de 7.4% par rapport au trimestre dernier, et la deuxième pèse 26.4% contre 19.3% auparavant.

Troisième trimestre

Les pondérations des différentes classes d'actif ont évolué conformément aux évolutions des poids moyens des fonds S Tempo. Ainsi, l'exposition du fonds en actions a progressé sur la période, passant de 34.8% à 36.4%. L'exposition obligataire ayant également été augmentée de 53.7% à 58.9%, le poids des placements monétaires a été abaissé en contrepartie de 6.7% à 2.2%.

Quatrième trimestre

L'exposition aux actions a été réduite de 36.4% à 33.6% au cours du mois de ce dernier trimestre de l'année, tout comme la pondération obligataire qui a été abaissée de 58.9% à 55.7%. Ce sont principalement les actions de la zone euro et américaines qui ont vu leur poids s'éroder. Par ailleurs,

au sein des obligations, ce sont les titres souverains et de crédit bien notés (Investment Grade) qui ont fait l'objet de prises de bénéfices.

Les principaux mouvements de l'exercice sous revue, sont résumés dans le tableau ci-dessous, ils concernent des ETF des sociétés iShare (ISH) ou Amundi (A) et un fonds monétaire (Union +), les montants sont exprimés en € :

| STEMPO SYNTHESE | | Mouvements 2023 | | | |
|-----------------|-------------|-----------------|--------------------------------|------------------|--------|
| Date | Opération | Code valeur | Libellé Valeur | Montant | Devise |
| 02/03/2023 | Vente | LU1602144575 | AM.MSCI EMU ESG L.SEL.ETF DR C | 504 574,08 € | EUR |
| 02/03/2023 | Vente | IE00BYVJRR92 | ISHS USA SRI USD-AC | 506 009,07 € | EUR |
| 06/03/2023 | Soucription | FR0000009987 | UNION + CIC | - 1 125 898,84 € | EUR |
| 19/05/2023 | Soucription | FR0000009987 | UNION + CIC | - 1 139 320,12 € | EUR |
| 23/05/2023 | Vente | FR0000009987 | UNION + CIC | 520 291,14 € | EUR |
| 25/05/2023 | Vente | FR0000009987 | UNION + CIC | 261 138,62 € | EUR |
| 30/05/2023 | Achat | FR0010754168 | AM.ETF G.B.E.BR.I.GR.3-5 U.SI | - 2 001 022,12 € | EUR |
| 30/05/2023 | Achat | IE00B4L60045 | ISH.EURO CRP.BD 1-5YR UCIT ETF | - 1 000 817,84 € | EUR |
| 30/05/2023 | Rachat | FR0000009987 | UNION + CIC | 3 650 191,24 € | EUR |
| 30/05/2023 | Achat | IE00B4L5ZY03 | ISHS EUR CORP EUR | - 1 000 988,85 € | EUR |
| 26/09/2023 | Rachat | FR0000009987 | UNION + CIC | 1 310 774,44 € | EUR |
| 27/09/2023 | Vente | LU1602144575 | AM.MSCI EMU ESG L.SEL.ETF DR C | 517 048,34 € | EUR |
| 27/09/2023 | Achat | IE00BYVJRR92 | ISHS USA SRI USD-AC | - 517 760,73 € | EUR |
| 27/09/2023 | Achat | IE00BKVL7778 | ISHS EDGE MSCI WLD MIN.VOL.ESG | - 260 189,21 € | EUR |
| 27/09/2023 | Achat | IE00BYX8XC17 | ISHARES MSCI JAPAN SRI UC ETF | - 260 743,89 € | EUR |
| 28/09/2023 | Rachat | LU0687944396 | GAMCO MERGER ARB.CL.I C.EUR 2D | 627 942,45 € | EUR |
| 29/09/2023 | Achat | FR0010754168 | AM.ETF G.B.E.BR.I.GR.3-5 U.SI | - 518 406,91 € | EUR |
| 29/09/2023 | Achat | IE00BYZTVV78 | ISHS CORP BD EUR | - 772 975,47 € | EUR |
| 02/10/2023 | Achat | IE00BYZTVV78 | ISHS CORP BD EUR | - 568 040,05 € | EUR |
| 24/10/2023 | Rachat | LU1331972494 | ELEVA ABS.RET.EUROPE IC EUR 2D | 88 777,49 € | EUR |
| 29/12/2023 | Soucription | FR0000009987 | UNION + CIC | - 2 511 730,79 € | EUR |

Au 29/12/2023, la performance de S Tempo Synthèse s'est établie à **7,37%** à comparer à son indice de référence (75% Markit iBoxx€Liquid Corporates 125, 25% MSCI World) dont la performance s'est établie à **11,01%**.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Taxonomie :

L'OPCM se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »).

L'OPCVM n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement de l'OPCVM. Les principales incidences négatives des investissements ne seront par conséquent pas suivies dans le cadre de sa gestion.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).



POLITIQUE DE REMUNERATION

Approuvée par la gérance de SAGIS
Revue le 26/01/2023

Objet et champ d'application :

Le présent document vise à définir les modalités de rémunération applicables à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion Sagis Asset Management (ci-après la « SGP »).
Cette politique ne concerne pas les prestataires externes qui seraient mis à la disposition de la SGP via un contrat de services.

I. PRINCIPES FONDAMENTAUX

La politique de rémunération mise en place par la SGP s'inscrit dans le cadre du devoir fiduciaire des sociétés de gestion – agir au mieux des intérêts des clients – et de la maîtrise des risques propres de la SGP.

A ce titre, la SGP a défini une politique de rémunération cohérente avec les risques auxquels elle est susceptible d'être exposée et fonction de l'architecture de l'activité. Les principes ainsi retenus ne doivent pas favoriser une prise de risque excessive au détriment de l'intérêt des clients.

Elle est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

II. GOUVERNANCE ET MODALITES ET CHAMP D'APPLICATION

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail par les gérants de la SNC. Elle pourra être révisée pendant le contrat en fonction de l'évolution du collaborateur et de la SGP, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération.

Selon la fonction occupée et le degré de responsabilité, la rémunération est assise sur une part fixe et une part variable indirecte collective :

- La rémunération fixe rémunère la compétence, l'expérience, le niveau de qualification et l'implication dans les tâches confiées. Elle est fixée en fonction du marché (local ou métier) et d'un principe de cohérence interne à la SGP. Le montant de cette rémunération peut être revue annuellement notamment lors de l'entretien individuel annuel du collaborateur avec sa hiérarchie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs. Ils sont discutés et validés avec le collaborateur concerné et la Direction directement.
- La rémunération variable indirecte collective est composée du plan d'intéressement et participation mis en place par la société qui rémunère les réalisations et la performance collective.

Cette politique de rémunération est applicable à l'ensemble des collaborateurs de la SGP et est revue régulièrement par la Gérance de la SGP au minimum une fois par an et veille également à son respect et à sa correcte application.

2/13/2023 | 17:26:27 CET

72 avenue Victor Hugo
75116 Paris

T. 01 76 62 26 20
F. 01 40 67 10 55

contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

DocuSigned by:

GASSET-GRAMMIE dmar

02A2DF1832584E4

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA Intracommunautaire FR96508305927 • Code NAF 7022 Z.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP13000024 du 4 juillet 2013 - www.amf-france.org

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - www.orias.fr

Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covea Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clidny).

RAPPORT COMPTABLE AU 29/12/2023

S TEMPO SYNTHÈSE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées. Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction. L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

21/07/2023 -Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

29/12/2023 -Changement de délégation : Intégration de la mention relative au délégataire de la gestion comptable à compter du 01/01/2024

29/12/2023 -Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement (fourchette des petites capitalisations)

29/12/2023 -Caractéristiques de gestion : Mise en conformité avec l'OPC maître (gates)

BILAN ACTIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Immobilisations nettes | 0,00 | 0,00 |
| Dépôts et instruments financiers | 29 379 266,99 | 23 749 197,80 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Parts d'organismes de placement collectif | 29 379 266,99 | 23 749 197,80 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 29 379 266,99 | 23 749 197,80 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 0,00 | 4 015,65 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 0,00 | 4 015,65 |
| Comptes financiers | 151 599,01 | 340 707,23 |
| Liquidités | 151 599,01 | 340 707,23 |
| Total de l'actif | 29 530 866,00 | 24 093 920,68 |

BILAN PASSIF

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|---------------|---------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 29 271 825,99 | 24 243 826,00 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 280 853,69 | -17 794,71 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | -95 633,85 | -203 829,68 |
| Total des capitaux propres | 29 457 045,83 | 24 022 201,61 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i> | | |
| Instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 73 820,17 | 71 719,07 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 73 820,17 | 71 719,07 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| Total du passif | 29 530 866,00 | 24 093 920,68 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-------------|-------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

COMPTE DE RESULTAT

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|-------------------|--------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 196 016,16 | 81 209,70 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 7 290,58 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (I) | 196 016,16 | 88 500,28 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 0,00 | 4 379,85 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (II) | 0,00 | 4 379,85 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 196 016,16 | 84 120,43 |
| Autres produits (III) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 284 530,23 | 289 288,10 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | -88 514,07 | -205 167,67 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | -7 119,78 | 1 337,99 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | -95 633,85 | -203 829,68 |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

| | | Frais de gestion fixes | Assiette |
|---|--------------|--|-----------|
| C | FR0013197530 | 1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 % | Actif net |

Frais de gestion indirects (sur OPC)

| | | Frais de gestion indirects |
|---|--------------|-----------------------------------|
| C | FR0013197530 | 0,50 % TTC maximum de l'actif net |

Commission de surperformance

Part FR0013197530 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) | | |
|---|---------------------------|-------------|---------------------|
| | SDG | Dépositaire | Autres prestataires |
| Souscription/rachat OPC Forfait Maximum 150€ TTC | | 100 | |
| Prélèvement sur chaque transaction | | | |

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|----------------------|----------------------|
| Actif net en début d'exercice | 24 022 201,61 | 25 082 964,24 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 3 678 891,24 | 2 594 534,04 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -94 552,44 | -954 322,77 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 259 184,97 | 51 834,65 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -71,21 | -65 820,73 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Frais de transaction | -4 727,81 | -2 705,68 |
| Différences de change | 29,09 | -29,09 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 1 684 604,45 | -2 479 085,38 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 791 881,47 | -892 722,98 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | -892 722,98 | 1 586 362,40 |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | 0,00 | 0,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -88 514,07 | -205 167,67 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | 29 457 045,83 | 24 022 201,61 |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

| | Montant | % |
|---|----------------|-------------|
| ACTIF | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | | |
| TOTAL Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Operations contractuelles a l'achat | | |
| TOTAL Operations contractuelles a l'achat | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | |
| Cessions | | |
| TOTAL Cessions | 0,00 | 0,00 |
| Operations contractuelles a la vente | | |
| TOTAL Operations contractuelles a la vente | 0,00 | 0,00 |
| HORS BILAN | | |
| Opérations de couverture | | |
| TOTAL Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| TOTAL Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 151 599,01 | 0,51 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | 0-3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 151 599,01 | 0,51 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Devise 1 | % | Devise2 | % | Devise 3 | % | Autre(s) | % |
|--|-----------------|------------|----------------|------------|-----------------|----------|------------------|----------|
| | GBP | GBP | USD | USD | | | devise(s) | |
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres d'OPC | 2 563 913,56 | 8,70 | 822 474,61 | 2,79 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créance | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

| | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à réméré | 0,00 |
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

| | 29/12/2023 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

| | ISIN | LIBELLE | 29/12/2023 |
|-----------------------------------|------|---------|-------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Contrats financiers | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice | | | | | | |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédits d'impôt unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice | | | | |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|-------------------|--------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -95 633,85 | -203 829,68 |
| Total | -95 633,85 | -203 829,68 |

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|-------------------|--------------------|
| C1 PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -95 633,85 | -203 829,68 |
| Total | -95 633,85 | -203 829,68 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0 | 0 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | | |
| Montant global des crédits d'impôt | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-1 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-2 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-3 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-4 | 0,00 | 0,00 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|-------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 280 853,69 | -17 794,71 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 280 853,69 | -17 794,71 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|---|---|-------------------|
| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
| CI PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 280 853,69 | -17 794,71 |
| Total | 280 853,69 | -17 794,71 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0,00 | 0,00 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Date | Part | Actif net | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire € | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) € | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) € | Crédit d'impôt unitaire € | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes € |
|------------|----------------|---------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C | 21 374 835,47 | 19 585,681 | 1 091,35 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 3,96 |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C | 22 458 366,28 | 20 543,725 | 1 093,20 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -4,75 |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 25 082 964,24 | 20 931,761 | 1 198,32 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 112,28 |
| 30/12/2022 | C1 PART CAPI C | 24 022 201,61 | 22 285,218 | 1 077,94 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -9,94 |
| 29/12/2023 | C1 PART CAPI C | 29 457 045,83 | 25 451,544 | 1 157,38 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 7,27 |

SOUSCRIPTIONS RACHATS

| | En quantité | En montant |
|--|---------------------|--------------|
| CI PART CAPI C | | |
| Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice | 3 251,42600 | 3 678 891,24 |
| Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice | -85,10000 | -94 552,44 |
| Solde net des Souscriptions/Rachats | 3 166,32600 | 3 584 338,80 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 25 451,54400 | |

COMMISSIONS

| | En montant |
|--|------------|
| C1 PART CAPI C | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription rétrocedées | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat rétrocedées | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

| | 29/12/2023 |
|--|-------------------|
| FR0013197530 C1 PART CAPI C | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,10 |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 284 530,23 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | 0,00 |
| Commissions de surperformance (frais variables) | 0,00 |
| Rétrocessions de frais de gestion | 0,00 |

CREANCES ET DETTES

| | Nature de débit/crédit | 29/12/2023 |
|---------------------------------|------------------------|-------------------|
| Total des créances | | |
| Dettes | Frais de gestion | 73 820,17 |
| Total des dettes | | 73 820,17 |
| Total dettes et créances | | -73 820,17 |

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

| | Valeur EUR | % Actif Net |
|--|----------------------|---------------|
| PORTEFEUILLE | 29 379 266,99 | 99,74 |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES OPC | 29 379 266,99 | 99,74 |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE | 0,00 | 0,00 |
| CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | -73 820,17 | -0,25 |
| CONTRATS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| OPTIONS | 0,00 | 0,00 |
| FUTURES | 0,00 | 0,00 |
| SWAPS | 0,00 | 0,00 |
| BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS | 151 599,01 | 0,51 |
| DISPONIBILITES | 151 599,01 | 0,51 |
| DEPOTS A TERME | 0,00 | 0,00 |
| EMPRUNTS | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES DISPONIBILITES | 0,00 | 0,00 |
| ACHATS A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| VENTES A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET | 29 457 045,83 | 100,00 |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|---|--------|------------------------|----------------------|----------------|
| TOTAL Titres d'OPC | | | 29 379 266,99 | 99,74 |
| TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE | | | 705 148,16 | 2,39 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | 705 148,16 | 2,39 |
| LU2109787551 AM.I.S.AM.MS.EM.ESG U.DR C ETF | EUR | 14 864 | 705 148,16 | 2,39 |
| TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE | | | 28 674 118,83 | 97,35 |
| TOTAL FRANCE | | | 2 512 792,69 | 8,53 |
| FR0000009987 UNION + (IC) | EUR | 12,88 | 2 512 792,69 | 8,53 |
| TOTAL IRLANDE | | | 15 806 016,54 | 53,67 |
| IE00B2NPKV68 ISHS.JPM USD EMRG.MRK.BD.UCITS | USD | 10 343 | 822 474,61 | 2,79 |
| IE00B4L5ZY03 ISHS EUR CORP EUR | EUR | 27 269 | 2 878 515,64 | 9,77 |
| IE00B4L60045 ISH.EURO CRP.BD 1-5YR UCIT ETF | EUR | 28 446 | 3 019 685,13 | 10,25 |
| IE00B66F4759 ISHS EUR HIGH YLD CORP BD UCIT | EUR | 8 599 | 810 885,70 | 2,75 |
| IE00BKVL7778 ISHS EDGE MSCI WLD MIN.VOL.ESG | EUR | 265 900 | 1 581 839,10 | 5,37 |
| IE00BYVJRR92 ISHS USA SRI USD-AC | EUR | 240 254 | 3 089 185,93 | 10,51 |
| IE00BYX8XC17 ISHARES MSCI JAPAN SRI UC ETF | EUR | 169 330 | 1 039 516,87 | 3,53 |
| IE00BYZTVV78 ISHS CORP BD EUR | GBP | 521 226 | 2 563 913,56 | 8,70 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | 10 355 309,60 | 35,15 |
| LU1331972494 ELEVA ABS.RET.EUROPE IC EUR 2D | EUR | 433 | 564 588,70 | 1,92 |

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|---|---------------|--------------------------------|-----------------------------|------------------------|
| LU1437025023 AM.MSCI UK IM.SRI P.U.ETF EUR | EUR | 880 | 651 904,00 | 2,21 |
| LU1602144575 AM.MSCI EMU ESG L.SEL.ETF DR C | EUR | 10 297 | 2 836 308,65 | 9,63 |
| LU1650488494 AM.EURO GOV BOND 3-5Y UC.ETF C | EUR | 36 089 | 5 248 062,38 | 17,81 |
| LU1681040496 AM.EURO HIGH YIELD ESG ETF DR | EUR | 4 419 | 1 054 445,87 | 3,58 |

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40% | | |
|--|--------------|--------|
| | NET UNITAIRE | DEVISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% * | | EUR |

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*